

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTREAL COMMENCE A REALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE VI.

PAIX FOURRÉE DES IROQUOIS AVEC LES FRANÇAIS, LES HURONS ET LES
ALGONQUINS. 1645. RUPTURE DE LA PAIX. 1646.

(*Suite.*)

I.

Pour faire la paix, M. de Montmagny demande des Iroquois captifs aux Hurons, qui les lui refusent.

La guerre avait diminué le commerce avec les sauvages alliés, qui n'apportaient plus, comme auparavant, des pelleteries aux colons : ce qui devait réduire le pays à une grande détresse. En vue de prévenir ce malheur, M. de Montmagny cherchait quelque moyen pour faire la paix avec les Iroquois ; le plus efficace eût été de leur rendre des prisonniers de leur nation ; mais il n'en avait aucun à leur offrir. Ayant appris que des sauvages alliés, qui se trouvaient aux Trois-Rivières, venaient de prendre à la guerre quelques Iroquois, il se rendit dans ce poste ; et, à l'aide de présents, il retira des mains des Algonquins un captif, déjà cruellement tourmenté par eux. Les Hurons en avaient deux autres ; mais ils refusèrent de les lui remettre, malgré tous les présents qu'il avait fait étaler dans la cour du Fort. L'un des capitaines Hurons lui dit même à ce sujet, d'un ton plein de fierté et de fâcherie : “ Je suis homme de guerre, “ et non marchand ; je suis venu pour combattre, et non pour trafiquer ; ma “ gloire n'est point de rapporter des présents dans mon pays, mais d'y “ amener des captifs ; je ne puis donc toucher ni à vos haches ni à vos “ chaudières.” Un autre capitaine Huron, pour adoucir ce qu'il y avait d'amerbe dans ce discours, dit alors à M. de Montmagny : “ Ne te fâche-

“ pas : ce n'est pas par désobéissance que nous agissons de la sorte, mais
 “ par la crainte de perdre l'honneur et la vie. Si l'on nous voyait retour-
 “ ner dans notre pays avec des présents, on nous prendrait pour des mar-
 “ chands avarés, et non pour des guerriers. On dit que la rivière est
 “ pleine d'ennemis, et si nous en rencontrons de plus forts que nous, nos pri-
 “ sonniers Iroquois témoigneront que nous ne leur avons fait aucun mal,
 “ et nous sauveront ainsi la vie.” Ces Hurons, retournèrent donc dans
 leur pays, et conduisirent avec eux ces deux prisonniers.

II.

Sur la restitution d'un de leurs prisonniers, les Iroquois Aguiers demandent la paix.

Cependant, l'année suivante, un capitaine Algonquin, ayant pris deux Iroquois, les donna à M. de Montmagny, et celui-ci, pour engager leurs compatriotes à la paix, en renvoya un, qui était capitaine Agnier, avec promesse de rendre l'autre, ainsi que l'Iroquois qu'on lui avait remis l'année précédente. En effet, au mois de juillet 1645, arrivèrent au Fort Richelieu trois Iroquois ramenant un prisonnier Français, nommé Guillaume Coûture, dans l'intention d'offrir eux-mêmes la paix aux Français, aux Algonquins et aux Hurons; et comme ils devaient pour cela se rendre aux Trois-Rivières, à Richelieu on leur fournit une chaloupe qui les y conduisit. Le plus remarquable des trois, voyant les habitants des Trois-Rivières courir sur le bord du fleuve à leur arrivée, se lève debout sur l'avant de la chaloupe, et faisant signe de la main pour qu'on l'écoutât, il s'écrie : “ Mes frères, j'ai quitté mon pays pour venir vous voir ; me voilà
 “ enfin arrivé sur vos terres. On m'a dit, à mon départ, que je venais
 “ chercher la mort et que je ne verrais plus ma patrie ; mais je me suis
 “ volontairement exposé pour le bien de la paix. Je viens donc entrer
 “ dans les desseins des Français, des Hurons et des Algonquins, et vous
 “ communiquer les pensées de tout mon pays.” Après ces paroles, on tira de la chaloupe un coup de pierrier, et on répondit du Fort par un coup de canon, en signe de mutuelle réjouissance. Ces députés, ayant mis pied à terre, furent conduits à la chambre de M. de Champflour, gouverneur des Trois-Rivières, qui leur fit un fort bon accueil, et dépêcha, le même jour, un canot à M. de Montmagny, pour l'informer de leur venue. Il arriva de Québec et leur donna audience.

III.

Conclusion de la paix avec les Iroquois.

Elle eut lieu dans la cour du Fort, où l'on avait étendu de grandes voiles contre l'ardeur du soleil, et au milieu étaient plantées deux perches, avec une corde attachée de l'une à l'autre, pour y suspendre les présents des Iroquois. Ils consistaient en dix-sept colliers de porcelaine, dont une partie était sur les corps des ambassadeurs, en guise d'ornements ; les

autres présents étaient renfermés dans un petit sac placé près d'eux. Enfin, tout le monde étant assemblé, et chacun ayant pris sa place, le plus considérable des députés, qui était d'une haute stature et presque tout couvert de porcelaine, se leva, et regardant le soleil, puis tournant ses yeux sur toute la compagnie, commença une suite de harangues emphatiques, conformes au génie de ces barbares, et attacha successivement ses colliers au lieu désigné. Le lendemain, M. de Montmagny fit un festin à toutes les nations sauvages qui se trouvaient aux Trois-Rivières, pour les exhorter à bannir de leurs cœurs les défiances qui pourraient les diviser entre eux ; et le quatorzième jour du même mois, il répondit aux présents des Iroquois par quatorze présents, qui tous avaient leur signification, conformément à l'usage de ces peuples. Les Iroquois les reçurent avec de grands témoignages de satisfaction, en poussant trois cris à chaque présent qui leur était fait. Ainsi fut conclue la paix avec les Iroquois Agniers, à condition qu'ils ne feraient aucun acte d'hostilité à l'égard des Hurons et des autres nations alliées à la France, jusqu'à ce que les principaux de ces mêmes nations, qui n'étaient pas présents, eussent traité avec eux. Le lendemain, quinzième de juillet, qui était un samedi, M. de Montmagny leur donna deux jeunes garçons Français, tant pour leur témoigner la confiance qu'il avait en leur promesse que pour les aider à reconduire leurs canots et leurs présents. Celui des députés qui avait pris la parole, voyant tous ses gens embarqués, éleva la voix et dit aux Français et aux sauvages qui étaient sur la rive du fleuve : " Adieu, mes frères, je suis de vos parents, je m'en vais rapporter de bonnes nouvelles en notre pays." Puis, se tournant vers M. de Montmagny : " Onontio, dit-il, je ne pensais pas reporter ma tête, que j'avais hasardée, ni qu'elle dût ressortir de vos portes, et je m'en retourne comblé de bienveillance et d'honneurs, et chargé de présents." Les sauvages répondirent par des décharges de mousquets, et le Fort tira le canon au même instant.

IV.

Confirmation de la paix par les Iroquois.

Le 15 septembre suivant, comme les sauvages de toutes ces nations étaient assemblés aux Trois-Rivières, on vit arriver un canot qui portait cinq Iroquois. Ils assurèrent que les présents d'Onontio avaient été portés dans leur pays, pour la confirmation de la paix, et que, dans peu de jours, on recevrait leurs ambassadeurs. En effet, deux jours après, ils arrivèrent, au nombre de quatre, ce qui donna de la joie à tous les Français, et à plus de quatre cents sauvages de toutes ces nations, qui se trouvaient alors aux Trois-Rivières. Enfin, le 23 septembre, les députés Iroquois, accompagnés de deux Français, de deux Algonquins et de deux Hurons, partirent pour leur pays, après avoir laissé trois hommes de leur nation, en signe de leur fidélité à garder l'alliance.

V.

Après la paix conclue, M. de Maisonneuve fait un voyage en France.

Cette année 1645, M. de Maisonneuve eut la douleur de perdre son père, dont on lui apprit immédiatement la mort, en le priant de repasser en France pour y régler ses intérêts domestiques. Ce commencement de paix avec les Iroquois lui fit juger, avec raison, que sa présence n'était pas nécessaire alors à Villemarie, et il profita de la circonstance pour ramener avec lui le sieur de Labarre, et délivrer le pays de cet hypocrite, dont les exemples auraient pu devenir pernicious aux colons. C'était le premier voyage que M. de Maisonneuve faisait en France, depuis son départ de ce pays, en 1641. Les habitants de Villemarie, dont il semblait être la protection et le salut par sa seule présence, ne purent se défendre d'une vive affliction en le voyant partir ; et ne se consolèrent que par les assurances réitérées qu'il leur donna d'un prochain retour (*). M. de Maisonneuve, ayant donc mis ordre à toutes choses, laissa le gouvernement de Villemarie à M. d'Ailleboust en son absence, et partit pour Québec, où il mit à la voile le 24 octobre de cette année 1645. La flotte se composait de cinq vaisseaux, chargés, disait-on, de vingt mille livres pesant de castor, pour le compte des habitants, et de dix mille livres pour la Compagnie de la Nouvelle-France. Le castor se vendant alors dix ou onze francs la livre, cette riche cargaison reproduisait, pour les habitants, la valeur de plus de deux cent mille livres de francs, et celle de plus de cent mille pour la Compagnie. Ce fut l'un des heureux effets que produisit, pour le pays, la paix qu'on venait de conclure avec les Iroquois. M. de Répigny, dont on a déjà parlé, était amiral de cette flotte, et son frère, M. de Tilly, commandait la *Notre-Dame de Montréal*, qui conduisait M. de Maisonneuve. Au moment où M. de Répigny sortait du Fort, on tira trois coups de canon, et lorsqu'il s'embarqua dans la chaloupe, on tira du magasin trois autres coups ; enfin, tous ces vaisseaux levant l'ancre, saluèrent de leur côté, le gouverneur par d'autres décharges.

VI.

Le P. de Noüe meurt victime de sa charité, en allant au Fort Richelieu.

Au mois de janvier de l'année suivante 1646, le P. Anne de Noüe profita de la liberté que lui donnait la paix avec les Iroquois, pour aller administrer les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie aux Français restés en garnison au Fort Richelieu. Il partit des Trois-Rivières, en compagnie de deux soldats et d'un Huron, marchant chacun sur des raquettes, à cause des neiges fort élevées qui couvraient le pays. La pre-

(*) La peine très-sensible qu'éprouva mademoiselle Mance de cette privation momentanée fut adouci par une lettre qu'elle reçut alors de la bienfaitrice inconnue. Nous avons dit que l'année précédente, cette charitable dame avait fondé deux mille livres de rente pour l'entretien de l'hôpital et la subsistance des personnes chargées de la conduite de cet établissement. Lorsque mademoiselle Mance eut appris cette nouvelle, elle écrivit à madame de Bullion : " Si vous pouviez faire encore une charité, qui serait que vous avez données fussent entièrement destinées aux pauvres, on aurait le meilleur moyen de les assister. J'ai de la peine à vous faire cette demande ; mais vos bontés sont si grandes, que j'aurais peur d'un reproche éternel, si je manquais à vous la proposer." Ce peu de paroles eut aussitôt l'effet que mademoiselle Mance s'en était promis ; car, avant le départ de M. de Maisonneuve, elle reçut de madame de Bullion cette réponse : " J'ai plus d'envie de vous donner les choses nécessaires que vous n'en avez de me les demander. Pour cela, j'ai mis vingt mille livres entre les mains de la Compagnie de Montréal, pour vous les placer à rentes, afin que vous serviez les pauvres sans leur être à charge ; et, outre cela, je vous envoie deux mille livres, cette année, pour être employés suivant votre bon plaisir."

mière journée, ils ne purent faire que six lieues, et encore avec bien de la peine, à cause des difficultés de la marche, et se construisirent, le soir, une cabane avec des branches d'arbre, pour y passer la nuit. Le P. de Noüe ayant remarqué que les deux soldats, peu accoutumés à aller en raquettes, avaient de la peine à traîner le bagage après eux, se lève à deux heures environ après minuit, et se met à gagner les devants, pour donner avis aux soldats du Fort Richelieu d'aller secourir leurs camarades. Mais cette charité lui coûta la vie : n'ayant point de boussole pour se guider, il s'égara, et fut ensuite trouvé gelé, sur la neige, vis-à-vis de l'île Platte. (*)

VII.

A la faveur de la paix, des sauvages vont à Sillery, aux Trois-Rivières, à Villemarie.

Cependant, de leur côté, les Algonquins et les Hurons, à la faveur de la paix, qui leur laissait les chemins libres, affluaient aux habitations Françaises : " C'est ce qui me fait penser, écrivait le P. Jérôme Lallemand, " que le temps de la conversion de ce nouveau monde est enfin venu, et " que l'esprit de Dieu veut conduire ces pauvres peuples à la fin pour " laquelle il les a créés. Plusieurs choses, à ce que je puis recon- " naître, ont contribué à ce bonheur : le bon état dans lequel Messieurs " de la Compagnie de la Nouvelle-France ont mis le pays et la colonie (en " abandonnant le commerce des pelleteries aux habitants), le secours et " l'assistance qu'ont donnés Messieurs de Montréal, la piété et le bon " exemple des habitants, et particulièrement la charité des deux familles " religieuses de l'Hôpital et des Ursulines." Un grand nombre de sauvages abordaient, en effet, de toutes parts, à Sillery, pour s'y faire instruire, et un plus grand nombre encore aux Trois-Rivières, quoique, parmi ceux-ci, il y eût beaucoup de païens, et même quelques apostats qui allaient à cette habitation pour se pourvoir des choses nécessaires à la chasse. Dans l'île de Montréal, les Français passèrent cette année en assurance, depuis la paix faite avec les Iroquois, et eurent toujours auprès d'eux quelques sauvages de toutes ces nations. Le Borgne de l'Île, capitaine Algonquin, dont nous avons parlé, s'y rendit avec ceux de sa tribu, ainsi que chez le capitaine de la nation d'Iroquet et un autre capitaine, chacun accompagné des siens, résolu d'y demeurer et de semer du blé d'Inde au printemps. Mais les faux bruits qui coururent, que les Agniers n'avaient fait qu'une paix feinte, firent déloger le Borgne de l'Île ; il se retira aux Trois-Rivières avec une partie de ses gens.

(*) Un autre missionnaire de la même Compagnie, dont nous avons déjà parlé, le P. Ennemond Massé, mourut le 12 mai suivant à la résidence de Saint-Joseph, dans la soixante-douzième année de son âge. Lui et le P. de Noüe ne furent pas cependant les premiers Jésuites décédés en Canada. Déjà le P. Charles Raimbeault était mort à Québec, le 22 octobre 1642, et M. de Montmagay, qui estimait sa vertu, avait même désiré qu'il fût inhumé auprès du corps de Champlain, à qui on avait érigé un sépulcre particulier pour honorer sa mémoire. Enfin, six jours après la mort du P. Raimbeault, le Canada avait fait une perte considérable dans la personne du sieur Nicolet, qui avait demeuré vingt-cinq ans dans le pays en qualité d'interprète et de commis des Compagnies qui s'étaient succédé. Il venait de s'embarquer à Québec, sur les sept heures du soir, pour aller aux Trois-Rivières, afin d'y traiter de la délivrance d'un sauvage, lorsque, avant que sa chaloupe fut arrivée à Sillery, une horrible tempête s'étant élevée sur le fleuve Saint-Laurent, la remplit d'eau et la coula à fond, après lui avoir fait faire deux ou trois tours dans l'eau ; et Nicolet, qui ne savait pas nager, se noya, ainsi que plusieurs autres qui voyageaient dans sa compagnie. Ce n'était pas le seul voyage où il s'était ainsi exposé au danger de la mort pour le bien et le salut des sauvages. " Il l'a fait fort souvent, dit le P. Vimont, et nous a laissé des exemples qui tiennent de la vie apostolique, et sont " dignes de l'imitation des Religieux les plus fervents."

Le reste, ainsi que les deux autres tribus, dont nous parlons, prirent la détermination de rester à Villemarie, et y passèrent, en effet, tout l'hiver, où ils firent une chasse abondante, et cultivèrent quelques terres lorsque le printemps fut venu.

VIII.

Réponse d'un Néophyte sur les avantages de la paix avec les Iroquois.

Madame d'Ailleboust, qui s'était exercée à l'étude des langues sauvages depuis son arrivée à Villemarie, et entendait assez bien l'Algonquin, demanda un jour, à un bon néophyte de cette nation, quelles pensées il avait eues en voyant les Iroquois arriver aux Trois-Rivières pour traiter de la paix. Ce sauvage, prenant alors son bonnet, joignant ensuite les mains et élevant les yeux au Ciel, parut vivement touché, et répondit : " Hélas ! " je disais dans mon cœur, parlant à Celui qui a tout fait : Ces gens ne te " connaissent pas ; la paix leur apportera de grands biens : car ils seront " instruits, et nous serons avec eux dans le Ciel. Je ne me réjouissais " pas tant d'être délivré de la main et de la dent de ces peuples cruels " que de les voir dans la disposition d'être faits enfants de Dieu : nous ne " serons plus avec eux qu'une même chose. Voilà ce que je pensais." M. d'Ailleboust, qui était présent, fut ravi de trouver des sentiments si élevés et si purs dans l'âme d'un barbare. Mais il s'en fallait beaucoup que les Iroquois fussent dans les sentiments que supposait ici ce néophyte. Ils n'avaient demandé la paix qu'à dessein de la rompre ensuite, et de rallumer la guerre avec plus d'avantage pour eux ; du moins, tous les Iroquois qui venaient à Villemarie, depuis la paix, donnaient une idée assez peu avantageuse de leur sincérité et de leurs dispositions à l'égard des Français, et bien peu d'espérance de les voir embrasser le Christianisme.

IX.

Après la paix, les Agniers vont à Villemarie, où ils donnent des preuves de leur
mauvaise foi.

Comme l'île de Montréal était, en quelque sorte, frontière des Iroquois d'Agnié, il y eut, presque tout l'hiver, des sauvages de cette nation, qui venaient y voir, par curiosité, les Français et les Algonquins ; et, dans le séjour qu'ils y faisaient, ils prenaient plaisir à reconnaître les lieux où ils étaient venus en guerre, ceux où ils avaient fait des prisonniers ou massacré des Français ou des Algonquins. Quand on leur demandait comment ils en avaient usé, dans leur pays, envers ces captifs : " Nous n'étions pas " présents, répondaient-ils, lorsqu'on les amena dans nos bourgades ;" et ils assuraient, avec impudence, qu'on ne les avait pas tourmentés. On savait cependant le contraire à Villemarie ; car un jeune Algonquin, échappé des mains des Iroquois, avait attesté avoir vu brûler vifs les Français dont nous parlons ; et que même les Iroquois n'avaient traité aucuns prisonniers avec plus de rage qu'ils ne le firent à l'égard de ceux-ci. Il avait ajouté que ces infortunés Français, joignant les mains au milieu des flammes, avaient le regard fixé vers le ciel ; qu'enfin des Algonquins captifs dans le même pays, les voyant dans ces horribles souffrances, ne pouvaient contenir leurs larmes, se baissant et se cachant pour pleurer. Le P. Isaac Jogues, qui se trouvait alors à Villemarie, profitait néanmoins de ces rencontres pour entretenir dans ces Iroquois le désir de continuer la paix, et s'efforçait de les disposer d'avance à écouter ses paroles lorsqu'il irait un jour en mission dans leur pays, selon le dessein qu'il avait formé déjà. Mais tout était encore à faire pour les amener à la lumière de la foi. (A continuer.)

LE CONCILE ŒCUMENIQUE.

*Préoccupations des Chroniqueurs.—Caractère du Futur Concile.—L'indifférentisme.—
Rapports entre l'Eglise et l'Etat.—Le Mariage.—Le Pouvoir temporel du Pape.—
L'Obéissance aux pouvoirs civils.—Les droits de l'Etat.—L'insuillibilité du Pape.—
Concordats.—Préparatifs du Concile.—Conciles de Smyrne et de Baltimore.—Ambassadeur français au Concile.—La Chasuble et la Chapè de Pie IX.*

I.

La grande préoccupation des journaux, des Revues, de celles surtout, qui veulent à tout prix entretenir leurs lecteurs du prochain Concile, qu'il y ait nouvelles ou non, c'est de chercher quelles pourront être les questions soumises ou traitées au Concile, et dans quel sens elles seront décidées. Mais les mieux informées savent peu de chose, ou ne savent que ce que tout le monde peut savoir, que les erreurs du temps signalées dans les dernières Bulles des souverains pontifes, que les points indiqués par le *Syllabus* seront probablement la matière de l'étude et des décrets du Saint Concile. A cette occasion, des thèses se posent et se développent très au long, sur plusieurs de ces points, et par ce moyen on parvient à servir chaque semaine à ses lecteurs une chronique du Concile.

Ce que les autres font, pourquoi ne le ferions-nous pas ? Nous ne voulons pourtant point entrer dans la sphère des controverses, mais nous pouvons indiquer ici, d'après la *Revue de Dublin* et d'autres, les questions qui seront probablement soumises à l'appréciation des Pères du Concile.

Et d'abord on s'attend à ce que le Concile du Vatican ait un caractère nécessairement politique, en même temps que religieux. " Sous Pie IX, dit l'estimable Revue irlandaise, l'Eglise combat plutôt contre les désordres politiques et sociaux que contre les fausses théories religieuses, plutôt contre les erreurs philosophiques et politico-religieuses que contre les erreurs théologiques. Il est donc probable que le Concile s'occupera de la liberté des Cultes, de la Presse, de la théorie des faits accomplis, de la non-intervention, des rapports entre l'Eglise et l'Etat, de l'éducation, de l'enseignement, des principes modernes sur le progrès, sur la civilisation ; mais il jugera les questions d'après les règles éternelles de la vérité religieuse et morale, sans descendre dans la sphère variable de la politique et des intérêts humains, se maintenant toujours sur les hauteurs, où la vérité et la justice demeurent immuables. Le Concile donnera la règle, aux politiques de l'expliquer selon l'esprit qui l'aura dictée pour le plus grand bien des peuples et des sociétés.

La même Revue estime que l'*Indifférentisme* pour qui toutes les religions ont des droits égaux, occupera également l'attention des théologiens

du Concile. Dès 1856, Pie IX a dénoncé cette nouvelle plaie sociale dans sa lettre aux Evêques d'Autriche : " Vous voyez, leur disait-il, quels dommages innombrables et funestes cause à la société chrétienne et civile la hideuse erreur de l'indifférentisme. Par elle sont mis en oubli nos devoirs envers ce Dieu en qui nous vivons, nous agissons et nous existons ; par elle on cesse de s'occuper de la très-sainte religion ; par elle sont ébranlés et presque détruits les fondements mêmes de tout droit, de toute justice et de toute vertu.

Après cette question la *Revue du Monde Catholique*, à la suite de la *Revue de Dublin*, poursuit l'indication des points qui peuvent être débattus prochainement au Vatican.

Les nombreux passages de la bulle et des encycliques pontificales où le Pape déclare qu'il est de son devoir de veiller au bien-être de la société civile, permettent de penser que le Concile fera quelque déclaration doctrinale sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Du reste, le sens de cette déclaration ne saurait être douteux : la bulle *Unam sanctam* enseigne le pouvoir indirect du Pape sur les choses temporelles en tant qu'elles sont liées avec la religion, et Suarez atteste que c'est là une définition reçue et approuvée par le consentement commun de l'Eglise (*De fide*, d. 28, s. 3, No. 22.) On pourra trouver qu'il est inutile et inopportun de faire cette déclaration, comme de rappeler que l'Etat a le droit et en certains cas le devoir de réprimer par des peines légales les violateurs de la loi catholique ; mais la *Revue de Dublin* estime que la déclaration serait d'autant plus opportune qu'il importe davantage de signaler toutes les erreurs qui proviennent du libéralisme.

La large place donnée dans le *Syllabus* aux propositions erronées sur le sacrement de mariage permet aussi de croire que le Concile s'occupera sérieusement des questions relatives à ce sacrement. Les encouragements donnés au *mariage civil* dans plusieurs Etats catholiques, rendent très-opportune pour les particuliers et pour les hommes d'Etat la déclaration de cette vérité, que l'union de deux personnes baptisées n'est qu'un concubinage et un péché mortel, lorsqu'elle n'est pas sanctionnée par le sacrement de mariage.

Le Saint-Père regarde son principat civil comme la pierre angulaire de la société politique chrétienne ; il en a revendiqué la possession de la façon la plus énergique pendant tout son pontificat, et il impose aux catholiques l'obligation d'en reconnaître la nécessité morale ; nul doute que le Concile n'affirme de nouveau cette obligation.

L'esprit de révolution et d'anarchie est l'un des plus grands maux auxquels le Concile doit apporter remède ; il est donc probable qu'il proclamera l'obligation d'obéir aux autorités civiles, et il est possible qu'il entre dans quelques développements à cet égard. Quel est le degré de malversation qui fait qu'un prince cesse d'être *légitime* et qu'on n'est plus obligé

de lui obéir ? Comment doit-on se conduire vis-à-vis des gouvernements *de droit* et des gouvernements *de fait* ? Comment doit-on régler l'obéissance dans les monarchies constitutionnelles où l'autorité suprême ne réside pas exclusivement dans la personne du prince, mais en même temps dans un corps gouvernant désigné par la constitution ? Autant de questions très-déliées sur lesquelles la conscience chrétienne peut désirer des lumières, et sur lesquelles le Concile pourra être appelé à se prononcer.

Il est une autre classe de questions sociales sur lesquelles la lumière n'est pas moins désirable. L'Eglise mise à part, quel degré d'autorité Dieu a-t-il donné au gouvernement civil sur la famille, sur l'éducation et même sur la propriété ? Jusqu'à quel point, par exemple, la notion de l'enseignement et de l'éducation obligatoire implique-t-elle une usurpation de l'Etat sur les pouvoirs qui ne lui appartiennent pas ?

Nous avons parlé, dans notre dernière Chronique, d'une pétition adressée au Saint-Père à l'occasion du Concile, sur le droit des gens et sur la morale internationale : le Concile jugera-t-il à propos de l'examiner et de donner là-dessus quelques décisions ?

L'infailibilité pontificale sera-t-elle définie ? Nous n'avons pas besoin de dire combien nous le désirons et combien le désire la grande majorité, la presque unanimité des catholiques de tous les pays. Il est certain que cette infailibilité existe ; est-il temps de la définir ? Si l'on demande pour cela que la conviction des catholiques soit formée et que l'épiscopat se soit prononcé dans ce sens en plusieurs circonstances solennelles, l'opportunité de la définition ne peut pas être contestable. Mais nous devons dire que la bulle d'indiction ne fait aucune allusion à cette question, et qu'il convient d'attendre sur ce point ce que le Saint-Esprit suggérera aux Pères du Concile, tout en manifestant nos désirs et en assurant que la définition de l'infailibilité pontificale, telle qu'on l'entend en théologie, serait pour les catholiques l'objet d'une aussi grande joie que l'a été la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

Comment sera décidée la question des rapports entre l'Eglise et l'Etat ? Il est certain qu'elle ne sera pas décidée dans le sens de la séparation. La Religion est l'âme des sociétés, l'Eglise ne décrètera jamais la mort de celles-ci. Mais il importe de bien s'entendre sur le sens de ces mots : l'union de l'Eglise et de l'Etat.

Il y a une union *normale* entre l'Eglise et l'Etat : c'est celle qui présente le gouvernement civil comme sincèrement catholique, et comme ayant le pouvoir de gouverner selon ses convictions. Dans cette situation, l'Eglise a tous les droits qu'elle peut réclamer. Mais c'est là une situation du passé ; cette union normale n'existe plus nulle part ailleurs que dans les Etats de l'Eglise.

Quelques-uns entendent par l'union de l'Eglise et de l'Etat une union telle, que ces deux sociétés n'en font véritablement qu'une, qui est en

réalité absorbée par l'Etat, comme on l'a vu longtemps en Angleterre, comme on le voit en Russie, comme on cherche à l'introduire partout où le pouvoir civil veut dominer et absorber à son profit le pouvoir spirituel. Mais ce n'est plus l'union, c'est la confusion, car l'union suppose la distinction ; et, ici, l'Eglise ne peut plus se distinguer de l'Etat. Il est clair que ni le Concile ni le saint-siège ne peuvent approuver une pareille union.

Enfin, il existe un troisième mode d'union qui est devenu la situation habituelle de l'Eglise dans les pays catholiques ; c'est l'union produite par les concordats, au moyen desquels les deux puissances se font de mutuelles concessions afin d'arriver à un bon accord. Quand nous disons de mutuelles concessions, nous employons le langage ordinaire, car, s'il est vrai que l'Eglise fait des concessions, et souvent de très-importantes, dans le but d'éviter de plus grands maux et de procurer le plus de bien possible, dans des circonstances données, à la société chrétienne, il n'est pas moins vrai de dire que les prétendues concessions de l'Etat ne sont que la renonciation de sa part à des droits usurpés et la réparation d'injustices précédemment commises. Les concordats font donc un grand bien, mais il est clair qu'ils ne rétablissent pas complètement l'union normale entre l'Eglise et l'Etat, puisqu'ils forcent l'Eglise à faire des concessions qui sont une diminution de ses droits ; dans les circonstances actuelles, ils sont souvent le meilleur moyen de conserver la concorde entre l'Eglise et l'Etat, mais ils ne sont pas l'idéal qui s'est autrefois réalisé et qu'il est permis de désirer pour l'avenir."

C'est ainsi que les Journaux catholiques, sans vouloir pénétrer le secret inviolable des Congrégations romaines, sans avoir la prétention de leur tracer un plan, s'efforcent de pressentir qu'elle sera l'œuvre du Concile, sans cependant assurer qu'elle sera telle qu'ils l'entrevoient.

II.

Les préparatifs à Rome, se poursuivent avec une étonnante activité, et l'on sent au tressaillement du monde entier, que l'Esprit-Saint lui-même agit les âmes comme au temps des Apôtres. Les commissions préparatoires ont fortement avancé leurs travaux. En France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie paraissent des écrits où sont étudiées les questions relatives au Concile. Les évêques publient de nouvelles Instructions Pastorales à l'occasion de l'Indulgence jubilaire que Pie IX vient d'accorder ; les protestants d'Allemagne et d'Angleterre tournent leurs regards vers Rome, avec des sentiments d'espérance, ou s'irritent d'un mouvement qui menace l'hérésie ; le schisme Oriental se préoccupe, et l'incrédulité, qui voulait d'abord railler, reconnaît qu'un Concile œcuménique, n'est pas un événement ordinaire ; tous sont obligés d'avouer que cette Eglise catholique qu'on se plaît tant à représenter comme déserte et mourante, est au

contraire pleine de vie, et que cette institution de la Papauté, contre laquelle s'élève tant de clameurs, de passions et de haines, ne fait que grandir et se fortifier, comme ces grands chênes plantés sur les montagnes, dont les tempêtes ne font que consolider les racines, qui s'enfoncent de plus en plus dans le sol, pendant que la tige s'élance vers le ciel et que les branches s'étendent dans tous les sens.

Des conciles provinciaux viennent à leur tour, dans plusieurs pays, préparer l'œuvre du Concile général. Il vient de s'en tenir un à Smyrne sous la présidence de Mgr. Spaccapetra : tous les évêques du rite latin de la Turquie et de la Grèce s'y trouvaient : on s'y est occupé de discipline et de rite, et l'on y a étudié les questions relatives à la réunion des Orientaux. D'un autre côté, le synode patriarcal du rite arménien est convoqué ; il s'est ouvert à Constantinople, le 17 juillet, sous la présidence de Mgr. Massoun : on comptait qu'il s'y trouverait vingt évêques. La vénérable assemblée a dû s'occuper particulièrement de la discipline, du rite et de la liturgie de cette église d'Arménie, dont le courage et la persévérance ne se sont jamais trouvés en défaut.

Ainsi les églises d'Orient demeurées fidèles ne demeurent pas oisives ; elles travaillent à ramener les églises séparées. Entourées d'écueils, placées sur le terrain de la lutte, comme de valeureux soldats, elles se reposent du combat, en fourbissant leurs armes. Pendant de longs siècles leur mérite a été de résister au schisme, et aujourd'hui elles vont l'attaquer dans ses propres foyers. Sans parler d'autres œuvres, il y a en Bulgarie un noyau de prêtres qui font d'héroïques efforts pour se maintenir au poste où la Providence les a placés, et loin de reculer, ils avancent. Si le dévouement sans borne, l'abnégation absolue, l'amour de la vérité et le zèle de la charité sont encore comptés pour quelque chose dans ce monde, ces missionnaires auront, un jour, une belle page dans l'histoire de la péninsule formée par la chaîne des Balkans.

Tout près de nous, nous avons à signaler le dixième concile provincial de Baltimore. Ce concile s'est proposé d'étudier les moyens d'assurer les fruits du Concile Plénier de 1866, dont nous avons déjà parlé, et de préparer les questions qui pourront être portées au Concile œcuménique. La Lettre pastorale des Evêques du concile aborde l'une après l'autre les principales erreurs qui prévalent dans la grande république Américaine.

La première cause de la dépravation des mœurs, ils l'attribuent au système d'écoles communes et sans Dieu qui couvrent les Etats-Unis.

Après avoir recommandé la *société de publication catholique* de New-York, les Pères du concile s'élèvent contre le crime infâme de l'infanticide avant la naissance : ils s'élèvent contre les danses *rondes* ou *Allemandes*. Ils recommandent les Noirs à la vigilance des pasteurs : l'établissement de nouveaux asiles d'orphelins et de délaissés ; la stricte obéissance de la discipline ecclésiastique, et l'obéissance aux évêques. Enfin la Lettre pastorale se termine par un appel à se réjouir dans le Seigneur à l'occasion du Jubilé de Pie IX.

Nous terminons cette Chronique par une nouvelle, qui est le démenti de tant de bruits contradictoires au sujet de l'attitude du gouvernement français vis-à-vis de Rome, et qui tous, comme tant d'autres de mauvais aloi, proviennent de source italienne ou anglaise, hostile à la France.

A l'occasion de l'anniversaire du couronnement de Pie IX, l'ambassadeur français, M. de Banneville, a fait des ouvertures auprès de la Cour pontifi-

cale, pour que le Gouvernement français soit représenté au Concile : promettant, de nouveau, le maintien de l'ordre et de la sécurité publiques pendant toute la durée de l'auguste assemblée. Le Saint-Père a accueilli ces ouvertures avec une grande joie, et espère que l'exemple de la France sera suivi par toutes les autres puissances catholiques.

L'*Univers* croit pouvoir assurer que le Gouvernement sera représenté par des évêques.

Par cette démarche, le Gouvernement de l'Empereur a protesté contre les bruits malveillants des partis qui s'efforçaient de présenter la France de connivence avec la Bavière, la Prusse et l'Italie, pour empêcher la tenue du Concile général.

Une souscription a été ouverte à Lyon pour offrir au Saint-Père, à l'occasion du Concile œcuménique, une Chasuble et une Chape, chefs-d'œuvre de la fabrication lyonnaise déjà si renommée.

Cette pensée a rencontré dans la population l'accueil le plus sympathique, et fait tout espérer qu'elle pourra être réalisée avec un entier succès.

L'ordonnance des sujets et le dessin des cartons ont été confiés au sentiment éminemment chrétien et au crayon délicat de M. Charles Franchet, architecte.

L'artiste, heureusement inspiré, a placé au centre de la croix de devant, le Sacré-Cœur de Jésus, exprimant une dévotion pour laquelle Pie IX a une dilection particulière.

Sur le dos, au milieu de la colonne perpendiculaire décrite par les galons, est encadrée dans une auréole elliptique la figure du Christ enseignant, autour duquel on lit ces paroles : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.*

La bordure de la chasuble est formée par les noms et les dates des dix-neuf conciles œcuméniques, y compris le Concile du Vatican, 1869.

Au centre du chaperon de la Chape, l'œil repose sur la suave image de la Vierge-Immaculée, revêtue du soleil, couronnée d'étoiles et posant son pied vainqueur sur la tête du serpent.

Les orfrois sont occupés par les emblèmes traditionnels de la Reine des Anges.

Turris Davidica.—*Domus aurea.*—*Sedes sapientie.*—*Vas honorabile.*
Turris eburnea.—*Janua cæli.*—*Speculum justitie.*—*Vas insigne devotionis.*

Des entrelacs d'ornements en rainceaux de style raphaëlesque enrichissent le fond de la chape. Ils sont traités avec sobriété, de façon à laisser ressortir dans toute sa valeur, l'éclat des sujets principaux.

Au bas des orfrois, accusant la provenance et la pensée des donateurs, seront brodées : d'un côté, les armes de la ville de Lyon, avec l'inscription dédicatrice : de l'autre, celles des Mastai.

L'agrafe a été commandée à la célèbre fabrique d'orfèvrerie de M. Armand Caillat.

L'exécution de ces nobles vêtements est confiée à la maison Tassinari, Châtel et Viennois.

L'un et l'autre se composera, pour étoffe de fond, d'un tissu dit : *fond frisé argent.*

C'est ainsi que loin de se relâcher, le dévouement filial des catholiques envers Pie IX, se renouvelle sans cesse, et se traduit par de nouveaux dons et de riches offrandes.

LES GRANDS FLEUVES DU NORD DE L'AMERIQUE.

II.

LA COPPERMINE OU RIVIERE DU CUIVRE.

Navigation sur la mer polaire et le retour.

(*Suite.*)

Le 22 août 1821 commencèrent les misères du retour. En ce moment, il restait à peine aux voyageurs pour deux jours de vivres, et près de quatre cents lieues les séparaient du fort de l'Entreprise, où les dispositions de Franklin leur faisaient espérer de trouver un premier dépôt d'approvisionnements.

Des messagers dévoués, expédiés à plusieurs reprises vers les factoreries de l'intérieur, avaient dû diriger sur ce point toutes les ressources puisées dans ces établissements et dans le concours des Indiens. En remettant le pied sur le continent, Franklin chargea en outre M. Back, celui de ses compagnons dont il avait apprécié le mieux la force et l'indomptable énergie, de prendre les devants et d'aller hâter l'exécution de ces mesures, d'où dépendait le salut de l'expédition... Ces précautions devaient être vaines et les secours se faire attendre longtemps!..

Ils rentrèrent sur le continent par un cours d'eau qu'ils nommèrent la rivière de Hood; rivière encombrée de rapides et où leur navigation vint aboutir aux pieds d'une chute, dont le caractère grandiose suffirait à justifier la renommée des contrées les plus célèbres pour la beauté de leurs scènes naturelles. Resserrée entre deux parois perpendiculaires de plus de deux cents pieds d'élévation, la rivière tombe tout entière en deux cascades superposées, dont la hauteur totale atteint probablement cent mètres, et les dépasse peut-être; car le gouffre où la masse bouillonnante se précipite est si étroit, si abrupt, que l'œil du spectateur n'en peut apercevoir le fond, d'où une colonne isolée, d'un beau grès rose, mélangé de feldspath, monte et s'élève à une vingtaine de mètres au-dessus de l'écume des eaux. MM. Back et Hood firent de belles études de cette grande scène à laquelle Franklin donna le nom du célèbre philanthrope Wilberforce.

Dès le 3 septembre les voyageurs, arrêtés par les glaces et les bas-fonds, abandonnèrent leurs embarcations désormais inutiles, et en fabriquèrent de plus légères, dans la prévision des cours d'eau qu'ils pouvaient

rencontrer. Le grément et les pièces démontées de ces nouvelles embarcations élevèrent à quatre-vingt-dix livres le poids que chaque homme dut porter, et sous cette charge, aiguillonnés par les menaces réunies de la famine et de la mauvaise saison, ces pauvres gens précipitèrent leur marche sur la neige à raison d'un mille à l'heure, y compris le temps du repos.

Le surlendemain, ils n'avaient plus rien à manger ; leur dernier morceau de viande salée et leur dernière pincée d'arrow-root avaient composé leur insuffisant repas de la veille. Privés, de plus, de tout moyen de faire du feu, ils se couchèrent à jeun, et, pendant deux jours, restèrent comme ensevelis sous une lourde tempête de neige, dont les tourbillons, pénétrant les impuissantes parois de leurs tentes, chargèrent leurs couvertures d'une couche glacée de plusieurs pouces d'épaisseur. " Nos souffrances, dit Franklin, causées par un pareil temps et par un froid de vingt degrés, sous une pauvre tente de toile, peuvent aisément s'imaginer, mais restaient néanmoins bien au-dessous de celles que nous apportait la faim."

Le 7 septembre, épuisés de besoin, leurs vêtements roidis par la gelée, et ayant plié leur tente et leurs couvertures chargées de glaçon, il leur fallut tenter de nouveau les hasards du désert. Après s'être nourris exclusivement pendant plusieurs jours de cette espèce de lichen que les Canadiens ont baptisé du nom de *tripe de roche*, et dont la substance mucilagineuse pouvait à peine tromper les angoisses de leurs estomacs, ils eurent l'heureuse chance de tuer un bœuf musqué ; l'écorcher et le dépecer fut l'affaire d'un instant, le contenu de sa panse fut dévoré tel quel, et ses intestins crus, sur lesquels cette bande d'affamés se jeta avidement, furent proclamés par les plus délicats " un met sans égal."

Malheureusement cette bonne fortune devait demeurer un fait isolé dans ce qu'on pourrait appeler la *retraite polaire* de Franklin et de ses compagnons, et les misères déjà endurées n'étaient que le prélude des inexpriables épreuves qui les attendaient.

En effet, les longues privations et les fatigues sans repos frappèrent de leurs résultats ordinaires les moins bien trempés d'entre eux ; atteints d'une apathique insouciance, ils se débarrassèrent des fardeaux qui retardaient leur marche ou aggravaient leur état de faiblesse. Ainsi furent abandonnés tour à tour les canots, leurs seuls moyens de transport sur les lacs et les rivières qu'ils pouvaient avoir à traverser, les filets de la pêche qui, dans une heure opportune, auraient pu pourvoir à leur subsistance ; ainsi leurs traîneaux, dernier espoir des malades et des blessés, furent dépecés et brûlés.

Le châtiment de ces défaillances et de ces abandons ne se fit pas longtemps attendre. L'expédition se retrouva bientôt sur les bords de la rivière Coppermine, qui devint pour elle un infranchissable obstacle.

Dans cet embarras, le docteur Richardson, toujours dévoué, résolut de tenter à la nage la traversée du courant pour aller fixer sur l'autre bord

une corde qui pût servir à haler, d'une rive à l'autre, un chétif radeau de ramilles de saule et de bouleau. Le docteur était à peine au milieu de la rivière que la rigueur du froid lui enleva l'usage de ses bras ; sans se décourager, il se tourna sur le dos et continua à nager dans cette position ; mais, avant de gagner la rive, il se sentit aussi paralysé des deux jambes. Ses compagnons, qui le suivaient des yeux avec un intérêt qu'on peut aisément se figurer, le voyant tout à coup disparaître sous l'eau, se hâtèrent de le ramener à eux au moyen de la corde, heureusement fixée autour de ses reins ; retiré de l'eau glacée, presque sans connaissance, on l'enveloppa de couvertures, on alluma à ses côtés un grand feu de branches de saule, et, au bout de quelques heures, il put retrouver la parole et indiquer la manière dont on devait le traiter. La peau de toute la partie de son corps qui avait été placée du côté du feu perdit toute sensibilité, et ne reprit son état naturel que l'été suivant. Ses jambes enflèrent et restèrent douloureuses, également jusqu'au retour de la belle saison.

Ce ne fut qu'au bout de huit jours d'efforts que l'on parvint à conduire un radeau sur la rive opposée, et qu'un va-et-vient ayant été établi, chacun des voyageurs traversa successivement la rivière.

Dès lors, leur nourriture se réduisit invariablement aux mousses des rochers et aux carcasses des daims morts dans ces solitudes, et dont les loups avaient depuis longtemps dévoré les chairs. En calcinant au feu ces ossements, ils en composaient une bouillie infecte qu'ils assaisonnaient avec des fragments de peaux ou de morceaux de leurs vieux souliers, et, bien que l'âcreté putride de cet aliment excoriât leurs lèvres et leurs palais, ils s'estimaient heureux quand il ne leur manquait pas.

Bientôt les forces de la plupart des voyageurs succombèrent sous un tel régime. Chaque jour, quelqu'un d'entre eux s'affaissait sur la route et manquait au bivouac du soir. Le docteur Richardson, dont la froide résolution et la constance chrétienne soutenaient la vigueur chancelante, se dévoua à rester en arrière pour recueillir et soigner les traînardes, et lorsque, après six semaines de lutte contre une nature maudite, Franklin, brisé lui-même d'efforts et de besoins, atteignit enfin la hutte de l'Entrepris, il ne comptait plus avec lui que cinq personnes sur vingt-trois qui avaient quitté, sous sa conduite directe, les bords de l'Océan Glacial.

Un affreux mécompte les attendait en ce lieu, sur lequel s'étaient concentrées toutes leurs espérances. Ils le trouvèrent complètement nu et abandonné.

“ A cet vue, il est impossible, dit Franklin, de décrire nos sensations. Nul de nous ne put s'empêcher de verser des larmes, bien moins sur son propre sort que sur celui des malheureux amis que nous avons laissés en arrière, et dont le salut dépendait entièrement d'un secours immédiat que nous nous voyions dans l'impossibilité de leur envoyer.

“ Nous trouvâmes cependant dans la hutte une note de M. Back, par

laquelle il nous informait qu'il y était arrivé deux jours auparavant, par une autre route, et qu'il s'était mis à la recherche des Indiens, se proposant, s'il était assez heureux pour les rencontrer, de se rendre au fort Providence, d'où il pourrait envoyer à notre aide ; mais il doutait que, dans l'état de débilité où ils se trouvaient, lui ou les siens pussent arriver jusque-là."

La situation de Franklin et de sa faible suite devient alors extrême, et ce que cet homme héroïque déploie de force d'âme et de courage pour sauver ses malheureux compagnons et les arracher à leur prostration à quelque chose de surhumain.

N'ayant d'espoir que dans les Indiens, et pensant qu'il peut les rencontrer sur la route qui conduit au fort Providence, il se détermine à prendre cette direction avec deux des siens, les trois autres pouvant à peine se mouvoir.

Il part donc, n'ayant pour toute provision que la peau de daim brûlée. A la halte du soir, les pauvres voyageurs, pour se procurer un peu de chaleur, n'ont d'autre moyen que de se serrer l'un contre l'autre, au sein d'une nuit glacée et sous un vent qui semble percer leurs corps décharnés.

Le lendemain matin, comme ils se remettent en route, Franklin tombe entre deux rochers, et, dans cette chute, ses raquettes se brisent. Cet accident, joint à l'épuisement de ses forces, ne lui permet plus de suivre le pas de ses compagnons ; mais il ne saurait se résoudre à retarder leur marche. Leur vie ne tient-elle pas à un prompt secours ? Laisant alors ses deux camarades d'infortune poursuivre la recherche de M. Back ou des moyens de lui faire savoir qu'ils se dirigent vers le fort Providence, il se décide à retourner seul.

Revenu à son déplorable gîte, il y trouve les deux Canadiens qu'il y a laissés, réduits à un tel degré d'exténuation et d'abattement qu'il ne peut en obtenir le moindre effort. C'est donc à lui seul de pourvoir aux nécessités de sa vie et de la leur.

" Je n'étais occupé, dit-il, qu'à fouiller la neige pour y chercher quelques débris d'animaux provenant de nos chasses et de nos repas de l'automne précédent. Je fus assez heureux pour découvrir sous un morceau de glace un certain nombre de carcasses de daims, mais je n'eus pas la force d'en traîner plus de deux à notre cahute."

C'est ainsi que se passent de longs jours d'attente, et quelles décevantes péripéties viennent encore se jouer des faibles espérances qui les soutiennent !

Un soir, ils voient arriver un être qui, sous la glace et la neige qui le couvrent, conserve à peine la forme humaine ; c'est un messager de M. Back. Tombé dans une cataracte, il a, pour la troisième fois depuis son départ de la côte, failli se noyer ; il est expirant et sans voix. Ils s'empressent autour de lui, ils le délivrent de ses haillons glacés, le réchauffent,

lui font avaler quelques gorgées de leur fétide bouillon. Il retrouve enfin la parole ; mais c'est pour leur dire : " M. Back n'a encore découvert aucune trace des Indiens !!! "

" Un autre soir, comme nous étions, dit Franklin, réunis autour du feu, devisant sur nos tristes chances de salut, des voix se font entendre au dehors. Grande joie. Sans doute ce sont les Indiens. Mais qu'on imagine notre désappointement quand nous vîmes paraître à la porte les figures livides et décharnées du docteur Richardson et d'Hepburn, seuls survivants de ceux que nous avons laissés en route. Nous eûmes assurément un grand plaisir à nous voir, bien que nos traits se révélassent mutuellement les ravages qu'avaient faits sur chacun de nous la fatigue, les inquiétudes et la famine. Le docteur, particulièrement, fut saisi du son sépulcral de nos voix, et nous exhorta aussitôt à faire meilleure figure, sans se douter de celle qu'il faisait lui-même, et qui était frappée au même coin que les nôtres."

Hepburn apportait une perdrix : le docteur la pluma sur-le-champ et, l'ayant exposée au feu pendant quelques minutes, il la divisa en six parts. Franklin et ses trois compagnons se jetèrent avidement sur cette chair, la seule qui eût approché de leurs lèvres depuis trente et un jours. Leurs esprits étant un peu ranimés par ce faible aliment, le docteur s'efforça de les relever encore en leur faisant espérer que le lendemain Hepburn pourrait tuer un des daims qu'ils avaient vus aux environs. Il s'efforça aussi de leur inspirer quelques soins de leur habitation ; puis, tirant sa Bible de sa poche, il leur lut, avant qu'ils se livrassent au sommeil, des prières, des psaumes, des passages appropriés à leur situation.

Comme trait caractéristique des extrémités auxquelles l'homme peut être réduit dans un pareil milieu, ajoutons ici que ce même docteur Richardson, ce stoïque chrétien, sur les deux seuls membres de l'expédition qu'il eût pu sauver, venait d'être obligé d'en tuer un de sa propre main ; ce malheureux, poussé par l'excès des souffrances à la monomanie du meurtre, était un chasseur canadien, nommé Michel. Dans le trajet du désert il avait égorgé au moins trois de ses compagnons dans un but évident de cannibalisme, et se préparait à poursuivre sur les survivants le coup de ses attentats, lorsque le docteur lui cassa la tête d'un coup de pistolet.

La conduite de l'Iroquois Michel excitait depuis longtemps les soupçons du docteur. Il se montrait opiniâtre et insubordonné ; quelques indices donnaient lieu de craindre qu'il n'eût assassiné deux hommes détachés avec lui par le capitaine Franklin vers Richardson. Seul il était arrivé au campement du docteur ; il conservait toutes ses forces tandis que ses compagnons dépérissaient à vue d'œil. Un jour, il apporta à la tente un morceau de chair de loup, disait-il, qu'il fit manger à Richardson et aux autres. On eut lieu de croire un peu plus tard que c'était un triste débris du corps d'un de ses infortunés camarades. Ses manières et son langage

avaient d'ailleurs subi un changement frappant. Il ne voulut plus chasser ni couper du bois pour entretenir les feux. " Il n'y a pas de gibier," répondit-il une fois à M. Hood qui le conjurait de venir en aide à ses compagnons : " Vous feriez mieux de me tuer et de me manger." Un dimanche matin, le docteur, après avoir lu le service divin, venait de sortir de sa tente, lorsqu'il entendit l'explosion d'une arme à feu. En même temps Hepburn qui, non loin de là, était occupé à abattre un arbre, lui cria d'un ton d'alarme de revenir au plus vite. Entrés précipitamment dans la tente, ils trouvèrent M. Hood étendu sans vie à côté du foyer, la tête traversée d'une balle. Au premier coup d'œil le docteur crut que son ami, cédant aux souffrances du froid et de la faim, avait eu recours au suicide ; mais le trajet de la balle, entrée par l'occiput et sortie à travers l'os frontal, ne lui permit pas d'admettre longtemps cette supposition ; l'enseigne Hood était victime d'un assassinat et le meurtrier ne pouvait être que Michel. Celui-ci avant même qu'on l'accusât, s'empressa de protester de son innocence et laissa clairement paraître les craintes de sa conscience coupable. M. Hood était un jeune officier doué de talents et de distinction. Il avait supporté des souffrances inouïes avec une fermeté admirable. Retenu depuis longtemps sur un lit de douleur, il contemplait avec calme la fin prochaine de son existence. A côté de son corps sanglant on trouva encore ouvert un exemplaire des *Saintes Ecritures*, comme si ses mains défaillantes eussent laissé échapper le volume au moment où le coup mortel fermait pour toujours ses yeux fixés sur le texte sacré. Ses restes furent déposés au milieu d'un bouquet de saules, et le soir, sous la tente, le docteur Richardson ajouta à la prière ordinaire le service des morts.

Il fallait cependant se tenir en garde contre le féroce Indien, qui ne cessait de murmurer des menaces contre Hepburn. Comme s'il eût voulu se ménager à l'avance l'apologie d'un nouveau meurtre, il ne cessait de répéter que son oncle et deux de ses cousins avaient été tués et mangés autrefois par les hommes blancs. Hepburn et le docteur furent enfin obligés de reconnaître que leur salut commun exigeait sa mort. Hepburn offrit de se charger de l'exécution, mais Richardson voulut garder pour lui la responsabilité d'une mesure qu'il avait le premier proposée, et sans tarder davantage voyant l'Iroquois se diriger de leur côté, il marcha sur lui et lui brûla la cervelle.

" Convaincu de la nécessité de cet homicide, dit M. Richardson, je le pris sous ma responsabilité. Je m'en serais abstenu si je n'avais eu que ma vie à défendre ; mais je répondais de celle d'Hepburn, dont le courage et le dévouement avait plus d'une fois sauvé mes jours."

Cet Hepburn, au dire de Franklin, devint, en effet, par son activité incessante et son invincible ténacité, le principal instrument de salut des débris de l'expédition, depuis le moment de leur réunion jusqu'au 7

novembre, époque à laquelle ils furent délivrés de leur isolement par l'arrivée des Indiens, enfin atteints et expédiés par M. Back.

Leurs grandes souffrances finirent là.

Le 11 décembre, sous la conduite de leurs guides indigènes, ils atteignirent le fort Providence, où ils firent leurs adieux à l'honnête Akaitcho. Obligés de lui avouer que les marchandises promises en prix de ses services n'étaient pas encore arrivées, et qu'ils allaient rester ses débiteurs : "Que voulez-vous ? leur dit-il ; le monde va mal ; vous êtes pauvres, et, puisque les marchandises qui nous sont dues ne sont pas arrivées, nous ne pouvons les avoir. Je ne regrette pourtant pas de vous avoir fourni des provisions. Jamais un Indien-Cuivré ne souffrira que des Visages-Pâles souffrent de la faim sur ses terres de chasse sans leur venir en aide. Je me flatte pourtant que nous recevrons l'automne prochain ce que vous nous avez promis. Dans tous les cas, ajouta-t-il gaiement, voilà la première fois que des Indiens-Cuivrés seront créanciers des Visages-Pâles. Je sais, dit-il en finissant, que vous notez sur vos livres tout ce qui vous arrive ; eh bien, si vous avez écrit tout ce que nous avons pu dire ou faire de mal, n'oubliez pas aussi ce que nous avons fait de bien."

Après avoir distribué en présents au digne chef et à ses gens toutes les bagatelles qu'ils purent réunir, Franklin, Back et le docteur se rendirent au fort de l'Elan où ils passèrent l'hiver. Enfin, en juillet 1822, ils terminèrent à la factorerie d'York un voyage de plus de deux mille cinq cents lieues, pendant lequel ils avaient déployé toutes les facultés de l'énergie humaine, jusqu'aux extrêmes limites de l'héroïsme.

LA RAGE.

(A l'occasion de l'histoire du chien.)

II.

Suite.

L'abondance de la bave n'est pas toujours un signe de rage.—Imprudence fatale.—Vomissements sanguinolents.—Aboiement caractéristique.—Mutisme sous la douleur.—Le Chien enragé toujours excité par la vue d'un autre chien.—Singulière observation.—Période furieuse.—Habitudes et allures du Chien enragé.—Sang-froid d'une femme mordue par son chien.

La bave ne constitue pas, par son abondance exagérée, un signe caractéristique de la rage du chien, comme on le croit trop généralement. C'est donc une erreur d'inférer de l'absence de ce symptôme que la rage n'existe pas.

Il est des chiens enragés dont la gueule est remplie d'une bave écumeuse, surtout pendant les accès.

Chez d'autres, au contraire, cette cavité est complètement sèche, et sa muqueuse reflète une teinte violacée. Cette particularité est surtout remarquable dans les dernières périodes de la maladie.

Dans d'autres cas, enfin, il n'y a rien de particulier à noter à l'égard de l'humidité ou de la sécheresse de la cavité buccale.

L'état de sécheresse de la bouche et de l'arrière-bouche donne lieu à la manifestation d'un symptôme d'une extrême importance, au point de vue où la rage canine doit être surtout envisagée ici, c'est-à-dire au point de vue de sa transmission à l'homme.

Le chien enragé dont la gueule est sèche fait avec ses pattes de devant, de chaque côté de ses joues, les gestes qui sont naturels au chien dans l'arrière-gorge ou entre les dents duquel un os incomplètement broyé s'est arrêté. Il en est de même quand la paralysie des mâchoires rend la gueule béante, ainsi que cela se remarque dans la variété de rage que l'on appelle la *rage-mue*, ou à une période avancée de la rage furieuse.

Rien de dangereux comme les illusions que fait naître dans l'esprit des propriétaires des chiens la manifestation de ce symptôme. Pour eux, presque toujours, il est l'expression certaine d'un os dans l'arrière-gorge, et désireux de secourir leurs chiens, ils procèdent à des explorations et ont recours à des manœuvres qui peuvent avoir les conséquences les plus funestes, soit qu'ils se blessent eux-mêmes contre les dents, en introduisant les doigts dans la gueule du malade, soit que celui-ci, irrité, rapproche convulsivement les mâchoires et fasse des morsures.

Un vétérinaire de Lons-le-Saulnier, en France, M. Nicolin, est mort, en novembre 1846, victime de la rage qu'il avait contractée en examinant la cavité bucale d'une petite chienne qui, au dire de son maître, devait avoir dans la gorge quelque chose qui l'empêchait de manger. Ce malheureux praticien, trop confiant dans ce qu'on lui disait, n'avait pas assez examiné la chienne, en apparence inoffensive, qu'on lui présentait, et s'était mépris sur la nature réelle de la cause qui empêchait la déglutition chez cette chienne.

Ce terrible exemple montre assez combien il faut se tenir en garde contre ce que peuvent avoir les animaux de l'espèce canine chez lesquels l'acte de la déglutition ne peut pas s'effectuer ou ne s'achève qu'avec un embarras marqué.

Le vomissement est quelquefois un symptôme du début de la rage. Quelquefois aussi les matières rejetées sont sanguinolentes et même formées par du sang pur qui provient sans doute de blessures faites à la muqueuse de l'estomac par des corps durs, à pointes acérées, que l'animal a pu avaler.

Ce dernier symptôme a une grande importance, parce que, étant exceptionnel, il peut se faire qu'il n'éveille pas l'idée de la rage et qu'on ne l'apprécie pas à sa véritable valeur.

Je ferai ici volontiers l'aveu, qui peut être profitable à tous, que, dans le mois de novembre 1864, je fus mis en défaut par un chien qui me fut présenté à Alfort, et qui, au dire de son conducteur, vomissait du sang depuis la veille. En voyant ce malade, l'idée ne me vint pas, je le confesse, qu'il fût affecté de la rage. J'ordonnai de le faire conduire au chenil, et prescrivis une potion. Heureusement qu'une fois soustrait à l'influence de son maître, et encafé, cet animal permit de reconnaître les signes non douteux de son état morbide réel. L'élève chargé du soin de ce malade vint me prévenir. Bien entendu que ma prescription première ne fut pas exécutée ; et ainsi l'erreur de diagnostic que j'avais commise dans un examen rapide n'eut pas les conséquences terribles qu'elle aurait pu avoir.

Il est facile de voir, par cet exemple, combien tout à l'heure j'avais raison de dire que tout chien malade devrait être, en principe, considéré comme suspect. Il est bien rare que, dans ma clinique, je me départisse de cette règle, dont je recommande aux élèves l'observance la plus rigoureuse. Cette fois, dans un moment de préoccupation, je m'en suis écarté, et peu s'en est fallu que cet oubli de ma part n'eût causé un malheur irréparable.

Il faut donc se tenir en garde contre un chien qui vomit du sang.

L'aboiement du chien enragé est tout à fait caractéristique, si caractéristique, que l'homme qui en connaît la signification peut, rien qu'à l'entendre, affirmer à coup sûr l'existence d'un chien enragé là où cet aboie-

ment a retenti. Et il ne faut pas, pour arriver à cette sûreté de diagnostic que l'oreille ait été longtemps exercée. Celui qui a entendu une ou deux fois hurler le chien qui rage, en demeure si fortement impressionné, quand, cela va de soi, on lui a donné le sens de ce hurlement sinistre, que le souvenir en reste gravé dans sa mémoire, et lorsque, une autre fois, le même bruit vient à frapper son oreille, il ne se méprend pas sur sa signification.

Faire comprendre par des paroles ce que c'est que le hurlement rabique nous paraît impossible. Il faudrait, pour en donner une idée, pouvoir l'imiter, comme font certains imitateurs de la voix des animaux. Tout ce qu'il nous est possible de dire ici, c'est que l'abolement du chien sous le coup de la rage est remarquablement modifié dans son timbre et dans son mode.

Au lieu d'éclater avec sa sonorité normale et de consister dans une succession d'émissions égales en durée et en intensité, il est rauque, voilé, plus bas de ton, et à un premier abolement fait à pleine gueule, succède immédiatement une série de trois ou quatre hurlements décroissants qui partent du fond de la gorge et pendant l'émission desquels les mâchoires ne se rapprochent qu'incomplètement, au lieu de se fermer à chaque coup, comme dans l'abolement franc.

Cette description ne peut donner, sans doute, qu'une idée bien incomplète de l'abolement rabique ; mais l'important, après tout, au point de vue prophylactique, c'est que l'on soit bien prévenu que *toujours* la voix du chien enragé change de timbre ; que toujours son abolement s'exécute sur un mode complètement différent du mode physiologique. Il faut donc se tenir en défiance quand la voix connue d'un chien familier vient à se modifier tout à coup et à s'exprimer par des sons qui, n'ayant plus rien d'accoutumé, doivent frapper par leur étrangeté même.

Une particularité très-curieuse de l'état rabique, et qui peut avoir une très-grande importance au point de vue diagnostique, c'est que l'animal est *muet* sous la douleur. Quelles que soient les souffrances qu'on lui fasse endurer, il ne fait entendre ni le sifflement nasal, première expression de la plainte du chien, ni le cri aigu par lequel il traduit les douleurs les plus vives.

Frappé, piqué, blessé, brûlé même, le chien enragé reste muet ; non pas qu'il soit insensible. Non, il cherche à éviter les coups ; quand on a allumé sous lui la litière de sa niche, il s'échappe du foyer, et se tapit dans un coin pour se soustraire aux atteintes de la flamme. Lorsqu'on lui présente une barre de fer rouge, et que, emporté par la rage, il se jette sur elle furieux et la mord, il recule immédiatement après l'avoir saisie ; le fer rouge appliqué sur ses pattes le fait fuir de même. Il est évident que, dans ces diverses circonstances, l'animal souffre : l'expression de sa figure le dit ; mais, malgré tout, il ne fait entendre ni cris ni gémissements.

Toutefois, si la sensibilité n'est pas éteinte chez le chien enragé, comme

en témoignent les résultats des expériences qui viennent d'être rapportées, elle doit être moindre que dans l'état physiologique. Ainsi, quand on jette sous lui de l'étoupe enflammée, ce n'est pas immédiatement qu'il se déplace ; il y met du temps, c'est le cas de le dire, et quand il se décide enfin à s'échapper, déjà le feu lui a fait de profondes atteintes. Certains sujets, mais ceux-là font exception, ne lâchent pas la barre de fer rouge qu'ils ont saisie avec leur gueule.

Ces faits autorisent à admettre que les chiens frappés de la rage ne perçoivent pas les sensations douloureuses au même degré que dans l'état normal, et c'est ce qui explique comment il peut arriver qu'ils assouvissent leur fureur jusque sur eux-mêmes. Nous avons raconté, dans le *Recueil de Médecine vétérinaire*, l'histoire d'un chien épagnoul appartenant à M. le comte Demidoff et qui, dans un accès de rage, se rongea la queue avec ses dents et finit par se la détacher du tronc. Dans d'autres cas, les malades s'écorchent seulement la peau jusqu'au vif, et les plaies qui résultent de leurs mordillements répétés ressemblent, à s'y tromper, à ces dartres vives qu'il est si commun d'observer sur les chiens. Là se trouve une cause possible d'erreur de diagnostic contre laquelle on ne saurait trop se tenir en garde.

La conclusion à tirer de ce dernier paragraphe, c'est qu'il y a lieu de se méfier du chien qui ne se montre pas sensible à la douleur dans la mesure qu'on sait lui être particulière, et qu'il faut s'en défier aussi quand il porte sur le corps des écorchures à vif qui ont apparu soudainement.

Ces prescriptions paraîtront peut-être bien rigoureuses à la plupart de ceux qui me liront, mais en pareille matière, l'excès de la prudence n'est que trop justifié.

Quelques mots seulement sur ce point, et il sera facile de comprendre combien la règle de conduite que nous venons de formuler peut être salutaire. Il arrive souvent que les personnes qui conduisent aux vétérinaires des animaux enragés leur donnent des renseignements comme ceux-ci : Mon chien est triste depuis un jour ou deux, et, chose tout à fait inhabituelle chez lui, il m'a montré les dents ; je l'ai châtié avec le fouet ou la cravache, et, quoique de sa nature il soit très-plaintif ou criard, il a reçu les coups sans pousser un seul cri.

Un fait comme celui-là n'a, on le conçoit, aucune importance pour qui en ignore la valeur ; mais pour ceux qui savent, voyez tout ce qu'il dit, et quels malheurs pourraient être évités, si, à l'instant où il se produit, la lumière se faisait dans l'esprit de celui qui en est spectateur.

J'en dirai autant du rongement obstiné de l'animal par lui-même, dans des parties déterminées. On l'attribue naturellement à des démangeaisons simples, et ce peut en être, il est vrai, l'unique cause. Mais l'expérience enseigne que ce symptôme peut avoir une signification bien autrement redoutable : témoin le chien de M. le comte Demidoff. La prudence

vent donc que, quand il se produit, on ne le traite pas comme une chose légère, mais que, au contraire, on prenne des mesures comme s'il était gros de conséquences dangereuses.

L'état rabique se caractérise encore par une particularité extrêmement curieuse et d'une importance principale sous le rapport du diagnostic ; nous voulons parler de l'impression qu'exerce, sur un chien affecté de la rage, la vue d'un animal de son espèce. Cette impression est tellement puissante, elle est si efficace à donner lieu immédiatement à la manifestation d'un accès, qu'il est vrai de dire que le chien est le réactif sûr à l'aide duquel on peut déceler la rage encore latente dans l'animal qui la couve.

Tous les jours, à l'École, nous nous servons de ce moyen pour dissiper les doutes dans les cas où le diagnostic peut demeurer incertain, et il est bien rare qu'il nous laisse en défaut. Dès que le chien soupçonné malade se trouve en présence d'un sujet de son espèce, il tend à se jeter sur lui, si sa maladie est réellement la rage, et, s'il peut l'atteindre, il le mord avec fureur.

Et, chose étrange à noter, tous les animaux enragés, à quelque espèce qu'ils appartiennent, subissent la même impression en présence du chien. Tous, en le voyant, s'excitent, s'exaspèrent, entrent en fureur, se lancent sur lui et l'attaquent avec leurs armes naturelles : le cheval avec ses pieds et ses dents, le taureau avec ses cornes, de même le bélier : il n'y a pas jusqu'au mouton qui ne dépouille, sous l'empire de la rage, sa pusillanimité native, et qui, loin de ressentir de l'effroi à la vue du chien, ne lui en inspire, au contraire, et fondant sur lui, tête baissée, ne l'oblige à fuir devant ses attaques.

Voilà, sans doute, quelque chose de bien extraordinaire ; mais voici qui l'est bien davantage encore.

Le chien perdrait, semble-t-il, la singulière propriété qu'il possède de mettre en jeu l'excitabilité des animaux enragés lorsque la maladie dont ceux-ci sont atteints n'est pas de provenance canine. Un cheval auquel M. Renault avait inoculé la rage du mouton contracta cette maladie sous sa forme la plus furieuse, car il se déchirait lui-même la peau des avant-bras à coups de dents. Eh bien ! la vue d'un chien ne produisit sur cet animal aucune excitation notable ; celui qu'on lui jeta dans sa mangeoire fut épargné : il le repoussa du bout de sa tête, sans lui faire aucun mal. Mais quand on lui présenta un mouton, il entra à l'instant même dans un accès de fureur terrible, et la pauvre bête, saisie par lui, fut à l'instant même broyée sous ses dents.

Mais ce fait n'est peut-être qu'une exception ; et à supposer qu'il soit l'expression d'une loi, et que les faits à venir démontrent que les animaux qui ont contracté la rage par inoculation sont surtout impressionnés par la vue d'un animal de la même espèce que celui sur lequel le virus a été puisé, il ne sera pas commun de voir se reproduire le phénomène que nous

venons de relater, parce que rien n'est rare comme la transmission de la rage des herbivores.

Dans le plus grand nombre des cas, ce sont donc les sujets de l'espèce canine qui mettent en jeu l'excitabilité des animaux atteints de la rage.

Il est facile de comprendre quelle est l'importance de la connaissance de ce fait, et combien l'enseignement qui en ressort pourrait être utile, si les propriétaires des chiens, éclairés sur sa signification, étaient mis à même d'en profiter. Tous les jours, en effet, en interrogeant des personnes qui nous amènent des chiens enragés, nous acquérons la preuve que, avant de diriger leurs atteintes contre l'homme, ces chiens se sont montrés très-excitables à la vue d'un animal de leur espèce. "Chose singulière, nous dit-on, mon chien, d'un naturel très-pacifique, est devenu, depuis un, deux ou trois jours, très-agressif pour les autres chiens ; dès qu'il en voit un, il lui court sus."

Cependant, la plupart du temps, cette particularité si significative n'éveille pas l'attention de celui qui l'observe et ne fait naître dans son esprit aucun soupçon ; et cela, parce que, vis-à-vis du maître et des familiers de la maison, rien n'est encore changé dans le caractère de ce chien, que la vue d'un animal de son espèce irrite et rend exceptionnellement hargneux.

Qu'il me soit permis de rapporter ici une anecdote qui, mieux que tous les commentaires, fera ressortir l'importance diagnostique de la particularité curieuse sur laquelle nous venons d'appeler l'attention.

Il y a une vingtaine d'années, une personne conduisit à Alfort, dans un cabriolet de place à deux roues, un fort joli chien de chasse, qui fut placé, non muselé, dans le fond de la voiture, c'est-à-dire sous les jambes de son maître et du cocher. Pendant tout le trajet, et malgré l'excitation que pouvait lui causer la présence d'une personne étrangère, ce chien resta inoffensif. La voiture entra dans l'école, jusqu'à la cour des hôpitaux, et là, le propriétaire du chien le prit dans ses bras et le porta dans mon cabinet, où je me rendis. Il me donna pour renseignement que, depuis deux jours, cet animal était triste et refusait de manger. N'étant pas alors en garde, comme je le suis aujourd'hui, contre la rage et ses modes insidieux de manifestation, je plaçai ce chien sur mes genoux pour l'examiner de plus près. J'étais en train de soulever les lèvres pour me rendre compte de la coloration des muqueuses, lorsqu'un caniche qui m'appartenait entra dans mon cabinet. Dès qu'il l'aperçut, le chien que j'examinais m'échappa des mains sans essayer de me mordre, et se rua sur le caniche, qui parvint à l'éviter sans essayer de dommages. Ce mouvement inattendu et tout à fait inhabituel au caractère de cet animal, d'après ce que me dit son maître, fut pour moi un trait de lumière. Je soupçonnai la rage. Le chien fut immédiatement séquestré, et, trois jours après, il succombait à cette maladie.

Rien de plus suspect donc qu'un chien qui, contrairement à ses habitudes et aux inspirations de son naturel, se montre tout à coup agressif

pour les animaux de son espèce. De pareilles manifestations sont très-significatives, et si on sait les comprendre, on peut mettre à l'abri les siens, les autres et soi-même des désastres que peut causer la maladie dont ces signes sont des précurseurs infallibles.

Voici encore une autre particularité dont la connaissance importe beaucoup au public et pourrait prévenir bien des malheurs.

Il arrive très-souvent que le chien qui ressent les premières atteintes de la rage s'échappe de la maison et disparaît. On dirait qu'il a comme la conscience du mal qu'il peut faire, et que, pour éviter d'être nuisible, il fuit ceux auxquels il est attaché. Quoi qu'il en soit de cette interprétation, toujours est-il que très-souvent il abandonne ses maîtres et qu'on ne le revoit plus, soit qu'il aille mourir dans quelque endroit retiré, soit, ce qui est le plus ordinaire dans les localités populeuses, que, reconnu pour ce qu'il est aux sévices qu'il commet sur les hommes et sur les bêtes, il trouve la mort en route.

Mais dans quelques cas, trop nombreux encore, le malheureux animal, après avoir erré un jour ou deux, et échappé aux poursuites, revient, obéissant à une attraction fatale, vers la maison de ses maîtres. C'est dans ces circonstances surtout que les malheurs arrivent. Et, en effet, au retour du *pauvre égaré*, on s'empresse vers lui ; le premier mouvement est de le secourir, car la plupart du temps il est misérable à l'excès, réduit à rien, couvert de boue et de sang. Mais malheur à qui l'approche ! A la période où il en est de sa maladie, la propension à mordre est devenue chez lui impérieuse ; elle domine le sentiment affectueux, si vivace qu'il soit encore, et trop souvent elle le porte à répondre par des morsures aux caresses qu'on lui fait, aux soins qu'on veut lui donner.

Il y a donc lieu encore ici de tenir tout au moins pour suspect le chien qui, après avoir quitté pendant un jour ou deux le toit domestique, y revient, surtout s'il est dans l'état de misère dont nous venons d'essayer de donner un aperçu.

Tels sont, en général et successivement énumérés, les symptômes, les signes, les particularités qui signalent l'état rabique chez le chien. On peut voir, d'après cet exposé, que la rage canine n'est pas une maladie caractérisée par un état de fureur continuelle, telle qu'on la conçoit généralement dans le vulgaire, qui ne croit à son existence et ne la juge que par les manifestations de sa dernière période.

Mais avant que ces manifestations se produisent, avant que le chien enragé se montre tout à fait furieux et exprime sa fureur par des morsures, un assez long délai s'écoule, pendant lequel l'animal demeure inoffensif, bien que déjà sa maladie soit nettement déclarée.

Voilà la vérité que nous voudrions mettre en relief, parce que si le public s'en pénétrait bien, s'il savait se rendre compte de la valeur des pro-

miers symptômes de l'état rabique, la plupart des chiens pourraient être séquestrés avant qu'ils eussent eu le temps d'occasionner des malheurs.

Quand la maladie est arrivée à la période que l'on peut appeler véritablement *rabique*, c'est-à-dire celle qui se caractérise par des accès de fureur, la physionomie du chien est terrible. Son œil brille d'une lueur sombre et qui inspire l'effroi, même lorsqu'on observe l'animal à travers la grille de la cage où on le tient enfermé. Là, il s'agite sans cesse ; à la moindre excitation, il se lance vers vous, poussant son hurlement caractéristique. Furieux, il mord les barreaux de sa niche et y fait céclater ses dents. Si on lui présente une tige de bois ou de fer, il se jette dessus, la saisit à pleines mâchoires, et la mord à coups répétés.

A cet état d'excitation succède bientôt une profonde lassitude ; l'animal, épuisé, se retire au fond de sa niche, et, là, il demeure quelque temps insensible à tout ce qu'on peut faire pour l'irriter. Puis, tout à coup, il se réveille, bondit en avant, et entre dans un nouvel accès.

Quand on introduit un chien dans la niche de cet animal en plein accès de rage, son premier mouvement n'est pas toujours d'attaquer et de mordre, Au contraire, la présence de la malheureuse victime qu'on lui livre, excite en lui une ardeur particulière, et il la témoigne par des allures dont la signification n'est pas douteuse.

Pendant ces manifestations, la victime a comme le pressentiment du terrible danger dont elle est l'objet ; elle exprime son effroi par le tremblement de tout son corps et cherche à se tapir dans un coin de la niche. Et, de fait, il faut moins d'une minute pour que l'animal malade entre en rage et se jette sur sa victime avec fureur. Celle-ci réagit rarement ; elle ne répond d'ordinaire aux morsures qu'en poussant des cris aigus qui contrastent avec la rage silencieuse de l'agresseur, et elle s'efforce de dérober sa tête aux atteintes dirigées surtout contre elle, en la cachant profondément sur la litière et sous ses pattes de devant.

Ce premier moment de fureur une fois passé, l'animal enragé se livre à de nouveaux transports, suivis bientôt d'un nouvel accès.

Lorsqu'un chien enragé est libre, il s'élançe devant lui, d'abord avec une complète liberté d'allures, et s'attaque à tous les êtres vivants qu'il rencontre, mais de préférence aux chiens plutôt qu'à tous les autres. En sorte que c'est une heureuse chance pour l'homme qui peut être exposé à ses coups, qu'il se rencontre à propos un chien dans son voisinage sur lequel l'enragé puisse assouvir sa fureur.

Le chien enragé ne conserve pas longtemps une démarche libre. Epuisé par les fatigues de ses courses, par les accès de fureur auxquels il a trouvé en route, l'occasion de se livrer, par la faim, par la soif, et sans doute par l'action propre de sa maladie, il ne tarde pas à faiblir sur ses membres. Alors il ralentit son allure et marche en vacillant. Sa queue pendante, sa tête inclinée, sa gueule béante, d'où s'échappe une langue bleuâtre et souillée de poussière, lui donnent une physionomie caractéristique.

Dans cet état, il bien moins redoutable qu'au moment de ses premières fureurs. S'il attaque encore, c'est lorsqu'il trouve sur la ligne qu'il parcourt l'occasion de satisfaire sa rage. Mais il n'est plus assez excitable pour changer de direction et aller à la rencontre d'un animal ou d'un homme qui ne s'offre pas immédiatement à la portée de sa dent.

Bientôt son épuisement est tel, qu'il est forcé de s'arrêter. Alors il s'accroupit dans les fossés des routes et y reste somnolent pendant de longues heures. Malheur à l'imprudent qui ne respecte pas son sommeil : l'animal, réveillé de sa torpeur, retrouve souvent assez de force pour lui faire une morsure ; mais la fin du chien enragé est toujours la paralysie.

Il ressort des développements dans lesquels nous sommes entré, que, dans un grand nombre de circonstances, le plus grand nombre peut-être, les accidents rabiques qui viennent trop souvent jeter dans la société l'inquiétude, les angoisses prolongées et les plus profonds désespoirs, procèdent surtout de ce que les possesseurs et détenteurs de chiens ne savent pas se rendre compte des premiers phénomènes par lesquels se traduit l'état rabique, état presque toujours inoffensif au début ; qu'ils ne peuvent profiter des avertissements que leur donnent, par des signes non douteux et facilement intelligibles, leurs malheureux animaux, ni prendre enfin à temps des mesures à l'aide desquelles il leur serait possible de prévenir des désastres menaçants.

L'inscience, pour rajeunir cette vieille expression de Montaigne, voilà la cause du mal, voilà ce à quoi il faudrait remédier.

Quels moyens employer ?

La divulgation des faits, le frappement répété de l'attention du public par l'exposé de ces faits.

Déjà la publicité donnée à cette question par les journaux qui rendent compte des séances Académiques réalisera, à ce point de vue, un premier résultat. Bien des choses, qui ne sont connues que des hommes spéciaux, vont par ce moyen, être portées à la connaissance d'un plus grand nombre. Mais cela ne suffit pas. Par le temps où nous vivons, les bruits s'éteignent vite, même ceux qui ont été les plus retentissants.

Nous voudrions que la question de la rage fût une question toujours pendante devant l'Académie, comme celle de la vaccine :

Qu'une commission permanente fût nommée, chargée de recueillir et à laquelle seraient renvoyés tous les documents qui ont trait à cette redoutable maladie :

Que, par les soins de cette commission, une instruction fût rédigée, au moins annuellement, aussi courte, aussi succincte et cependant aussi complète que possible, dans laquelle on dirait, on répéterait au public tout ce qu'il doit savoir pour bien connaître la rage canine.

Cette instruction devrait recevoir la plus grande publicité possible, par

la voix des journaux, des almanachs, des différentes publications qui se proposent la propagation des connaissances utiles à tous.

Elle devrait être affichée partout et dans toutes les saisons ; il faudrait enfin que le son de cette cloche d'alarme se fît entendre souvent, afin que les esprits fussent tenus en éveil et conséquemment en garde.

De cette manière, on ferait disparaître les nombreux préjugés qui courent sur la rage. On ne croirait plus à l'*hydrophobie* comme symptôme infail-
libile dont l'absence doit donner la sécurité ; on s'inquiéterait d'un chien qui s'agite sans cesse et sans but apparent, dont l'appétit s'est perverti, dont l'aboiement s'est modifié, qui se montre caressant outre mesure pour son maître, et exceptionnellement agressif pour les animaux de son espèce, qui reste muet sous la douleur des châtimens, etc., etc. Et grâce à cet enseignement, les chances des accidens rabiques diminueraient à coup sûr. Que chacun se protège soi-même, par la connaissance de ce qui est nécessaire à sa propre préservation, ce sera là, nous en avons la conviction bien profonde, la meilleure, la plus efficace des prophylaxies.

C'est assez dire que nous croyons peu à la puissance des mesures administratives qui, jusqu'aujourd'hui, ont été mises presque exclusivement en pratique pour empêcher la propagation de la rage dans l'espèce canine et sa transmission, par elle, à l'espèce humaine.

Aussi bien, du reste, les statistiques annuelles ne démontrent-elles pas que, quelles que soient à cet égard les prescriptions de la police, le chiffre des accidens rabiques ne diminue pas. Ce résultat suffit pour permettre d'apprécier la valeur des mesures actuellement mises en pratique.

Mais, nous dira-t-on, parmi ces mesures de police, il en est une qui, si on tenait la main à ce qu'elle fût rigoureusement observée, devrait être très-efficace : c'est le musèlement. Les résultats obtenus en Prusse d'après ce que M. Renault a rapporté, n'en témoignent-ils pas ?

Un mot sur ce dernier point.

Ces résultats, produits par l'énergie de la police prussienne, sont vraiment si merveilleux, que nous n'avons pu nous défendre de concevoir des doutes sur leur authenticité absolue ; et il paraît, du reste, que depuis la publicité que M. Renault leur a donnée en France, ils ont été contestés à Berlin même, et qu'ainsi notre regretté collègue aurait été trompé par des communications administratives inexactes.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en France, et à Paris notamment, la manière dont on pratique le musèlement est une pure fiction, et que, dans l'état actuel des choses, on ne peut pas apprécier la valeur prophylactique de cette mesure de police, qui ne reçoit et n'a jamais reçu une application réelle. De fait, il vaudrait tout autant, pour satisfaire aux prescriptions réglementaires, figurer avec un pinceau, sur la tête des chiens, le tracé d'une muselière, qu'appliquer celles qui sont en usage aujourd'hui, et qui consistent dans une simple courroie placée sur le chan-

frein, assez lâche pour permettre la respiration buccale et l'aboïement, et, par conséquent, à peu près inutile pour empêcher la morsure.

La muselière d'aujourd'hui n'est donc, à vrai dire, qu'un subterfuge, une manière de paraître observer la loi, tout en l'écludant. Et il devait en être ainsi, car la loi a exigé l'impossible en prescrivant l'application autour de la tête du chien d'un appareil de coercition qui s'opposerait à l'écartement de ses mâchoires.

Le chien a les cavités nasales trop étroites pour respirer exclusivement par le nez, comme le fait le cheval ; il faut qu'il respire par sa gueule béante, qu'il transpire par sa langue et toute sa muqueuse buccale ; il faut conséquemment qu'il puisse ouvrir ses mâchoires.

Le problème à résoudre est donc celui-ci : appliquer autour de la tête du chien un appareil qui, tout en lui laissant la liberté de la respiration buccale, l'empêcherait cependant de se servir de ses mâchoires pour attaquer et pour mordre.

Un moyen simple de résoudre ce problème serait de fixer autour de la tête du chien une sorte de cage, semblable, en petit, à un panier à salade, assez spacieuse pour que l'écartement des mâchoires y fût libre ; ce serait là, certainement, un appareil efficace contre les morsures. Mais, au point de vue esthétique, on ne saurait se dissimuler qu'il laisserait beaucoup à désirer. Or, il faut craindre le ridicule, surtout en France. La mesure la plus utile, si elle prête à rire, court la chance de rencontrer dans son application des obstacles impossibles à surmonter.

Terminons ce numéro par un fait assez curieux, raconté par M. Sanson : " Une dame vint à Alfort, tenant dans ses bras un petit chien pour lequel elle voulait consulter les médecins de l'Ecole, parce qu'elle croyait remarquer quelque chose d'extraordinaire dans les allures de l'animal favori. Le matin même, en jouant, il avait mordu le pied d'une *personne*, que sa maîtresse ne désigna pas autrement. Le professeur Bouley, avec l'expérience qui le caractérise, reconnut facilement que la bête était atteinte de la rage, et elle mourut en effet trois jours après. Mais en entendant le jugement prononcé par M. Bouley, la dame demanda ce qu'il y aurait à faire pour prévenir les suites de la morsure dont elle avait parlé ; on lui répondit qu'une cautérisation très-profonde pouvait seule offrir des chances de succès. Ce ne fut pas sans éprouver un sentiment bien pénible que nous la vîmes tous ôter avec beaucoup de sang-froid sa bottine, car la *personne* mordue n'était autre qu'elle-même. La gravité de sa situation, à n'en pas douter, lui fit supporter, sans la moindre émotion visible, la cautérisation au fer rouge de la piqûre produite par la dent du petit chien."

LA CHASSE À L'OURS ET À LA PANTHÈRE

DANS L'INDOUSTAN.

Il y a une dizaine d'années j'étais en garnison à Mailoor, nous racontâ un soir le capitaine Summer. Cette ville est située au milieu d'un pays montagneux où abonde le gibier de tout genre. Malheureusement, par suite des difficultés du terrain, la chasse y est fort pénible.

On y trouve beaucoup de sangliers, mais il est impossible de les chasser à la lance ; on se casserait vingt fois le cou au milieu des rochers et des ravins. On est obligé de les tuer à coup de fusil, et ils sont si nombreux qu'on est bien vite blasé sur ce gibier.

Notre plus grand plaisir était de chasser le tigre ou l'ours. Nous étions assez bien montés en chiens et nous avions dans les environs plusieurs *shikarces* fort expérimentés et très-braves.

La population de ce pays est du reste fort belle au physique comme au moral. Elle est infiniment supérieure à tous ces lâches et fainéants Indous du Bengale, qui ne manquent jamais de vous planter là au moment du danger.

Parmi les shikarces, il y en avait un en qui nous avions une grande confiance. C'était un *Todah* (race du pays), nommé Duyahmul. Il avait 22 ou 23 ans tout au plus, et pourtant nul mieux que lui ne connaissait les habitudes et les passes des bêtes fauves.

Il demeurait à 30 milles environ de Mailoor. Je devrais plutôt dire que sa femme et ses enfants y demeureraient, car, pour lui, il passait les trois quarts de sa vie dans les bois. Il venait nous voir de temps en temps quand cela lui plaisait, et chaque fois il avait à nous signaler quelque ours, quelque tigre ou quelque panthère. Aussi son arrivée était-elle toujours joyeusement accueillie.

Quant à lui, fier, grave et impassible, il nous faisait en peu de mots une sorte de rapport sur l'animal qu'il avait découvert. Il répondait brièvement, mais nettement à chacune de nos questions.

Il avait parmi nous deux favoris avec lesquels il se montrait quelquefois un peu plus expansif. L'un était le docteur qui l'avait guéri d'une affreuse blessure reçue à la chasse au tigre : l'autre était M. Varney, un *civilian* (employé civil) ; le plus gros des *civilians* passés, présents ou futurs, il pesait plus de 300 livres. Malgré son gros ventre et son énorme poids, M. Varney n'avait pas renoncé à la chasse. Il était d'une force herculéenne. Il avait surtout des doigts de fer et quand il tenait quelque chose, je ne crois pas qu'il y eût un homme capable de le lui arracher.

C'était du reste un excellent homme, obligeant et généreux, un peu maniaque, fort gourmand et le plus joyeux convive du monde. Il avait une passion malheureuse pour la chasse, où il lui arrivait toujours quelque aventure désagréable. Il nous accompagnait dans toutes nos expéditions, monté sur un double poney bai brun qui avait des reins comme un cheval du Chydesdale.

Je ne sais trop comment il avait apprivoisé Duyahmul en lui donnant un fusil et des munitions, je crois. Toujours est-il que le *Todah* lui témoignait une certaine prédilection. Il guidait son cheval dans des endroits dangereux, et lui donnait volontiers les meilleurs postes, ce qui ne nous arrangeait pas toujours, car Varney était un tireur assez médiocre.

Un jour Duyahmul nous arriva à l'improviste, comme d'habitude, et nous annonça qu'une panthère avait établi sa résidence dans une caverne située à vingt milles environ de Mailoor et qu'elle partait de là chaque jour pour accomplir quelque expédition contre les troupeaux des villages voisins.

Il fut décidé que nous partirions le soir même et que nous irions camper non loin de l'endroit indiqué par Duyahmul afin de pouvoir attaquer l'animal au lever du soleil.

Comme d'habitude Varney se chargea de surveiller tout ce qui touchait à la question importante des vivres. Nul ne s'y entendait comme lui, et il était très-fier de cette supériorité.

Nous étions une douzaine de chasseurs, sans compter Duyahmul et quatre shikarees appartenant à quelques-uns d'entre nous. Nous emmêmes une vingtaine de chiens bien créancés, et toute une séquelle de *maters*, de péons, de syces, etc.

A trois heures du matin, Duyahmul nous réveilla. Il prit la tête de la colonne et nous commençâmes à gravir d'affreux sentiers, où, malgré le clair de lune, nous faillîmes vingt fois nous briser les os. Je me souviens que le capitaine Snow et le pauvre Stern, qui a été tué depuis par un éléphant, couronnèrent tous leurs chevaux.

A six heures nous cernions la retraite de la panthère.

Quand Duyahmul nous eut tous postés, on lança les rabatteurs et les chiens. Ce fut bientôt un tapage à réveiller les morts.

Quoique la panthère grimpe fort lestement, nous nous étions postés sur des arbres. En supposant qu'elle essayât d'y monter pour atteindre l'un de nous, cela donnait au chasseur le temps de l'ajuster à la tête et tranquillement.

Aidé par son péon et par Duyahmul, M. Varney était parvenu à hisser son énorme corps jusqu'aux maîtresses branches d'un arbre.

Il se tenait à cheval sur l'une d'elles et le dos appuyé sur un autre. Ainsi établi, d'une façon assez confortable, il tenait en travers devant lui un fusil à deux coups du calibre 8 que nous avions surnommé *l'éléphant*,

car il avait un tel poids qu'il fallait être doué de la vigueur exceptionnelle de Varney pour pouvoir s'en servir. A cheval derrière lui, sur la même branche, un péon portait un fusil de rechange.

Comme M. Varney avait dû choisir non pas le meilleur poste, mais le plus facile à escalader, il se trouvait placé sur une hauteur et fort loin de nous, dont il était séparé par un ravin profond rempli de broussailles inextricables. Ni un homme, ni même un chien, n'auraient pu traverser, à moins d'aller chercher une sorte de passe située à un mille au moins de notre embuscade. — Vous verrez tout à l'heure pourquoi je vous donne tous ces détails.

Au bout d'une heure et demie environ, nous entendîmes les chiens qui menaient à pleine gueule. Evidemment l'animal était sur pied et notre meute le chassait bon train. De temps en temps, néanmoins, la menée s'interrompait et l'on entendait alors des aboiements furieux suivis quelquefois de hurlements plaintifs.

Il était évident que l'animal chassé faisait tête et que les plus courageux de nos chiens étaient victimes de leur hardiesse à l'attaquer.

J'avais déjà une certaine expérience de la chasse ; il me sembla, d'après la façon dont la bête qui était devant nos chiens se faisait mener, que ce pourrait bien ne pas être une panthère.

Quelques minutes plus tard, en effet, j'aperçus plus loin un gros corps brun qui débûchait du fourré, en brisant tout sur son passage.

C'était un ours.

Soit que le maudit animal nous eût éventés, soit qu'il voulût gagner la montagne, il se dirigea en droite ligne vers l'endroit où était posté notre ami Varney.

Celui-ci le salua d'un premier coup de fusil ; mais gêné par les branches de l'arbre, il manqua la bête ; une seconde balle, tirée à vingt pas tout au plus, l'atteignit en plein corps.

L'ours s'arrêta en grognant ; puis, apercevant en sentant son ennemi il se dirigea vers l'affût de Varney en courant et se mit à grimper à l'arbre avec lenteur, mais avec la résolution évidente d'arriver jusqu'à son ennemi.

Comme il avait soin de monter du côté opposé à Varney, celui-ci ne pouvait l'ajuster. Dès que l'animal, parvenu à l'extrémité du tronc, montra son muscau, Varney lui envoya une troisième balle ; mais l'arbre était si touffu qu'il était presque impossible de diriger le canon du fusil et de viser. Varney attendit alors que l'ours fût arrivé à la grosse branche où lui-même se tenait, pour décharger le quatrième coup. Cette fois encore il toucha l'ours en plein corps.

Mais il n'avait atteint aucune des parties vitales, et vous savez si cet animal a la vie dure.

Tout couvert de sang qui coulait de ses deux blessures, poussant des

grognements furieux, et faisant claquer ses dents, l'ours se mit en devoir de suivre la grosse branche au bout de laquelle se trouvaient Varney, et son péon.

Peu soucieux de causer de trop près avec le visiteur qui lui arrivait, Varney reculait toujours vers l'extrémité de sa branche, précédé par le péon. Bientôt ce dernier atteignit un endroit où la branche devenue plus mince, commençait à fléchir sous leur poids. Quand Varney le rejoignit, la branche fit entendre un craquement de sinistre augure.

L'ours approchait toujours cependant, mais avec une prudente circonspection. Les craquement du bois l'inquiétaient aussi, et il ne faisait un pas en avant qu'avec des précautions infinies.

Bientôt il se trouva tout près de Varney, qui sentait son haleine fétide lui brûler le visage.

De temps en temps, l'ours s'arrêtait ; puis, se cramponnant à la branche avec ses énormes pattes de derrière, il étendait celles de devant pour tâcher de saisir son ennemi.

Toujours poussé par son maître et comprenant que la branche allait cassé, le péon fit un effort désespéré pour saisir une branche voisine. Il y parvint et grimpa dessus sans demander son reste.

Sa fuite imprima à la branche qu'il quittait une secousse si forte que Varney faillit tomber et que l'ours s'arrêta tout interloqué de ce balancement imprévu.

Varney voulut imiter son domestique, mais pour cela il fallait arriver à l'extrémité de la branche. A peine y était-il parvenu, que son énorme poids fit tout craquer. La branche se brisa et les deux ennemis dégringolèrent en même temps.

Par bonheur pour Varney, la rupture de la branche s'était faite progressivement, de sorte qu'il glissa plutôt qu'il ne tomba. Il eut la bonne fortune de se rattraper juste à la dernière branche de l'arbre et s'y maintint suspendu à la force du poignet.

Quant à l'ours, il fit la culbute complète et tomba sur un massif de buissons épineux qu'il écrasa, mais qui amortit un peu sa chute.

Tout meurtri et tout blessé qu'il fût, le maudit animal se releva et vint se placer sous Varney, dont il essayait de saisir les jambes qui pendaient à cinq ou six pieds du sol tout au plus.

Varney les relevait naturellement de son mieux, mais ses bras commençaient à se fatiguer. Il voyait avec angoisse venir le moment où il allait lâcher la branche et tomber à la merci de son ennemi.

Pendant ce temps, les chasseurs les plus rapprochés de Varney étaient promptement descendus de leurs arbres et avaient couru à son secours.

Heureusement pour lui, l'ours avait été fort longtemps à grimper sur l'arbre, puis à s'avancer sur la branche. Cela donna au lieutenant Mac-Real le temps d'arriver au secours de notre pauvre camarade. Il tira l'ours à

cinquante pas. Au moment même de la détonation, Varney, à bout de forces, lâcha la branche et vint rouler à terre.

Par bonheur pour lui, l'animal avait fait deux ou trois pas pour s'élan- cer sur Mac-Real, ce qui permit à Varney de se relever et de tirer un énorme couteau de chasse qu'il portait toujours et que nous avons sur- nommé *Goliath* à cause de ses dimensions.

En voyant son premier ennemi se relever, l'ours eut un moment d'indé- cision, puis il se précipita de nouveau sur Varney.

Ce dernier le reçut sur la pointe de son couteau de chasse et il entra tout entier dans le corps de l'ours, qui saisit littéralement son adversaire à bras le corps. De son côté, les deux mains appuyées sur le cou de son ennemi, Varney employait toutes ses forces pour éloigner de sa figure la tête hideuse de l'ours.

Grâce à sa vigueur prodigieuse, et surtout à l'épuisement de la bête féroce, dont le sang ruisselait par quatre blessures, notre ami put résister quelques secondes à ce terrible embrassement qui eût étouffé tout autre que lui.

Tandis que Mac-Real rechargeait précipitamment son fusil, le capitaine Fergusson et Duyahmul arrivaient à la rescousse. Fergusson ajusta l'ours, mais il n'osait tirer de peur de blesser Varney. Duyahmul, qui avait la vitesse et l'haleine d'un pur sang, dépassa le capitaine, se jeta sur l'ours et lui enfonça son sabre juste au défaut de l'épaule.

Blessé à mort, l'ours essaya vainement d'étreindre une dernière fois Varney, qui, par un énergique effort, se dégagea des pattes de son enne- mi et le repoussa en arrière. L'ours, qui chancelait comme un homme ivre, s'abattit bientôt en faisant trembler le sol sous son énorme masse.

—Merci, mon brave Duyahmul, dit Varney en respirant à pleins pou- mons, avec la joie d'un homme qui a failli mourir étouffé. Je te promets le meilleur fusil et le meilleur sabre qu'on pourra se procurer à Madras.

A cette promesse, le shikarce qui essayait tranquillement son sabre couvert de sang, perdit un instant son air d'impassibilité. Un éclair de joie illumina sa physionomie.

Pendant ce temps Mac-Real, Fergusson, Murry et moi nous accourions auprès de Varney.

Quoiqu'il ne parût pas avoir aucune blessure grave, son dos était sillon- né de raies sanglantes tracées par les griffes de l'ours.

Ce ne sera rien, dit Duyahmul après un court examen. L'ours était affaibli par ses blessures et surtout par sa culbute ; puis, il devait avoir une patte cassée, car les griffes de celle-là n'ont fait qu'égratigner votre hau- tesse.

—Ah ça, murmura Fergusson ; et la panthère qu'est-elle devenue ?

—Elle se sera esquivée, répondit Mac-Real.

—Ou plutôt cachée dans quelque caverne, fit observer Murray.

—En effet, dit Duyahmul, il y a au milieu du fourré, sur la gauche, une caverne assez profonde pour qu'elle s'y soit retirée.

Sur cet avis, on rassembla les chiens, on réunit ce qui restait de fusées, puis nous pénétrâmes résolûment dans le fourré.

Tout blessé, tout meurtri qu'il était, Varney voulut nous accompagner. J'essayai de lui faire quelques représentations, mais il était entêté comme une mule, et n'en persista pas moins à nous suivre.

Comme l'épaisseur du bois ne nous permettait pas d'aller bien vite, il arriva en même temps que nous arrivâmes à une sorte de petite éclaircie de cinq ou six yards à peine qui se trouvait devant la caverne où l'on supposait que la panthère s'était retirée.

Le difficile était de vérifier si elle y était oui ou non. L'ouverture de la caverne se trouvait au niveau du sol. Le bois, excessivement fourré en cet endroit, ne laissait en face d'elle qu'une sorte de passe ou défilé de deux ou trois pieds de large tout au plus et de 3 ou 4 yards de longueur, qui venait aboutir à l'éclaircie où nous étions groupés.

Il en résultait que deux personnes tout au plus pouvaient aborder de front la caverne et que leur situation était excessivement dangereuse dans le cas où la panthère se déciderait enfin à se déguerpir.

Toujours intrépide, Duyahmul s'offrit aussitôt pour la périlleuse mission de lancer des fusées dans la grotte.

Je vous accompagnerai, lui dit Varney.

Nous nous récriâmes tous. Ses amis, au nombre desquels j'étais, firent leur possible pour le dissuader de cette folie. Tout fut inutile.

—Mon cher capitaine, me dit-il en me prenant à part, voulez-vous savoir la vérité ? Eh bien ! la voici :

Depuis que nous chassons, il n'en est guère parmi vous qui n'aient trouvé moyen de se distinguer par quelque trait d'audace et d'intrépidité. Moi, que mon embonpoint retient toujours à l'arrière-garde, je n'arrive la plupart du temps que lorsque le danger est passé. A la longue, cela me fait jouer un rôle ridicule.

Aujourd'hui encore, malgré tous les compliments que vous avez eu la courtoisie de m'adresser, je sens fort bien qu'il y a eu un moment où vous n'avez pu vous empêcher de rire à mes dépens en dépit de votre inquiétude ; c'est celui où l'ours et moi nous étions cramponnés à notre branche, vis-à-vis l'un de l'autre, comme deux chiens de faïence, et où il allongeait la patte pour me saisir.

—Je vous assure, mon cher Varney, m'écriai-je, que nous avons tous admiré votre sang-froid, et que...

Dites tout ce que voudrez, reprit-il. Dussé-je être dévoré par la panthère, il faut que je prouve aujourd'hui que ce n'est pas le manque de courage qui me retient toujours en arrière, et qu'un *civilian*, fût-il gros comme une tonne, a du cœur tout autant qu'un militaire.

Quoique la résolution de Varney fut absurde, il y avait du vrai dans ce qu'il disait. J'essayai de combattre ses raisons, mais il me serra la main en riant et rejoignit Duyahmul, qui préparait ses fusées avec son impassibilité habituelle.

Cinq minutes après, tous deux se dirigeaient vers la grotte. Quant aux autres chasseurs, ils se postèrent de manière à pouvoir tirer la panthère lorsqu'elle déboucherait sur l'éclaircie qu'il lui fallait absolument traverser pour gagner le bois, car le fourré qui bordait des deux côtés l'ouverture de la grotte était impénétrable, même pour une bête fauve.

Avant d'être en vue de l'ouverture, Duyahmul se mit à plat ventre : Varney dut suivre son exemple. Ils se traînèrent ainsi en rampant sur les mains et sur les genoux jusqu'à l'endroit d'où l'on pouvait apercevoir l'ouverture de la grotte.

Arrivés là, Duyahmul leva peu à peu la tête. La caverne était trop sombre pour qu'il pût y distinguer la forme d'un animal, mais il comptait apercevoir les yeux brillants de la panthère. Cinq ou six minutes s'écoulèrent sans que Duyahmul pût rien découvrir.

—Elle doit être là pourtant, murmura-t-il à l'oreille de Varney. Je la sens. Tenez-vous prêt à tirer, moi je vais jeter quelques fusées.

Il jeta cinq ou six fusées qui illuminèrent la caverne. On entendit deux rugissements. Duyahmul essaya inutilement de profiter de la lueur éphémère des fusées pour découvrir la panthère : il ne vit rien.

Malgré sa grande expérience, il était un peu dérouté. Il réfléchit un instant. Puis il s'approcha de deux ou trois pas dans la caverne. Pendant cinq ou six secondes, il resta immobile, les yeux fixés sur le fond de la grotte.

—Regardez, Sahid, dit-il enfin à Varney, la panthère est là au fond ; voyez-vous ces deux points lumineux. Ce sont ses yeux....

—Visons entre les deux yeux et tirons ensemble, quand je dirai *feu*, murmura Varney en épaulant son énorme fusil.

—Vite, dit Duyahmul.... la voilà qui vient....

—Feu ! interrompit le civilian.

Deux coups partirent à la fois.

Frappée à la tête et au poitrail au moment même où elle prenait son élan pour bondir sur ses agresseurs, la panthère vint rouler à deux ou trois pieds tout au plus de Duyahmul qui s'était jeté devant Varney. Heureusement pour les deux chasseurs, son élan avait été gêné par les deux blessures qu'elle avait reçues à l'instant où elle détendait les ressorts d'acier de ses jarrets, car sans cela, elle fût tombée sur l'un d'eux qu'elle eût terrassé en une seconde.

A peine avait-elle touché la terre, que Duyahmul lui envoya à bout portant le contenu du second canon de son fusil. Varney en fit autant.

Quoique mortellement blessée et se soutenant à peine, elle se traîna

vers eux. Comme ils n'avaient pas eu le temps de recharger leurs fusils elle eût tué l'un ou l'autre d'entre eux s'il ne leur était arrivé un secours inattendu. Au bruit du coup de fusil, quelques chiens s'étaient précipité vers la grotte. Ils se jetèrent sur la panthère.

En un clin d'œil trois d'entre eux, les meilleurs comme toujours, furent éventrés. Les autres reculèrent.

Bien que tout cela se fut passé en moins d'une minute, l'intervention des pauvres chiens avait sauvé la vie aux deux hommes.

Un brave garçon de quatorze ans, fils d'un shikaree, arracha le second fusil de Varney au péon, qui n'osait avancer, et courut le porter à Varney, qui avait déjà dégainé son couteau de chasse. Il le laissa tomber et se hâta d'ajuster au défaut de l'épaule la panthère, qui venait de déchirer d'un coup de patte la cuisse de Duyahmul.

—Vissez à la tête, cria le shikaree, qui conservait toujours son sang-froid. Ne gêtez pas la fourrure.

Mais Varney ne se moquait pas mal de la fourrure. Il déchargea presque en même temps les deux coups de son fusil. La panthère roula sur le sol et ne se releva plus, quoiqu'elle essayât encore d'atteindre de ses griffes les chiens qui s'étaient précipités sur elle.

A ce moment, trois ou quatre chasseurs étaient accourus et se tenaient derrière Varney et Duyahmul. Mais la passe était si étroite qu'ils ne pouvaient aller plus avant.

Vous comprenez si on applaudit la victoire de Varney. Tout le monde vint lui serrer la main et le féliciter.

Bien que la panthère fût à moitié morte quand elle avait blessé Duyahmul, les pattes de ces damnés animaux ont tant de force que la cuisse du shikaree était toute déchirée. L'aide-chirurgien du 3^e, qui faisait partie de notre bande, pansa de son mieux la blessure de Duyahmul, qui se laissa faire sans que sa figure impassible trahit le moindre signe de douleur.

L'opération terminée, nous nous dirigeâmes vers un endroit qu'on nous indiqua comme le plus convenable pour dresser la tente et servir le dîner. Deux heures plus tard, groupés autour d'une table chargée de plats substantiels et d'un régiment de bouteilles, nous portions un toast en l'honneur de Varney, le héros de la journée.

LE CÂBLE TRANSATLANTIQUE FRANÇAIS.

Itinéraire du câble français.—Ses avantages sur le câble anglais, sa description, sa pose.—Appareils qui servent à transmettre les dépêches.

Une des entreprises les plus grandioses de notre époque vient de se renouveler sous nos yeux, et, cette fois, au profit de la France.

On se rappelle encore ce cri de triomphe que répétèrent les échos de l'Angleterre, et qui eut tant de retentissement en Europe, lorsque le câble sous-marin toucha Trinity-Bay en 1866. Une victoire éclatante venait d'être remportée sur les éléments. Après une lutte de plusieurs années, la science venait d'annuler l'espace, de supprimer l'Océan et de mettre l'Amérique à une seconde de l'Europe.

C'est le même tour de force qui vient de se reproduire, mais, cette fois, sans tâtonnements, sans défaites sérieuses, avec l'expérience acquise, avec les précautions indiquées par les précédents revers, avec le savoir acquis par des années d'étude et d'essais.

Une concession accordée, en adjudication publique, à M. le baron d'Erlanger, de Paris et à M. Reuter de Londres, portait que la nouvelle ligne transocéanique devrait être établie le premier septembre 1869, et ne devrait passer par aucun territoire étranger. Cette condition a été remplie plus d'un mois avant le terme fixé.

Un second câble devra être posé dans le délai de dix-huit mois de la mise en demeure de l'administration, dans le cas où un seul câble ne pourrait plus suffire au mouvement vraisemblablement très-considérable des correspondances européennes.

La France, par sa situation, commande, en effet, aux communications de tout le continent ; elle est la tête de ligne naturelle de tous les télégraphes européens. Elle héritera, par conséquent, du trafic continental, et le fait est d'autant plus certain, que le câble français unit directement, sans stations intermédiaires, la France à l'Amérique. Communications plus sûres et plus rapides, situation spéciale, économique, le câble français a tout pour lui.

En effet, l'itinéraire adopté est absolument direct. Brest occupe la tête de la ligne ; de là le câble traverse l'Océan jusqu'à Saint-Pierre Miquelon ; il pénètre ensuite dans le golfe Saint-Laurent et suit la côte américaine pour aboutir à Duxbury, près Boston. On eut pu, objectera-t-on, couper encore plus court, et choisir la ligne droite qui joint Brest à New-York.

Non, car dans cette seconde direction, les profondeurs de l'Océan sont énormes, les sondages incomplets ; c'eût été abandonner le connu pour

l'inconnu ; en adoptant la ligne suivie, on s'est retrouvé dans des conditions à peu près identiques à celles où s'étaient placés les ingénieurs anglais en 1866.

Le câble est déposé sur ce large plateau, parfaitement déterminé, qui relie le continent européen au continent américain.

D'ailleurs, si on a allongé un peu le câble, ce qui n'a pas d'influence sur les communications électriques, on a eu du même coup l'avantage de relier la France à l'une de ses possessions où viennent relâcher chaque année 4000 navires faisant la grande pêche. Pour les armateurs, et au point de vue commercial, cette considération a une grande valeur.

Il existe donc en tout une station intermédiaire entre la France et l'Amérique. Les communications sont bien réellement directes ; c'était évidemment jouer sur les mots que de nommer directes celles qui avaient lieu par le premier câble. Voici quel était l'itinéraire que devait suivre, par cette voie, un télégramme parisien :

- 1o. Paris à Calais, ligne de terre.
- 2o. Calais à la côte anglaise, ligne sous-marine.
- 3o. Côte anglaise à Londres, ligne de terre.
- 4o. Londres à Holyhead (Angleterre), ligne de terre.
- 5o. De Holyhead à Howth (Irlande), ligne sous-marine.
- 6o. De Howth à Valentia (Irlande), ligne de terre.
- 7o. Valentia à Trinity-Bay (Terre-Neuve), câble atlantique.
- 8o. Trinity-Bay à Placentia (Terre-Neuve), ligne de terre.
- 9o. Placentia à Saint-Pierre (Ile du golfe Saint-Laurent), ligne sous-marine.
- 10o. De Saint-Pierre à Sydney, ligne sous-marine.
- 11o. Sydney à New-York, ligne de terre.

Le télégramme traverse six lignes terrestres et cinq câbles sous-marins. Est-ce assez direct ? On se demande avec raison, comment il ne se produit pas plus d'erreurs dans la transmission.

Les négociants anglais auront quelquefois plus d'avantage à se servir du câble français, et si l'on reliait Brest à Londres par un câble supplémentaire, il est vraisemblable que la France gagnerait une partie considérable du trafic anglais.

Le câble anglais fait ses 30,000 francs par jour. On a le droit d'espérer pour le câble français des résultats tout ou moins aussi élevés. Il ne faudrait pas croire, en effet, que la concurrence qui s'établira entre la voie anglaise et la voie française puisse faire baisser les recettes ; il se produira ici ce qui est déjà survenu ailleurs : les relations et les transactions commerciales se développant, les taxes étant réduites, le nombre des personnes ayant recours à la télégraphie sous-marine s'accroîtra rapidement. Le service postal français offre un exemple récent de ce principe général ; on craignait la concurrence anglaise. Or, chaque paquebot a reçu de suite

son chargement plein, et le fret et les voyageurs augmentent si bien qu'il y a encombrement au Havre au préjudice de l'exportation nationale. Pour éloigner les paquebots anglais du Havre, il sera indispensable de doubler la ligne française du Havre à New-York. Le même fait va se reproduire pour les télégrammes ; il y aura encombrement dans un temps très-court.

Entre l'Amérique et l'Europe, le mouvement journalier dépasse 15 millions ; on ne peut prévoir encore la hausse qu'il subira le jour où il sera possible à la majorité de correspondre en quelques instants de Paris, Berlin, Vienne, à New-York. Nous n'avons pas ici à développer ces considérations économiques ; mais si l'on réfléchit à l'importance d'un pareil trafic, au faible capital exigé pour l'exploitation d'une ligne sous-marine, aux résultats féconds qui en sont la conséquence immédiate, on a lieu de concevoir les plus belles espérances.

Ces faits n'avaient pas échappé aux esprits habitués aux fluctuations du commerce, et cependant il y a eu bien des hésitations lorsqu'il s'est agi de promouvoir la pose du nouveau câble. " Il ne suffit pas, disaient les pessimistes, de compter d'avance les bénéfices et de chanter victoire, quand on a en face de soi une entreprise aussi chanceuse. L'établissement d'un câble sous-marin doit être considéré comme une aventure ! A-t-on déjà oublié les essais répétés des ingénieurs anglais ? N'a-t-on plus devant les yeux les revers de 1857, 1858, 1865 ? Le succès de 1866 est-il bien un succès ? Le hasard, les circonstances, n'ont-ils pas seuls amené le triomphe ? Si l'on recommençait, réussirait-on encore ?

On a recommencé et l'on a réussi ! On ne prend pas garde qu'il y a encore cinq ans, on était loin d'avoir étudié le problème de la pose et de la construction des câbles dans tous ses détails. On ne crée pas en quelques années, sans écoles coûteuses, toute une grande industrie, toute une science nouvelle. A-t-on amené en dix ans seulement les machines à vapeur et les chemins de fer à leur état actuel ? On ne veut jamais réfléchir que toute invention passe forcément par une évolution, plus ou moins longue, par des phases de transformations successives qui l'amènent de l'état embryonnaire à l'état parfait. On a travaillé la question du câble transatlantique depuis 1852. A cette époque la science des électriciens était encore dans l'enfance ; les appareils mécaniques pour la pose étaient à imaginer, les lois de la chute des câbles et de la résistance de l'eau étaient à trouver, et vous vous étonnez des échecs qui ont marqué les débuts de la grande entreprise anglo-américaine ? Les ingénieurs anglais, au contraire, ont été vite en besogne ; leur persévérance, leur initiative, la science profonde de leurs physiciens est à placer au-dessus de tout éloge. Ils ont résolu rapidement un problème considéré par beaucoup de savants comme insurmontable.

L'heure du succès est venue ; on sait poser un câble aussi bien que

l'on sait construire un pont. Les règles ont été déterminées, discutées et ratifiées par l'expérience. On connaît les difficultés, on s'attend aux incidents de l'immersion; l'opération peut être entravée, peut-être encore subir un échec momentané; mais les succès de 1857, 1858, 1865 ne sauraient se renouveler.

Que peut-il survenir, en effet, pendant la pose d'un câble? Le mauvais temps? On a soin de choisir les mois de juin, juillet, août, les plus beaux de l'année sous nos latitudes; mais enfin la mer devient-elle trop grosse, les tiraillements auxquels le câble est soumis peuvent-ils compromettre sa solidité? On l'abandonne en chemin, à une profondeur convenable, là où les eaux ne sont plus agitées par les vagues de la surface, et quand l'Océan a repris sa tranquillité, on en est quitte pour relever le câble. Une bouée fixait sa position; on le repêche, on le fixe à la partie emmagasinée sur le bâtiment et l'on poursuit l'opération.

Se briserait-il, par hasard? C'est difficile, car sa résistance à la traction est calculée en conséquence; en tout cas qu'importe? on sait maintenant aller le chercher sur le plateau solide qui sert de fond à l'Océan. Rappelez-vous 1866! Le câble venait d'être heureusement débarqué à Terrenouve; ce triomphe ne suffit plus aux électriciens anglais; trois jours après on relevait le câble de 1865, et, singulier caprice du sort, c'est le câble de 1865 qui fonctionne le mieux!

Quoi encore? Les conducteurs métalliques ont-ils été mal isolés pendant la fabrication, il se trouve une région qui perd son électricité, on est en pleine mer relié à la côte par le câble et les dépêches qui passaient sont soudain interrompues? Que faire? Relever le câble jusqu'à Brest, par exemple, et examiner mètre par mètre son armature? Point. Le défaut de conductibilité est dans la partie jetée à la mer ou dans la partie restée à bord et que l'on dévide; coupez et faites passer un courant. Il est clair que l'on saura immédiatement si le défaut est à bord. Est-il dans la région immergée? L'examen d'un appareil tout élémentaire vous dira à *un mille près* où il se trouve; on relèvera le câble avec précaution, on réparera l'avarie et machine en avant! l'opération se poursuivra. Au surplus maintenant, on peut examiner d'une manière permanente, à l'aide de dispositions spéciales, l'état d'isolement du fil et arrêter immédiatement l'appareil dévideur en cas d'avarie.

Vous voyez bien que la pose d'un câble n'exige plus maintenant que du coup d'œil, une attention soutenue et de la prudence; ce sont les mêmes qualités qui sont obligatoires chaque fois qu'il s'agit de diriger une opération industrielle quelconque. La construction d'une ligne sous-marine n'est plus une aventure; il faut laisser cette opinion vieillote aux ignorants.

La ligne française est partagée en deux sections: la première de Brest à Saint-Pierre est d'une longueur de 2688 milles, la seconde de Saint-

Pierre à Duxbury, près Boston, à 359 milles seulement. La distance totale qui sépare les deux stations extrêmes est de 3047 milles. Les deux stations extrêmes du câble anglais, *Valentia* et *Trinity* sont distantes de 1847 milles seulement.

On sait que le câble a toujours une longueur notablement supérieure à celle de la distance à franchir, d'abord pour tenir compte des accidents du fond de l'Océan, et ensuite pour diminuer sa tension pendant la pose. La longueur totale du câble de Brest sera de 3247 milles.

La portion du câble des grandes profondeurs est semblable aux câbles de 1865 et 1866. Sept fils de cuivre très-pur tordus en spirale, couverts de quatre couches de gutta-pacha, elles-mêmes recouvertes d'un enduit qu'on nomme la composition Chatterton, du nom de l'inventeur; on a seulement augmenté d'un tiers le diamètre du conducteur de cuivre pour accroître la conductibilité électrique.

Le câble des petites profondeurs de Saint-Pierre aux États-Unis est plus fort et plus armé comme tous les câbles en eau peu profonde. L'armature qui entoure les couches isolantes est un fil de fer galvanisé et protégé contre l'oxydation par un revêtement bitumineux. C'est le câble classique pour les attérissements.

Le poids du câble transocéanique est de 3920 livres par mille dans l'air, mais dans l'eau il ne pèse plus qu'environ 1570 livres. On le construit de manière qu'il supporte sans le rompre un peu moins de 8 tonnes. La plus grande tension qu'il pouvait avoir à supporter égalait à peine 1500 livres. Si on laissait pendre verticalement le câble à sa sortie du bâtiment, on voit, d'après cela, qu'à une demie lieue de profondeur il résisterait encore à la rupture; la partie ménagée pèserait en effet environ 1500 livres, limite de résistance du câble.

Il est inutile de dire que l'opération de la pose a été confiée aux ingénieurs qui ont réussi en 1866. Le *Great-Eastern*, le seul navire assez grand pour porter dans ses flancs une masse aussi énorme qu'un câble transatlantique, est parti de Brest le 21 juin, et le 13 juillet, trois semaines après le commencement des opérations, le câble pendait entre les deux continents comme une chaîne. Pour la France, désormais, il n'y aura plus d'Océan.

Une question qui touche aux précédentes demande aussi à être éclaircie. Beaucoup de personnes croient encore que pour envoyer des dépêches avec une rapidité aussi grande à travers l'Atlantique, il faut avoir recours à des batteries électriques d'une puissance exceptionnelle. Il n'en est absolument rien.

L'électricité ne circule pas précisément comme on se l'imagine généralement; c'est un flux, comme une série de vagues, qui avance avec une vitesse incomparable. Un petit effet imperceptible d'abord se révèle à peine aux instruments les plus sensibles à l'extrémité du conducteur, puis

l'effet grandit, l'onde électrique prend de l'ampleur, le conducteur le charge et le courant devient manifeste même pour un instrument grossier.

Quand on demande avec quelle vitesse l'électricité franchit l'Atlantique, la réponse ne saurait être précise. La première petite vague arrive de l'autre côté de l'Océan à peu près au même instant que le courant est lancé dans le câble ; la vague sensible aux appareils met plus de temps. Le professeur Wheatstone avait trouvé que l'effet d'une impulsion électrique dans un circuit considérable produisait une étincelle avec une rapidité si grande dans une partie éloignée du circuit, que le courant devait avoir traversé le fil avec une vitesse une fois et demie plus grande que celle de la lumière, ce qui correspondait à un espace parcouru de 250,000 marins, presque douze fois le tour de la terre en une seconde.

Par conséquent, le premier effet d'une impulsion électrique arriverait à l'extrémité éloignée de 1850 milles marins d'un câble atlantique en 7 ou 8 millièmes de seconde, et il est probable qu'il en est ainsi ; mais la théorie mathématique aussi bien que l'expérience prouvent qu'il se passe un intervalle de un ou deux dixièmes de seconde entre l'entrée du courant et son arrivée sensible pour les instruments les plus délicats à l'autre extrémité du câble.

Quand le conducteur est chargé, l'embarras est de le décharger. Or, l'électricité ne disparaît pas instantanément, comme on le pense, dans un câble ; si bien que pour envoyer des signaux rapidement, on se trouve immédiatement arrêté par cette difficulté, annuler la vague électrique qui court dans le câble.

En effet, on lance-t-on une seconde, immédiatement elle se confond avec la première, et aucun effet bien sensible ne se produit à l'extrémité. Bien longtemps on craignit que de ce mode de propagation ne résultât une telle lenteur dans les transmissions qu'il ne fallût abandonner le problème. En outre, l'électricité ne se contente pas de passer dans les fils, elle réagit sur l'enveloppe du Gutta-percha, produit des courants secondaires qui nuisent aux premiers. De là autant de difficultés à lever que nous laissons seulement entrevoir.

Les physiciens sont parvenus à vaincre une à une ces difficultés. Les courants positifs, par exemple, chargeaient le câble, on lançait aussitôt une émission négative qui les annulait. M. Varley, par des émissions contraires de durée variable, détruisait une à une les impulsions électriques en n'en laissant qu'une petite qui à peine créée était anéantie et facilitait ainsi la rapidité des signaux.

Le professeur Thompson substitua à ce système l'emploi de trois courants de durée égale, mais de force irrégulière, alternativement positifs et négatifs. Il en résulta une action indicatrice au bout du câble plus rapide. En 1863, M. Varley fit mieux encore ; il choisit des courants de même force, mais de durée inégale. Tous ces courants engendrent dans la ligne une série de vagues positives et négatives dont le résultat à l'extrémité américaine est une très-petite vague positive parfaitement distincte. Le reste de la ligne est neutralisé, et prêt pour le passage d'un second signal. Enfin, dans ces derniers temps, M. Varley a résolu le problème, encore plus simplement, par l'interposition d'un appareil, le *condensateur*, entre le câble et l'appareil télégraphique. Ce condensateur annule tout bonnement la charge du câble, tout en laissant arriver à la station une petite vague électrique distincte. A peine le courant a-t-il agi, qu'un second peut agir et être annulé de la même façon, tout en se traduisant

par un effet sensible à l'appareil de réception. Ce qui précède montre que contrairement à l'opinion répandue, c'est, au contraire, un flux électrique à peine appréciable qui est utilisé dans la télégraphie sous-marine, et qu'il faut qu'il en soit ainsi.

C'est par l'interposition de son condensateur que M. Varley parvient aussi à mettre les lignes sous-marines à l'abri des effets de l'électricité terrestre.

Les orages magnétiques se produisent simultanément sur la plus grande partie du globe, et ils ont quelquefois une intensité telle que la terre à Ipswich à 25 lieues de Londres, et la terre à Londres ont présenté une différence en plus ou en moins qui peut être évaluée à 140 éléments d'une batterie Daniell. Ces courants heureusement ne changent pas de nature instantanément, mais graduellement. Aussi le condensateur Varley, en traduisant graduellement ces modifications, n'en reste pas moins sensible aux variations brusques engendrées par les impulsions électriques envoyées de chaque station. Ce système ingénieux permet à un courant très-faible de se distinguer du puissant courant terrestre. Et en effet, on peut dire que la plus petite rupture d'équilibre électrique se révèle immédiatement à la station d'arrivée.

Le promoteur du câble anglais, M. Cyrus Field, le disait très-bien dans son discours au banquet de New-York :

“ Ces cordes merveilleuses que l'on appelle des câbles électriques, sont si délicates qu'elles fonctionnent avec les plus petites batteries. Quand le premier câble fut immergé en 1858, les électriciens crurent que pour faire circuler un courant dans un conducteur de plus de 700 lieues, il faudrait employer un courant extrêmement énergique. Or, M. Larimer Clarke a télégraphié d'Irlande au travers l'Océan, avec une batterie formée dans le dé d'une dame.”

Un dé, de l'eau, et un peu d'acide sulfurique, en voilà assez pour engendrer la vague qui décharge en un dixième de seconde de l'autre côté de l'Océan. Mieux, M. Clarke prit une capsule de fusil, une parcelle de zinc, une goutte d'eau, une larme, et le câble vibra sous cette batterie en miniature. Le signal se montra dans l'appareil de réception. N'est-ce pas là une merveille de délicatesse !

On conçoit que les appareils récepteurs de la télégraphie transatlantique diffèrent des appareils utiles dans la télégraphie ordinaire ; il faut ici une sensibilité exceptionnelle. La petite vague électrique qu'il s'agit de recueillir arrive dans le fil d'un galvanomètre. L'instrument consiste en une aiguille suspendue par un fil de soie au milieu d'un cadre autour duquel on a enroulé un très-grand nombre de fois un fil conducteur isolé. Quand le courant arrive dans ce fil de la bobine, l'aiguille est déviée de sa position.

Le galvanomètre employé maintenant est le galvanomètre Thompson à miroir. Il ne diffère en principe du précédent qu'en ce que l'aiguille porte un petit miroir. La lecture des dépêches se fait dans une chambre obscure. Une lampe projette un rayon sur le miroir et chaque déviation de l'aiguille entraîne le déplacement du rayon réfléchi sur un écran blanc muni d'une échelle graduée. A la position plus ou moins écartée vers la droite ou vers la gauche du point baissant sur l'échelle, correspond un signal, une lettre. L'employé lit le télégramme ainsi imprimé en traits de feu. Les déviations réelles de l'aiguille, qui ne dépassent pas un quart de pouce, deviennent très-sensibles sur l'écran et avec un peu d'habitude, on lit couramment ce curieux alphabet.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

LES PRISONNIERS DU CHATEAU DE PRAGUE.

(Suite.)

— Eh bien ! le mot de passe, quel est-il ? demanda le soldat.

— *Zitzka, le défenseur du peuple*, répliqua Blanche du même ton ferme et décidé.

Le Taborite ne prononça pas une syllabe de plus, mais se hâta de retirer la barre et de détacher la chaîne massive qui tomba en résonnant sur la dalle. La porte s'ouvrit alors, et Blanche pénétra dans une pièce basse, voûtée, qu'éclairait une lampe de fer suspendue au plafond.

— Quels ordres avez-vous à me donner, jeune page ? demanda la sentinelle, se trompant sur le sexe de Blanche : qui vous envoie, et que désirez-vous ?

— Je viens de la part du capitaine général, répondit la jeune fille sans hésitation, et je suis chargée d'un message que je dois remettre en particulier à chacun des trois prisonniers d'Etat.

— Montez cet escalier, mon joli page, dit le soldat en indiquant les marches qui partaient de l'une des extrémités de la pièce ; cette clef vous ouvrira la porte que vous rencontrerez en haut. Vous entrerez alors dans un corridor ; n'oubliez pas que les trois premières portes à droite sont celles des appartements où sont enfermés les prisonniers. Je n'ai pas besoin de vous recommander de bien fermer les portes après vous : car si tous trois s'échappaient en même temps, nous aurions, vous et moi, fort à faire pour les retenir.

— N'ayez pas peur, mon ami, s'écria Blanche en prenant la clef que lui tendait la sentinelle.

Secrètement exaltée par le succès qui jusqu'alors avait favorisé son entreprise, l'intrépide jeune fille gravit les escaliers, qui étaient éclairés par une lampe de fer placée dans une niche ; et, après avoir ouvert la porte d'en haut, elle se trouva dans un corridor long mais étroit. De chaque côté de ce corridor il y avait six portes, en travers de chacune desquelles était une barre. On ne saurait imaginer rien de plus sombre que l'aspect de ce passage. L'idée vint naturellement à Blanche que si elle échouait dans sa tentative, elle serait inévitablement jetée elle-même dans l'une de ces cellules dont les portes grimâçaient devant elle, — à moins, se dit-elle, qu'il n'y eût quelque vertu souveraine dans la bague que la dame du souterrain de Rotenberg lui avait donnée, et qu'elle portait dans la petite bourse de velours suspendue à son cou, et cachée sous ses vêtements.

Blanche, sans s'appesantir longtemps sur ces réflexions, tira hardiment la barre de la première porte à sa droite, et entrant dans une chambre voûtée convenablement meublée, elle se trouva en présence d'un individu de haute taille, d'une tournure distinguée, et qui paraissait être encore au printemps de la vie.

Le prisonnier se leva de son siège et examina notre héroïne avec une curiosité mêlée d'anxiété : car prenant Blanche pour un page attaché à quelque haut personnage, il devait croire naturellement que sa visite à une pareille heure avait une cause importante. Mais l'air franc et ouvert de Blanche, son visage qui ne respirait que l'innocence de la candeur, le rassurèrent tout de suite, et il se dit qu'on n'aurait certainement pas choisi un tel messager pour lui apporter de funèbres nouvelles.

— Qui es-tu, mon enfant ? demanda-t-il en s'apercevant que Blanche n'était pas sans embarras pour lui expliquer sa présence.

— Un ami, répondit la jeune fille, très-bas, mais en essayant de donner à sa voix un accent mâle. Dites-moi à qui j'ai l'honneur de parler ?

— Au marquis de Schomberg, mon enfant, répondit le prisonnier. A présent, puis-je savoir à mon tour quel est celui qui semble prendre tant d'intérêt à mon sort, et comment vous avez pu arriver jusqu'à moi ?

— Qui je suis, cela importe peu, monseigneur, répliqua vivement Blanche ; — mais je suis venue pour vous sauver, pour vous rendre à la liberté...

— Ah ! il est possible, en effet, que telles soient vos intentions, dit le marquis en l'interrompant ; mais il est possible aussi qu'il y ait là-dessous quelque petite trahison. Si vous êtes un ami, vous me pardonnerez mes soupçons, bien excusables, puisque vous me cachez votre nom.

— Eh bien... appelez-moi Angelo Gaspard, s'écria notre héroïne. Et maintenant, écoutez-moi, monseigneur, sans m'interrompre davantage. Il n'y a qu'un soldat taborite entre vous et la liberté, un homme seulement qu'il faudra terrasser et lier, sans autrement le maltraiter, ajouta-t-elle en appuyant sur ces derniers mots : à présent consentez-vous à me suivre hors de ce donjon ?

— Bien assurément, mon jeune ami, répondit le marquis dont le visage s'illumina de joie, car il lui était impossible de conserver davantage aucun soupçon. Pardonnez-moi si un moment...

— Nous n'avons point le temps, monseigneur, d'échanger des paroles de courtoisie, dit Blanche d'un ton ferme et respectueux tout à la fois. Il faut que j'aie maintenant préparer vos compagnons à l'idée de cette liberté que j'ai juré de vous rendre à tous trois.

En parlant ainsi, elle sortit et entra dans la pièce voisine, qui était occupée par le baron de Rotenberg, elle, l'humble paysanne qui avait osé entreprendre de le sauver. Mais elle le connaissait de vue, car elle n'a-

avait pu vivre si longtemps dans le voisinage du château sans avoir rencontré fréquemment le fier possesseur de cette forteresse.

Elle expliqua l'objet de sa visite avec autant de précision qu'au marquis de Schomberg, et quand elle les eut réunis dans une même cellule, elle se rendit auprès du comte de Schonwald.

— Monseigneur, lui dit-elle, en s'avancant vers lui tout de suite et sans hésitation, car elle savait combien il était bon et généreux, monseigneur, je suis ici pour vous sauver, vous et vos compagnons.

— Qui êtes-vous, généreux enfant ? exclama le comte ; et comme la lumière de la lampe tombait sur Blanche, il examina ses traits avec une attention qui prouvait qu'ils ne lui étaient pas inconnus. Certainement, continua-t-il, je vous ai déjà vu, et cependant je ne puis me rappeler ni où ni quand.

— Je ne sache pas que votre Excellence m'ait jamais vu, observa Blanche, en ayant beaucoup de peine à triompher de la confusion qui menaçait de la trahir ; mais, ajouta-t-elle, ma sœur m'a souvent parlé de la bonté que votre Excellence témoigne à ses parents adoptifs.

— Quoi ! est-il possible que Blanche Garpard soit votre sœur ? s'écria le comte de Schonwald. J'ignorais qu'elle eût des parents au monde.

— Oui, monseigneur, je suis son frère, répondit notre héroïne, résolue à profiter des avantages que pouvait lui procurer son armure. Mon nom est Angelo, et je suis tout dévoué à votre service. Le fait est que j'ai fait serment de vous rendre à la liberté ou de périr.

— Excellent enfant, digne d'une si charmante sœur ! dit le comte de Schonwald, en prenant dans les siennes la main gantée de Blanche. Ma reconnaissance éternelle te sera acquise, non pas tant pour le service que tu m'auras rendu qu'à cause des généreux sentiments qui ont inspiré ta conduite.

— Oh ! monseigneur, vous m'avez déjà suffisamment récompensé, ou plutôt vous avez acquis tous les droits possibles à ma gratitude, s'écria Blanche, par la bienveillance dont vous avez toujours comblé le bon Garpard et sa femme. Mais ne restons pas ici un instant de plus qu'il n'est nécessaire ; le temps est précieux !

A peine avait-elle achevé ces paroles que le marquis de Schomberg et le baron de Rotenberg entrèrent dans la cellule. Les trois seigneurs se félicitèrent mutuellement de la perspective qu'ils entrevoyaient, car, quoiqu'ils ignorassent encore les arrangements et les dispositions prises par Blanche, il y avait en elle un tel air de confiance qu'ils se prenaient malgré eux à espérer.

Blanche leur expliqua alors comment ils devaient procéder, et leur exposa son plan ; et ces trois hommes, dans toute la force de la vie et de la santé, n'hésitèrent pas à se laisser guider par cette enfant, qui, malgré son courage et son noble cœur, n'était qu'une femme.

Ils se mirent immédiatement à l'œuvre. Les trois seigneurs restèrent en haut de l'escalier, dont Blanche feignit de fermer la porte, en tournant et retournant la clef dans la serrure. Puis elle descendit les degrés, traversa la pièce d'en bas, et accosta la sentinelle, en disant :—Voici la clef, je vous remercie.

— Votre visite n'a pas été longue, mon joli page, observa le soldat, et tout en parlant il déposa sa hallebarde sur un banc pour passer la clef dans son trousseau.

Alors, avec la dextérité d'une lionne, mais sans aucune intention méchante, Blanche se précipita sur lui. La soudaineté de l'attaque et l'adresse avec laquelle elle était faite triompha du Taborite qui chancela contre la muraille. Aussitôt arrivèrent les trois seigneurs qui saisirent le soldat, et, lui mettant un poignard sous la gorge, le menacèrent de le tuer, s'il proférait un cri.

Le Taborite, voyant qu'il était victime d'un stratagème et que toute résistance ne servirait qu'à le perdre, céda à la nécessité. On le conduisit dans l'une des cellules occupées naguère par les prisonniers d'État, on tira a barre en travers de la porte, et on l'abandonna à son triste sort.

En une seconde, Blanche et les seigneurs furent dans la cour. Tout y était silencieux et l'on n'apercevait pas l'ombre d'un ennemi, Blanche jeta un regard rapide sur les appartements d'Ætna ; mais il n'y avait plus de lumière aux fenêtres, et elle murmura tout bas : — Puisses-tu me pardonner, généreuse amie, la façon coupable dont je t'ai récompensé de ton hospitalité !

Elle ouvrit ensuite la grille, et conduisit les seigneurs le long du sombre corridor aboutissant à la salle des armures. Elle retrouva là sa lampe brûlant toujours à l'endroit où elle l'avait posée.

Le marquis de Schomberg, le baron de Rotenberg et le comte de Schonwald se munirent, en passant, d'épées et de toutes armes dont ils pouvaient avoir besoin, puis ils suivirent leur guide, qui les précéda la lampe à la main.

Après avoir traversé un autre corridor, ils arrivèrent à l'escalier de pierre auquel était amarré le bateau de Blanche, à côté de l'autre que nous avons déjà mentionné. La barque étant trop petite pour les contenir tous, ils entrèrent dans ce dernier, et le poussèrent au milieu du canal.

Au bout de quelques minutes, ils aperçurent les rayons de la lune qui se jouaient sur les eaux de la rivière, et aussitôt Blanche éteignit sa lampe.

Le bateau sortit alors du canal, et au moment où il entra dans le courant du fleuve, les trois seigneurs levèrent simultanément la tête vers les tours de cette forteresse d'où ils venaient de s'échapper si miraculeusement, et les expressions ne leur manquèrent pas pour remercier leur jeune libérateur.

Mais Blanche coupa court à cette effusion en les invitant à aviser aux moyens de conserver cette liberté qu'elle venait de leur rendre, elle leur fit observer qu'il était nécessaire qu'ils marchassent toute la nuit, afin que le lever du jour les trouvât le plus loin possible de Prague. Car, ajouta-t-elle, on pouvait être certain que la fureur de Zitzka, à la nouvelle de leur évasion, n'aurait point de bornes, et que des émissaires seraient dépêchés dans toutes les directions pour les ressaisir.

Les seigneurs furent frappés de la justesse de ces observations ; le marquis de Schomberg et le comte de Schonwald échangèrent entre eux quelques paroles.

—Avez-vous quelque plan à nous suggérer ? demanda le baron de Rotenberg ; car il faut que nous nous procurions des chevaux quelque part.

Le marquis et moi, répliqua le comte de Schonwald, nous connaissons une dame qui possède une maison à une courte distance de Prague. Notre intention est de nous rendre chez elle directement. Cette dame dont le nom est sans doute familier à vos oreilles. . .

—Comment l'appellez-vous ? dit le baron de Rotenberg ?

—La baronne Hamelin, dit le comte de Schonwald, elle nous recevra parfaitement, et il y a dans ses écuries des chevaux qu'elle s'empressera de mettre à notre disposition. Bien plus, elle nous procurera autant d'hommes qu'il nous en faudra pour n'avoir point à redouter les émissaires de Zitzka, si par hasard nous les rencontrions.

—La bonté et l'hospitalité de la baronne sont célèbres, observa le baron de Rotenberg ; et puis, elle ne doit pas être partisan de Zitzka.

—Ainsi donc, va pour la maison Blanche ! s'écria le comte de Schonwald.

—Et notre jeune libérateur, Angelo Gaspard nous accompagnera, ajouta le baron de Rotenberg. Il nous a si galamment rendu à la liberté que nous sommes tenus désormais de lui faire partager le luxe et la fortune auxquels nous sommes habitués.

Cette remarque fut chaleureusement accueillie par le marquis de Schomberg, et même par le comte de Schonwald. Notre héroïne accepta volontiers la proposition qui lui était faite de les suivre, car sa mission à Prague était maintenant accomplie et un secret instinct lui faisait désirer de revoir la dame mystérieuse du château de Rotenberg.

Les seigneurs et Blanche abordèrent environ un mille au-delà du faubourg sud de la ville ; et abandonnant le bateau au cours du fleuve, ils se dirigèrent rapidement vers la demeure de la baronne Hamelin, qui n'était pas considérablement éloignée.

XXX.

UNE SCÈNE A LA MAISON BLANCHE.

Retournons maintenant vers Henri de Brabant que nous avons laissé en compagnie de la baronne et de ses deux suivantes. Quand il fut arrivé dans la cour de la Maison Blanche, le chevalier jeta autour de lui des regards d'admiration, et se garda bien de laisser soupçonner que tout ce qui l'environnait lui était familier. Ils montèrent l'escalier de marbre que nous connaissons, et la baronne remit son hôte au soin de deux pages qui le conduisirent dans un petit salon, en l'avertissant qu'on ne tarderait pas à venir le reprendre.

Nous laisserons là le chevalier pour suivre la baronne Hamelin.

Après avoir remis Henri de Brabant au soin de ses pages, elle se rendit dans un boudoir meublé avec un luxe qu'on aurait peine à imaginer ; et là, aidée par quatre jeunes filles, elle échangea ses vêtements de jour contre un costume d'une richesse et d'une élégance royales. Les diamants qui brillaient sur cette robe de velours-pourpre étaient d'un prix incalculable, et dans ses cheveux on plaça une sorte de diadème dont les feux l'entouraient comme d'une auréole.

Nous avons déjà dit que, quoiqu'elle fût dans sa quarantième année, cette femme avait une beauté qui avait conservé toute sa jeunesse, seulement ses lignes étaient plus pleines et ses traits plus doucement arrondis. Ses dents étaient toujours aussi blanches qu'à vingt ans, son teint était éblouissant de fraîcheur, et ses yeux bleus avaient une douceur charmante.

Il était environ dix heures et demie lorsque sa toilette fut achevée ; et elle prenait quelques rafraîchissements, quand un page frappa à la porte du boudoir pour annoncer que Cyprien venait d'arriver au château et demandait à parler immédiatement à la baronne. Ce message fut porté à la baronne par la jeune fille qui était allée ouvrir au page, et celle-ci se rendit, au bout de quelques minutes, dans l'appartement où Cyprien l'attendait.

Mais elle fut à la fois surprise et alarmée en apercevant le nuage qui couvrait son front, et en le trouvant arpentant la pièce avec agitation.

—Si tôt revenu ! s'écria la baronne en s'avancant vers lui. Il faut que vous ayez marché nuit et jour. Mais pourquoi êtes-vous ainsi en proie à l'anxiété ?... qu'avez-vous ?

—Votre inconséquence et votre imprudence n'ont point de bornes ! cria Cyprien en fixant sur elle un regard plein de reproches. Non contente d'avoir introduit ici, l'autre jour, les pages de Henri de Brabant...

—Mais ne vous en êtes-vous pas débarrassé comme il faut ? demanda la baronne. Est-ce que la statue de bronze n'a pas fait son œuvre ? ou est-ce pour me dire que ces jeunes gens se sont échappés, que vous êtes revenu si vite, et est-ce donc là la cause de votre air irrité ?

—Non... ils ne m'ont pas échappé, madame, répondit Cyprien, et il ne m'est pas douteux qu'ils n'aient été étouffés comme ils le méritaient, dans les bras de la statue de bronze, ajouta-t-il avec un sourire de triomphe féroce. Mais il ne suffit pas qu'ils soient ainsi hors de chemin, car leur maître, le chevalier de Brabant...

—Qu'avons-nous à craindre de lui ? demanda vivement la baronne.

—Tout ! répondit énergiquement Cyprien. Du moins, continua-t-il, c'est ma conviction, autrement que viendrait-il faire dans cette maison ?

—Vous parlez par énigme, répliqua la baronne. Il n'a pas renouvelé la demande qu'il m'a adressée il y a quelque temps, et à laquelle je n'ai pas fait de réponse.

—Non, il n'a pas renouvelé sa demande par écrit, dit Cyprien, parce qu'il a eu recours à un stratagème dont l'audace a été couronnée de succès. En un mot, ajouta Cyprien, l'individu qui se fait appeler *Henri de Brabant*, est, en ce moment, à la Maison Blanche.

Une inspiration traversa le cerveau de la baronne ; et, pâlisant, même sous le fard qu'on avait légèrement étendu sur ses joues, elle s'écria : — Est-il possible que ce que vous dites soit vrai ?

—C'est tellement possible, répondit Cyprien, que le domestique qui gardait vos chevaux au cimetière l'a reconnu comme étant le même individu qui m'a accompagné ici, il y a quelques semaines, et que c'est en apprenant de lui ce fait que je suis accouru pour détourner, si faire se peut, le coup qui nous menace. Mais j'ai à vous consulter sur bien des choses, ajouta-t-il d'un ton plus doux et en se laissant tomber sur une ottomane.

—Je suis toute attention, dit la baronne en prenant un siège à côté de lui, il n'est pas encore onze heures.

—D'abord et avant tout, reprit Cyprien, permettez-moi de vous demander s'il ne manque personne parmi vos domestiques.

—Oui, Marthe, répondit la baronne. Vous vous rappelez ce certain soir où elle alla vous trouver à la petite auberge, près de la lande, et où elle porta le déguisement que vous aviez demandé.

—Oui, certes, je m'en souviens, répondit Cyprien, car c'est justement au sortir de mon entrevue avec elle que certaine circonstance me força à accourir ici, et bien m'en prit, puisque j'arrivai à temps pour empêcher la fuite de la princesse et arrêter les deux pages du chevalier Henri de Brabant.

—C'est vrai, observa la baronne : mais c'est depuis cette nuit-là que Marthe a disparu.

—En même temps que je galoppais vers le sud, dit Cyprien, la Moldau l'entraînait dans la même direction.

—Que voulez-vous dire ? s'écria la baronne qui frissonna instinctivement,

—Je veux dire qu'elle a été assassinée et jetée dans la rivière.

—Assassinée ! répéta la baronne. Je m'étais imaginée, d'après ce que vous aviez dit, qu'elle pouvait s'être noyée accidentellement.

—Non, elle a été assassinée !

—Mais qui pourrait avoir fait cela ? s'écria la baronne Hamelin.

—Mariette ou Cœtna, comme elle se fait appeler, répondit Cyprien d'un ton lugubre. Et la preuve... la voici ! ajouta-t-il en tirant le poignard long et flexible qu'on avait arraché du cadavre de Marthe.

La baronne prit le poignard, l'examina avec une attention nerveuse, et dit en le rendant à Cyprien : — Oui, en effet, c'est le poignard d'Ætna ! Mais est-ce qu'elle prendrait, à présent, l'offensive contre nous ? Dans ce cas...

Son agitation fut si grande qu'elle ne put achever sa phrase.

—J'ai peine à croire qu'elle ait oublié son serment au point de communiquer *tout* à Zitzka, observa Cyprien.

—Dieu nous préserve d'un pareil malheur ! s'écria la baronne qui ne put, à cette seule pensée, réprimer un tremblement convulsif. S'il lâchait sur nous ses hordes sauvages, nous serions perdus, car quelle chance de merci nous resterait-il ?

—Tranquillisez-vous, madame, dit Cyprien, et ne nous abandonnons pas au désespoir. Cinq jours se sont passés depuis que Marthe n'a paru à la maison, cinq jours donc se sont écoulés depuis qu'Ætna l'a assassinée. Dans cet intervalle rien n'est venu nous prouver que cet être incompréhensible ait rien fait de plus. Peut-être une querelle s'était-elle élevée entre elle et cette vieille femme, et il est possible qu'elle l'ait frappée dans un moment de passion.

—Et vous avez découvert son cadavre dans la rivière ? dit la baronne en s'appesantissant sur les dangers qui semblaient la menacer.

—Oui, à plus de deux journées de Prague, tandis que je me rendais avec les pages au château de Rotenberg, répondit Cyprien. Le courant l'avait entraînée jusque-là comme si la Providence l'avait jetée en travers de ma route, soit comme un avertissement pour nous-mêmes, soit pour nous inviter à venger ce meurtre.

—Et si je ne me trompe, observa la baronne, Marthe était chargée d'accomplir une mission que vous lui aviez confiée, au moment où elle a été ainsi frappée ?

—Oui, répliqua Cyprien. Le soir où elle vint me rejoindre à l'auberge près de la lande, j'avais rencontré une jeune fille nommée Blanche Gaspard. Cette jeune fille, d'une grande beauté, est aimée de Rodolphe de Rotenberg, qui n'hésiterait pas à lui donner son nom, malgré son humble condition. C'est, sans doute, pour fuir sa persécution, qu'elle s'était éloignée de son pays, car elle ne l'aime pas, paraît-il.

—Et en quoi cela vous regarde-t-il ? demanda la baronne avec impatience ; ou quel rapport a avec moi cette longue histoire ?

—Écoutez, madame, dit Cyprien, et vous jugerez si j'avais des raisons de m'occuper de Blanche, je vous ai déjà dit que je l'avais rencontrée à la petite auberge ; je savais que le baron de Rotenberg, s'il venait à apprendre la passion de son fils pour cette jeune fille, nous serait reconnaissant de l'avoir amenée dans cette maison et d'avoir ainsi élevé entre elle et Rodolphe une barrière infranchissable. Mais je vis qu'elle avait entendu une partie de la conversation qui avait eu lieu entre Marthe et moi, et qu'elle s'était enfuie. Elle en savait trop désormais pour qu'on pût la laisser vivre, et c'est pour cela qu'au lieu de prendre le déguisement que Marthe m'avait apporté, et sous lequel j'espérais pénétrer dans le château de Prague pour délivrer les trois prisonniers d'État, c'est pour cela, dis-je, que j'envoyai immédiatement Marthe après elle.

—Et vous n'avez plus entendu parler de cette jeune fille ? demanda la baronne.

—Comment l'aurais-je pu ? s'écria Cyprien. À peine avais-je mis le pied dans cette maison qu'il m'a fallu repartir avec les deux pages pour le château de Rotenberg, d'où je suis revenu au galop en apprenant le meurtre de Marthe. Et voyez combien cette résolution de ma part a été sage, puisqu'en arrivant je trouve ici le prétendu chevalier de Brabant.

—Nous voici revenus au point où nous étions au commencement de cette digression, dit la baronne, puis, après avoir regardé la pendule qui était sur la cheminée, elle ajouta : —Il est minuit moins vingt, et l'Autrichien attends toujours ; quel parti prendre ?

—Comment l'avez-vous rencontré ? demanda Cyprien.

—Je marchais dans les rues de Prague lorsque le vent a tout à coup emporté mon voile. Il a couru après et me l'a galamment remis.

—Vous a-t-il appelé par votre nom ?

—Non ; il paraissait ignorer complètement qui j'étais ; il m'a dit qu'il se nommait Louis Hapsbourg, et qu'il était envoyé par l'empereur d'Allemagne pour faire à la baronne Hamelin une communication importante. C'est ainsi que je l'ai invité à m'accompagner, en lui disant que je le conduisais près de la baronne.

—Il savait parfaitement qui vous étiez, exclama Cyprien, et tout cela n'était qu'une ruse de sa part pour s'introduire ici. Pour la première fois de ma vie je ne sais comment faire, quel parti prendre.

—Le chevalier est en notre pouvoir, et nous avons moyen de le punir de ces trahisons, fit observer la baronne ; pourquoi hésitez-vous ? Jusqu'ici, toutes les fois qu'un traître ou un ennemi est tombé dans nos mains, votre décision a été prompte, vos ordres ont été instantanément exécutés, et la statue de bronze a dévoré ses victimes. Pourquoi, alors, hésitez-vous ? A-tous ses crimes n'ajoute-t-il pas celui d'être un imposteur ? Le baron de Rotenberg ne l'a-t-il pas confondu dans l'assemblée des seigneurs ?

—Mais vous oubliez donc que ce prétendu Henri de Brabant possédait

réellement une lettre de créance signée du duc d'Autriche et contresignée par le grand-chancelier de ce duché, observa Cyprien, et que le baron de Rotenberg, a effacé ces signatures au moyen d'une préparation chimique que je lui avais donnée tout exprès ?

—Il résulterait de cela que l'Autrichien n'était pas un imposteur, dit la baronne, et que notre envoyé avait mal pris ses renseignements à Vienne.

—Toutes les idées que nous nous étions faites du chevalier de Brabant sont fausses et mal fondées.

—Ainsi, il n'est pas un imposteur ? répéta la baronne dont l'étonnement augmentait d'instant en instant.

—Il est si loin d'être un imposteur, chère madame, répondit Cyprien d'un ton solennel, qu'il a le droit de prendre, si cela lui plait, tous les titres qu'il voudra, et même celui de Hapsbourg. Quant à commettre un faux, il en est incapable. En un mot... mais je dois m'interrompre pour vous dire que les pages m'ont révélé un secret concernant leur maître, un secret qui a été pour moi un véritable trait de lumière.

—Et ce secret ? demanda la baronne.

—Il est d'une telle importance que je ne puis le murmurer que tout bas à votre oreille.

—Au nom du Ciel, ne me tenez pas en suspens ! s'écria la baronne, Qui donc est ce Henri de Brabant pour que vous hésitiez à le livrer à la statue de bronze ? Qui est-il ? répéta-t-elle avec une anxiété croissante.

Cyprien approcha les lèvres de son oreille et lui murmura quelques paroles à voix basse.

—La baronne tourna la tête vers lui avec un tressaillement convulsif, et le regarda d'un air d'étonnement et d'incrédulité.

—Madame, je ne plaisante jamais, dit-il d'un ton solennel ; d'ailleurs, ce ne serait pas dans une occasion aussi grave que celle-ci.

—Ma surprise est plus grande que je ne saurais dire, exclama la baronne. Ah ! je comprends que vous hésitiez, que vous ne sachiez à quel parti vous arrêter...

—Et cependant, le temps passe, dit Cyprien en jetant les yeux sur la pendule. Il s'en faut de quelques minutes qu'il soit minuit, et la cloche d'argent va bientôt sonner.

—Oh ! je ne suis pas d'humeur à rire, s'écria la baronne. Je me sens oppressée, et j'ai le pressentiment que nous sommes menacés de quelque chose de terrible ; car sûrement il ne se serait pas donné tant de peine pour s'introduire ici, s'il n'avait en vue un objet grand et important, et s'il n'avait pris toutes ses précautions.

—Ne vous livrez pas à des lamentations dit Cyprien sèchement et en l'interrompant. Peut-être est-il venu simplement dans le but de délivrer la princesse Elizabeth de l'espèce d'emprisonnement où on la retient. Quant au sort de ses pages, il est impossible qu'il s'en doute, à moins qu'il

ne connaisse dans tous ses détails le mystère de la statue de bronze, ce qui n'est pas probable. Dans tous les cas, il est important que nous nous assurions de ses dispositions, afin que nous puissions régler notre conduite en conséquence.

—Et comment y arriver ? demanda la baronne.

—Rien n'est plus facile pour une femme d'esprit, répondit Cyprien d'un air significatif. Il doit s'impatienter cruellement de vous attendre.

—Écoutez, alors, ce que je vais vous dire, observa la baronne après quelques moments de réflexion. L'entrevue aura lieu dans la galerie des glaces, et si, lorsque les aiguilles de cette pendule marqueront minuit et demi, si, alors, dis-je, je ne suis pas de retour ici, vous en conclurez que je suis en danger, où qu'il n'y a pas d'espoir d'arranger les affaires.

—Je vous comprends, répliqua Cyprien. Si vous n'êtes pas ici à minuit et demi, je n'hésiterai pas à envoyer à votre secours dans la galerie des glaces.

—Je compte sur vous dit la baronne. Et elle sortit de l'appartement.

Dans le splendide corridor où elle entra, elle s'arrêta un moment pour donner des instructions à un page qu'elle y rencontra.

—Ermach, dit-elle au page, tu vas te rendre dans la chambre violette, auprès de l'étranger que tu as vu arriver tantôt, et au lieu de le conduire dans le grand salon, tu l'amèneras dans la galerie des glaces.

Le page s'inclina et se retira, et la baronne entra elle-même dans la fameuse galerie.

XXXI.

LA BARONNE ET LE CHEVALIER.

La galerie des glaces était peut-être ce qu'il y avait de plus curieux à la Maison Blanche. Quoique d'une étendue peu considérable, il était impossible de voir cet appartement sans admiration : son architecture était d'une perfection rare, et il renfermait quelques-uns des vases de porcelaine les plus beaux et les plus rares qu'en eût encore vus en Europe. Des lampes d'albâtre suspendues au plafond répandaient dans tous les sens une multitude de rayons roses, pourpres et violets ; et l'atmosphère était embaumée par une quantité de fleurs odorantes.

C'est là que se rendit la baronne : et, se recueillant et donnant à son visage l'air le plus aimable, elle attendit l'arrivée de Henri de Brabant.

En attendant, le jeune page Ermach, qui était un beau jeune homme de dix-huit ans, était allé trouver le chevalier, qui se morfondait d'ennui.

—Pardon, seigneur, dit Ermach en saluant respectueusement ; ma noble maîtresse m'a donné l'ordre de vous conduire près d'elle.

—Je suis prêt à vous suivre, mon ami, répondit Henri ; mais auparavant laissez-moi causer un peu avec toi.

—Avec moi, monsieur ! exclama le page avec surprise.

—Oui, avec toi, répliqua le chevalier en lui posant la main sur l'épaule ; puis baissant la voix, il ajouta :—Il y a quelque chose dans ta figure, mon enfant, qui annonce l'honnêteté et la franchise ; si je me trompe, jamais masque n'a été plus perfide que le tien. Mais, par le Ciel ! je vois que j'ai touché une corde sensible ! s'écria Henri, car tu pleures...tu pleures !

—Ah ! monsieur, il y a tant de bonté dans vos paroles...

Il ne put en dire d'avantage, car des sanglots lui coupèrent la voix.

—Allons, calme-toi, mon garçon, dit le chevalier d'un ton si bienveillant que le page le regarda à travers ses larmes, avec une expression de gratitude. Que puis-je faire pour toi ? Dis-moi...

—Oh ! Emmenez-moi d'ici...aidez-moi à sortir de cette maison ! s'écria Ermach en joignant les mains d'un air suppliant.

—Je le ferai très-volontiers, répondit le chevalier. Mais tranquillises-toi, et réponds-moi.

—Je ferai mon possible pour vous contenter, s'écria le page ; mais dépêchez-vous, on pourrait concevoir des soupçons : car, dans ces murs maudits, tout le monde est occupé à s'espionner mutuellement.

—Je jure de t'emmenner si tu veux seulement m'indiquer le meilleur moyen de sortir d'ici, quand le moment en sera venu, dit Henri, et tu entreras à mon service, qui est le service d'un honnête homme, ajouta-t-il avec fierté.

—Que Dieu vous bénisse ! murmura Ermach presque fou de joie et de surprise, et ayant peine à imaginer que ce changement dans sa fortune n'était pas un songe. A présent, exclama-t-il en essuyant les larmes qui mouillaient ses joues, je vous en prie, monsieur, hâtez-vous, car c'en serait fait de moi, oui je serais perdu si l'on savait que je cause ainsi avec vous.

—Eh bien, dis-moi si, il y a cinq ou six jours, deux jeunes garçons, grands et beaux, âgés d'environ dix-neuf ans, vêtus d'un pourpoints de velours gris...

—Oui, les deux jeunes gens dont vous faites le portrait sont venus ici, exclama Ermach ; mais si vous me demandez ce qu'ils sont devenus, je suis incapable de vous l'apprendre. Une chose est certaine, c'est qu'ils ont disparu secrètement, comment et pourquoi, je n'en sais rien. Mais monsieur, je vous en conjure, hâtons-nous, dit le page qui était en proie à une vive agitation.

—Un mot encore, dit le chevalier dont le cœur battait avec violence : Connais-tu un homme nommé Cyrien ? et est-il actuellement dans cette maison ?

—Il est arrivé ici ce soir, il y a une heure et demie environ, répondit le page ; il s'est entretenu longuement avec madame la baronne, jusqu'au moment où celle-ci m'a ordonné de vous conduire en sa présence.

—Ah ! Cyrien est ici ! murmura tout bas Henri de Brabant ; en ce

cas, il me faut agir avec décision et promptitude. Mon ami, ajouta-t-il en se tournant vers le page, j'ai promis de te prendre à mon service, et je tiendrai ma parole. Ta franchise a gagné ma confiance, et je vois que je ne me suis pas trompé. Je suis prêt à te suivre auprès de ta maîtresse, mais il se peut que notre entrevue soit courte, il est possible encore que je sois obligé d'avoir recours à la force pour me frayer un chemin hors de cette maison.

—Aussitôt que je vous aurai conduit à la galerie des glaces, dit Ermach, je descendrai dans le grand vestibule en bas, et j'y resterai jusqu'à ce que vous reparaissez. Alors, suivez-moi partout ou je vous mènerai, et je prends Dieu à témoin que je vous serai fidèle, dussions-nous échouer dans notre tentative.

—Je vous crois...je vous crois, dit Henri en lui serrant la main ; chaque trait de votre visage exprime la franchise. A présent, marche.

Le jeune page ouvrit les portes et conduisit le chevalier par le superbe corridor à la galerie des glaces, dont la porte s'ouvrit pour se refermer sur notre héros, qui se trouva seul avec la baronne.

Elle s'avança au-devant de lui, le visage souriant.

—Je vous ai bien fait attendre, seigneur Louis de Hapsbourg, dit-elle en lui tondant la main qu'il prit et porta à ses lèvres, selon l'usage de l'époque. Puis, passant son bras sous le sien, elle ajouta, en l'entraînant doucement le long de la galerie :—N'est-ce pas que vous aviez deviné qui j'étais ?— Mais qu'avez-vous donc ? s'écria-t-elle avec une sorte de frayeur soudaine ; vos manières sont étranges, vous semblez préoccupé !.. Oh ! si quelque chose vous tourmente, ayez confiance en moi, je suis souvent de bon conseil.

—Rappelez-vous, madame, répondit le chevalier, que notre connaissance date seulement de quelques heures ; et puis, supposez que j'eusse, en venant ici, un projet tout différent de celui que je vous ai fait entrevoir...

—S'il en était ainsi, je serais heureuse de pouvoir vous être utile, répliqua-t-elle sur-le-champ. Vous ne me connaissez pas encore bien ; mais si vous arrivez à mieux me connaître, vous apprécierez peut-être mon amitié. Dans tous les cas, vous pouvez m'accorder votre confiance, vous ne serez pas déçu. Voyons, dites-moi, dites-moi, seigneur chevalier, quel objet si important aviez-vous donc en vue ?

—Est-il possible que tant de courtoisie cache tant d'hypocrisie ! s'écria Henri de Brabant en laissant tomber le bras de la baronne, et en la regardant fixement en face.

—Ah ! qu'est-ce à dire ? que signifie ? demanda-t-elle en feignant le plus grand étonnement, et de l'air d'une colombe effrayée. Vous n'auriez pas le cœur de me manquer, de m'injurier ? Mais je vois, ajouta-t-elle, que vous avez des soupçons sur mon compte.

—Madame, vous êtes la plus vile hypocrite qu'il y ait au monde, cria.

Henri de Brabant, ou la dupe la plus infortunée qui soit jamais tombée entre les mains de misérables bandits !

—Vous m'épouvantez ! exclama la baronne en joignant les mains d'un air suppliant : mais en même temps elle jeta un coup d'œil vers la pendule qui était en face d'elle, et elle éprouva un soulagement indéfinissable en observant qu'il ne s'en fallait que de cinq minutes qu'il fût minuit et demi.

—Si vous êtes réellement dupe, comme vous semblez vouloir le faire entendre, et non complice, dit le chevalier d'un ton sévère et imposant, je vous somme de répondre fidèlement et sincèrement aux questions que je vais vous adresser.

—Parlez ! parlez ! s'écria la baronne sérieusement effrayée par l'air menaçant du chevalier.

—Baronne Hamelin, cria Henri, il serait inutile de feindre davantage avec vous. Le nom sous lequel je me suis introduit ici est un nom d'emprunt. Je suis Henri de Brabant ! A présent, dites-moi tout de suite, sans équivoque... que sont devenus mes deux pages ?

—Vos pages ! exclama la baronne en jetant un regard inquiet du côté de la pendule.

—Oui, mes pages, qui sont venus à la Maison Blanche ! cria le chevalier. Répondez ! ajouta-t-il en tirant sa dague, répondez ou je vous tue !

—Grâce ! pitié ! murmura la baronne en tombant à genoux et en joignant les mains avec frénésie.

—Grâce ! pourquoi ? demanda Henri de Brabant. Est-ce un aveu que je dois voir dans cette prière ?

—Grâce, vous dis-je ! Grâce ! répétait la baronne en regardant avec égarement vers la pendule.

Il était la demie.

—Ah ! ainsi tu es une vile et misérable créature liguée avec des assassins, vociféra le chevalier d'une voix de tonnerre ; quoique tu ne sois qu'une femme, ma vengeance...

—Grâce ! grâce ! répéta la baronne en voyant la lame briller devant ses yeux.

—Avoue, alors, avoue tout ! cria le chevalier, ou, par le Ciel...

Il s'arrêta court en entendant la porte s'ouvrir soudainement ; et en se retournant, il vit plusieurs hommes armés et portant des masques noirs faire irruption dans la galerie.

La baronne bondit sur ses pieds en poussant un cri de triomphe ; et en un instant, *les serviteurs jurés du tribunal de la statue de bronze* se jetèrent sur Henri de Brabant.

Mais au même moment, la porte s'ouvrit violemment, et un guerrier couvert d'une armure complète, la visière baissée, entra dans la galerie des glaces.

XXXII.

COMMENT CYPRIEN AVAIT RECONNU UNE JEUNE FILLE SOUS L'ARMURE D'UN GUERRIER.

Il nous faut, à présent, retourner vers Blanche et les trois seigneurs que nous avons laissés au moment où, après avoir abordé sur les rives de la Moldau, ils se dirigeaient vers la Maison Blanche.

Il était un peu plus de minuit lorsqu'ils arrivèrent aux portes de ce splendide édifice. Le marquis de Schomberg et le baron de Rotenberg se firent reconnaître, et on leur ouvrit immédiatement.

—La baronne est-elle ici ? demanda le marquis au domestique qui s'avança à leur rencontre.

—Oui, monseigneur, et elle sera bien heureuse de vous voir, répondit le valet avec un air significatif qui fit froncer les sourcils au marquis.

Le domestique, en effet, oubliait qu'un pareil langage était dangereux devant des étrangers.

Le baron et le marquis traversèrent la vaste cour, et le comte de Schonwald avec notre héroïne les suivirent. En entrant dans le vestibule, ils furent accostés par trois ou quatre pages, au nombre desquels était Ermach, qui venait justement de quitter Henri de Brabant, ainsi que nous l'avons précédemment raconté. La présence du marquis et du baron causa également une vive surprise aux pages qui s'empressèrent de les féliciter de leur délivrance.

—Nous vous remercions sincèrement, mes jeunes amis, se hâta de répondre le marquis, et nous vous prions de nous seller vite des chevaux.

—Et aussi une escorte d'au moins huit hommes, ajouta le baron de Rotenberg. Voyez aussi à ce qu'on nous serve des rafraîchissements.

—M. Cyprien est là, monseigneur, dit l'un des pages.

—Ah ! tant mieux ! exclama le marquis de Schomberg. Il nous dira comment procéder. . . .

—A l'égard de notre malheureuse patrie, ajouta le baron de Rotenberg. Nous ferons bien de le voir tout de suite. Mène-nous dans un appartement, mon garçon, et cours ensuite prévenir la baronne et M. Cyprien de notre arrivée.

—M. Cyprien n'est pas dans le grand salon, monseigneur, dit le page ; il est en consultation avec Mme la baronne.

—Non, répliqua Ermach, il est seul maintenant, et Mme la baronne est dans la galerie des glaces avec un étranger.

—En ce cas, qu'on nous conduise auprès de M. Cyprien, et qu'on ne dérange pas la baronne.

L'un des pages alla donner ordre de préparer les chevaux et l'escorte, un second de servir des rafraîchissements, et un troisième conduisit les seigneurs à l'appartement où la baronne avait laissé Cyprien. Quant à

Ermach, fidèle à la parole qu'il avait donnée au chevalier de Brabant, il resta dans le vestibule.

Nous devons dire maintenant que dès que le nom de Cyprien avait été mentionné, Blanche avait senti un frisson glacial lui courir par tout le corps, car tout ce qu'elle savait concernant cet homme, et les conseils que lui avait donnés Cœtna lui revinrent à l'esprit. L'idée lui vint aussi que cette baronne Hamclin chez qui elle était, n'était sans doute autre que cette femme dont Cyprien lui avait vanté l'hospitalité ; et elle sentit dès lors qu'elle était sur le bord de quelque nouveau danger. Mais elle avait confiance dans le comte de Schonwald, qu'elle savait être bon et honnête. Elle avait, d'ailleurs, remarqué que, tandis que les autres étaient connus à la Maison Blanche, lui était aussi complètement étranger qu'elle dans cette habitation. Toutes ces réflexions servirent à mettre notre héroïne sur ses gardes à l'égard du marquis de Schomberg et du baron de Rotenberg, et elle compta plus que jamais sur l'assistance du comte de Schonwald, en cas de péril.

Un instant, Blanche eut la pensée de fermer sa visière afin que Cyprien ne pût la reconnaître, mais elle réfléchit que ses compagnons ne manqueraient pas de l'appeler du nom d'Angelo Gaspard, et qu'un homme aussi fin que Cyprien devinerait instantanément que c'était bien réellement *Blanche Gaspard*, que cachaient et le nom de l'armure ; tandis qu'au contraire en jouant hardiment son rôle, elle avait chance de se faire passer pour le frère de Blanche, ainsi qu'elle l'avait persuadé au baron de Rotenberg.

En apercevant le marquis et le baron, qui étaient ses amis intimes, et le comte de Schonwald, qu'il connaissait de vue, Cyprien bondit sur ses pieds, et jeta une exclamation de surprise et de joie. Puis, quand son regard rencontra celui de notre héroïne, il tressaillit et éprouva une véritable stupéfaction.

— Quel miracle s'est donc opéré cette nuit ! s'écria-t-il en allant de l'un à l'autre.

— Voici notre libérateur, dit le marquis en indiquant Blanche.

— Quoi ! mes yeux ne me trompent pas ! Est-ce possible ? exclama Cyprien en s'approchant tout près de la jeune fille, et en fixant ses regards sur elle.

— On dirait que vous me connaissez, dit Blanche en soutenant son inquisition avec une expression de hauteur, de surprise et de curiosité ; et cependant je me demande où, quand et comment vous m'auriez vu.

— S'il te plaît de jouer l'inconnu avec moi, je ne gâterai pas ton jeu, observa Cyprien en se penchant vers Blanche et de façon à n'être entendu que d'elle ; puis, avant qu'elle eût le temps de répondre, il ajouta à haute voix :— Si ce jeune garçon est vraiment votre libérateur, messeigneurs, il faut avouer qu'il était impossible d'en trouver un plus charmant.

—Angelo Gaspard mérite toute notre reconnaissance, exclama le comte de Schonwald. Je connais sa sœur Blanche depuis longtemps, je dirai même depuis son enfance ; et je déclare que la bravoure du frère n'a d'égal que la vertu de la sœur.

—Ah ! ainsi vous avez une sœur, mon ami ? dit Cyprien en regardant notre héroïne d'une telle façon qu'elle comprit que son secret n'en était pas un pour lui.

—N'avez-vous donc rien autre chose à faire que de vous occuper de moi ? s'écria Blanche avec une vivacité dont elle ne fut pas maîtresse. Il me semble, ajouta-t-elle avec plus de douceur, mais en grossissant toujours sa voix, il me semble que plutôt nous nous mettrons en route, mieux cela vaudra, car Jean Zitzka ne perdra pas un moment, dès qu'il sera informé de notre évasion. Peut-être la connaît-il déjà ?

—Ce jeune homme a raison, dit le marquis de Schomberg ; dans quelques minutes nous partirons. Mais auparavant il faut que je dise un mot ou deux à cette excellente baronne.

—Vous ne pouvez la déranger en ce moment, monseigneur, dit Cyprien en voyant qu'il n'était que minuit vingt minutes. Comme nous sommes tous ici des amis unis pour la même cause, je vous avouerai franchement que la baronne est actuellement en conférence avec le chevalier Henri de Brabant.

—Henri de Brabant ! s'écria le baron de Rotenberg avec une telle force qu'il fit perdre aux yeux de lynx de Cyprien le tressaillement que cette nouvelle avait causée à Blanche ; que peut avoir cet imposteur à communiquer à la baronne Hamelin ?

—Voilà, en effet, ce que je serais curieux de savoir, observa le marquis de Schomberg.

Le baron de Rotenberg ne dit rien. Blanche feignit d'être tout entière occupée à examiner un tableau suspendu à la muraille.

—Je n'ai pas le loisir de vous donner de longues explications, dit Cyprien, je ne vous aurais même pas parlé de tout cela, si je n'attendais de cette entrevue de très-importants résultats ; car ce Henri de Brabant n'est pas un imposteur, après tout.

—Mais a-t-il assez d'influence pour décider le duc d'Autriche à nous prêter une armée pour extirper les Taborites ? demanda le comte de Schonwald.

—Oui, répondit Cyprien, d'un ton et d'un air solennels. Depuis quelques jours, d'étranges choses sont venues à ma connaissance, et si vous n'étiez pas tenus de partir si promptement, nous pourrions concevoir un plan d'où sortiraient d'immenses conséquences. Mais dans quelques jours, nous nous réunirons au château de Rotenberg dont nous ferons notre quartier général ; c'est-à-dire, ajouta Cyprien en regardant la pendule, si l'entrevue entre la baronne et le chevalier de Brabant aboutit à un résultat propice à notre cause.

—Et cependant, vous avez l'air inquiet, mal à l'aise ? dit le comte de Schonwald.

—A ce moment, la porte s'ouvrit, et deux domestiques, portant chacun un plateau chargé de viandes froides et de flacons de vin, entrèrent dans l'appartement. Cyprien s'abstint de répondre au comte en leur présence ; et jetant un coup d'œil de plus en plus anxieux vers la pendule, il vit qu'il était près de la demie.

Les trois seigneurs s'approchèrent de la table sur laquelle on avait posé les plats ; Cyprien, pendant ce temps, arrêta l'un des domestiques par le bras, et lui dit :—Ordonnez aux serviteurs armés de se rendre immédiatement dans la galerie des glaces et d'arrêter l'étranger qu'ils y trouveront avec Mme la baronne.

Cet ordre fut donné avec précipitation. Le domestique qui le reçut s'inclina et se retira. Cyprien se hâta alors de rejoindre les trois seigneurs à la table ; et au même moment Blanche quitta brusquement l'appartement.

—Ah ! où donc est allé notre jeune ami ? s'écria Cyprien en s'élançant vers la porte.

L'idée lui vint, en effet, que Blanche avait pu entendre ce qu'il avait dit au domestique, et lui soupçonna quelque projet ultérieur.

Il s'élança vers la porte, avons-nous dit : ses pressentiments furent aussitôt confirmés, car Blanche l'avait barrée en dehors. Le fait est que tout en paraissant examiner le tableau, de façon à endormir la vigilance de Cyprien, notre héroïne n'avait pas perdu une seule de ses paroles ; et, convaincue que l'individu qu'il s'agissait d'arrêter n'était autre que Henri de Brabant, elle n'avait pas hésité un instant.

Elle aurait bien voulu avertir le comte de Schonwald, mais elle n'en avait pas le moyen, et elle se décida à l'enfermer dans l'appartement avec les autres.

Dès qu'elle fut dans le corridor, elle le parcourut d'un coup d'œil, d'un bout à l'autre, et elle aperçut le domestique auquel Cyprien avait donné des ordres, juste au moment où il entra dans une pièce située à l'une des extrémités. Elle s'avança dans la même direction : une porte s'ouvrit, elle se rangea vite de côté et se cacha derrière un pilier de marbre. Trois hommes armés, le visage couvert d'un masque noir, et accompagnés du domestique que nous avons mentionné, traversèrent le corridor, et firent irruption dans la galerie des glaces, dont la porte faisait face à celle par où ils étaient sortis.

Blanche abaissa la visière de son casque, tira son épée, et se précipita après eux, comme il a été raconté dans le chapitre précédent.

XXXIII.

COMMENT FINIT UNE LUTTE DE CINQ CONTRE DEUX.

La position des affaires au moment où Blanche survint dans la galerie peut se décrire en deux mots.

La baronne avait bondi sur ses pieds en poussant un cri de triomphe : Henri de Brabant, attaqué par surprise, était au pouvoir des trois serviteurs jurés de la statue de bronze ; et le domestique, qui se tenait un peu à l'écart, était prêt à se joindre aux bravi, en cas de besoin.

Mais la soudaine apparition de notre héroïne surprit tellement les trois hommes armés, qu'ils lâchèrent un instant le chevalier qui, profitant de cette faute, leur échappa, dégaina son épée, et bondit à côté de Blanche. Quoiqu'il ne soupçonnât aucunement qui était ce guerrier, beaucoup moins encore que c'était une femme, et que cette femme était la *jeune fille de la forêt*, cependant, il avait deviné au premier coup d'œil, rien qu'à la façon dont elle dirigeait son épée, que c'était du secours qui lui arrivait.

La baronne se jeta derrière les bravi, en laissant échapper un cri, comme pour les placer entre elle et la vengeance qu'elle sentait si justement mériter. Les serviteurs de Cyprien se précipitèrent hardiment sur le chevalier et sur Blanche : mais ceux-ci les reçurent bravement, et le domestique, saisissant son épée, prit sa part du combat.

Ils étaient ainsi quatre contre deux,—et de ces deux, il y avait une femme !

—Arrière, misérables ! cria Henri de Brabant ; arrière, si vous tenez à la vie !

—Tenez bon... ne reculez pas ! cria la baronne aux serviteurs de la statue de bronze. Eloignez-les de la porte, et j'irai chercher du secours.

—Nous maintiendrons notre position ici, ou nous périrons ! dit Blanche de sa voix métallique.

Au moment où elle prononçait ces paroles, l'un des hommes armés tomba à ses pieds, tandis que le chevalier en fendit un autre en deux d'un coup d'épée.

La baronne, à cette vue, poussa un cri d'effroi, et puis demeura soudainement silencieuse et immobile, suivant avec anxiété les péripéties de la lutte dont les chances étaient maintenant égales de chaque côté. Les combattants étaient, en effet, deux contre deux, le chevalier en face de l'homme masqué, et Blanche ayant pour adversaire le domestique.

Mais en un clin d'œil Henri de Brabant embrocha son ennemi, puis tourna son épée contre le domestique qui aussitôt se rendit à merci.

En voyant le conflit se terminer ainsi, la baronne s'abandonna à un accès de terreur, d'angoisse et de rage ; puis, succombant sous la violence de sa surexcitation, elle tomba sur le plancher, privée de connaissance.

CHRONIQUE.

AOUT.

CANADA ; Voyage et discours de Son Excellence le Gouverneur-Général.—Mgr. Taché.
—Nouvelles promotions.—Nécrologie : Rev. J. Paquet. V. G ; Rev. Harpeur.
ROME : Translation du corps de sainte Françoise la Romaine.—Fêtes du 17 Juin, *Création*
de Pie IX.—La Basilique Vaticane.—Béatifications sollicitées par la France.—Pie
IX et le mulet entêté.
FRANCE : Révolution libérale.—Nouveau ministère.—Conflit franco-belge.—ANGLETERRE :
l'enseignement public.—ESPAGNE : les Carlistes.—ITALIE et AUTRICHE : échange de
politesses.—PRUSSE : puissance maritime.—RUSSIE : Mgr. Labiinski.—Les martyrs de
la Pologne.—AMÉRIQUE : Les élections de la Virginie.—La question chinoise.—Cuba.
—Le Paraguay.

I.

Le mois d'AOUT ou d'Auguste était le sixième de l'année romaine, il est le huitième de la nôtre.

Il s'ouvre dans le calendrier chrétien par la fête de saint-Pierre-aux-Liens, que nos pères appelaient Saint-Pierre-Fénale, à l'occasion des foins qui se récoltent alors.

C'est aussi à cause de la canicule qui règne, pendant ce mois, dans le ciel astronomique, que le premier et le deux ont la mauvaise réputation que leur fait le vers suivant ;

Prima necat, sternitque secunda cohortans.

Pour nous, nous ne nous sommes pas aperçus que ces deux jours fussent plus malins que ceux qui les suivent, et ces dictons populaires nous rappellent ce médecin qui ayant vu un allemand affamé se guérir d'une fièvre violente en mangeant un hareng cru, écrivit sur ses tablettes : "*Le hareng mangé cru, bon pour chasser la fièvre aux allemands.*"

Le mois d'août ramène la Saint Laurent si chère aux Romains :

A la saint-Laurent
La faucille au froment.

L'Assomption de la Vierge était considérée autrefois comme la plus haute fête de l'année ; les vieux manuscrits l'appellent le *couronnement* ou la *coronation* de Notre-Dame. Elle est devenue surtout chère à la France et à ses colonies, depuis que Louis XIII eut consacré son royaume à la Reine du ciel, et fondé la procession qui rappelle le souvenir de ce vœu.

La saint-Bernard, qui tombe le 20 de ce mois, a donné lieu à ce proverbe sur les potages médiocres : "c'est le potage de saint-Bernard : le diable a emporté la graisse."

La décollation de saint-Jean-Baptiste, qui arrive le 29, est encore appelée en Picardie saint *Jean-Lirons* ou saint Jean aux *attrapes*, parce que durant cette fête, où à Amiens l'on va honorer le chef du saint précurseur, les citadins mettaient des leurres dans les rues, fixés entre les pavés, comme des fers à cheval brûlants et autres objets qui tentaient les campagnards peu dégourdis ; lorsqu'ils donnaient dans le piège et retiraient leurs doigts roussis, la populace peu charitable criait après eux, *Lirot, Lirot*, qui en patois picard veut dire attrapé.

II.

Son Excellence le Gouverneur-Général profite des vacances du Parlement, pour visiter, en compagnie de Lady Young, les provinces orientales de la Puissance.

A Québec, le Gouverneur a assisté à la séance annuelle de l'Université-Laval, pour la clôture des Cours et la distribution des diplômes : et là dans un discours fort sympathique à notre population, Son Excellence a fait un magnifique éloge de nos institutions religieuses.

“ Quand je vois, a-t-elle dit, ces collèges, ces communautés où la jeunesse reçoit une éducation soignée, je dois à l'amour de la vérité de dire, qu'ils n'ont point failli à leurs devoirs ceux auxquels la Providence a donné la mission de conduire la nation, de présider à ses destinées, en lui fournissant les moyens d'acquiescer des connaissances précieuses, d'apprendre l'obéissance et la science de la vie.

“ Tous ceux qui ont pris part à ces travaux méritent les plus grands éloges.”

Au banquet qui lui a été offert par la Chambre de commerce, le Gouverneur est revenu sur l'éloge des Etablissements consacrés à l'éducation dans la Province, et s'est expliqué sur le retrait des troupes impériales, et sur nos relations avec la Métropole, de manière à calmer toutes les inquiétudes du pays :

“ Monsieur le Président, Messieurs,— Je vous suis très-reconnaissant comme je suis extrêmement sensible aux marques de sympathique bienveillance que vous venez de me donner et je vous prie d'en agréer toute ma gratitude.

“ Rien ne peut autant me réjouir comme rien ne saurait donner une preuve plus complète de la loyauté des habitants de Québec que la réception dont vous m'avez honoré comme représentant de Sa Majesté.

“ J'en suis flatté et je suis heureux d'avoir pu visiter cette antique capitale et ses pittoresques alentours, sa forteresse altière commandant une si belle position, sa noble rivière et tous ses paysages enchanteurs qui se déroulent autour de la ville et attirent sans nul doute les touristes de toutes les parties du pays et de l'étranger.

“ Les réminiscences historiques dont cette ville est si riche ne peuvent qu'être chères aux deux races dont l'avenir est le même et se consolidera dans une union qui, je l'espère, est le germe d'une belle et heureuse destinée. (Applaudissements.)

“ Je n'ai pas eu le temps de visiter plusieurs de ces institutions, mais j'ai été grandement surpris du nombre et de l'excellence de ces écoles tant à Montréal qu'ici, et des efforts considérables que l'on a faits pour la diffusion des bienfaits de l'éducation.”

Son Excellence parla ici brièvement des avantages nationaux et sociaux de l'éducation des masses, puis elle dit, “ que d'après tout ce qu'il avait entendu, observé et lu, il ne pouvait qu'endosser l'opinion du Président, que le peuple est heureux à l'ombre du drapeau qui le protège et des institutions qu'il abrite et qu'il sait apprécier toutes les prérogatives du gouvernement responsable qui lui sont garanties par l'Angleterre. Celle-ci n'est nullement indifférente sur nos intérêts qu'elle aime à consulter, et depuis les classes les plus élevées jusqu'aux plus infimes, le désir commun est de voir la nouvelle Puissance grandir en prospérité et en influence. (Applaudissements.)

“ J'ai lu dernièrement à l'encontre de cette opinion, plusieurs articles publiés dans les journaux relativement au retrait considérable des troupes anglaises stationnées dans le pays.

“ Les raisons de cette action des autorités impériales, si mal interprétée en certains quartiers, se recommandent d'elles-mêmes pourtant à toute personne intelligente.

“ D'abord, nous sommes en paix, et à la vue de la puissance de l'Angleterre et de ses vastes ressources, qui n'ont jamais été aussi productives

qu'à présent, aussi bien que de l'unanimité de l'opinion publique en Angleterre, il semble qu'il y a peu à craindre que nous soyons entraînés dans les calamités d'une grande guerre.

“ Il y a une autre raison qui a déterminé la réduction des troupes.

“ Vous devez vous rappeler que dans la Grande Bretagne, et dans l'Irlande principalement, il y a une masse d'habitants qui peuvent à peine gagner leur vie, et sur lesquels pèsent une taxation qui retombe lourdement sur le pays. Dans le but de leur venir en aide et d'alléger le poids des impôts, les hommes d'État ont jugé à propos de réduire considérablement le nombre des troupes de manière à ne tenir sur pied que les soldats vraiment nécessaires. Mais il y a encore un autre motif venant à l'appui de cette diminution. L'expérience a démontré l'importance et l'avantage de pouvoir concentrer un plus grand nombre de troupes sur un seul point, de manière à pouvoir manœuvrer sur une grande échelle.

“ Ce plan a été suivi avec un grand succès sur le continent et n'a été que dernièrement introduit en Europe.

“ Voilà donc les trois raisons qui justifient cet acte impérial.

“ Mais qu'advienne l'heure du danger et vous verrez accourir de nouveau sur vos rivages le soldat anglais, venant soutenir de la pointe de son épée cette partie importante du royaume britannique. (Longs applaudissements.)

“ Chaque parti en Angleterre regarde l'avenir de cette jeune Puissance avec espérance et contentement.

“ Cette dernière est pour ainsi dire indépendante, ayant sa destinée dans ses propres mains. Ses hommes d'État sont reconnus comme étant les véritables juges de ses intérêts et ayant à examiner quelle est la meilleure conduite à adopter pour son plus grand avantage.

“ Qu'ils continuent leur union avec la métropole ou qu'ils désirent un changement politique lorsque le pays sera en pleine maturité d'avancement, l'Angleterre sera prête à accéder de bonne foi à leurs désirs et au cas de changements, de considérer aucun projet qui pourrait être proposé dans un bon et bienveillant esprit.

“ L'Angleterre n'a pas d'intérêt propre à consulter sur cette question, et aussi longtemps que le pays désirera le protectorat de l'Angleterre, elle ne fera rien pour se détacher du pays. Dans le cas contraire elle sera prête à lui donner ses coudées franches et de manière à convaincre le Canada de ses bonnes dispositions à son égard. (appl.) Elle lui donnera toute liberté possible dans le choix de ses changements politiques tels que ses hommes politiques l'effectueront. Mais quoiqu'il arrive, j'espère que la Providence veillera toujours sur le pays et qu'elle inspirera toujours sagement ceux qui l'administreront, de manière qu'ils puissent consolider ce système de libertés constitutionnelles qui est la source de tant d'avantages pour toute une nation qui sait les comprendre.” (Longues et chaleureuses acclamations.)

Monseigneur Taché est de nouveau en Canada, parcourant nos belles paroisses, sollicitant des secours pour les malheureux colons de la Rivière-Rouge. Dans un sermon à Saint-Hyacinthe, il a dit un mot sur les difficultés et les consolations du missionnaire de ces contrées : il a eu aussi un mot d'invitation à nos compatriotes que tourmente la fièvre de l'émigration : Voici l'extrait du *Courrier de Saint-Hyacinthe* :

“ Permettez-moi de vous donner certains détails sur l'état des peupla-

des auxquelles nous donnons nos soins. Il y a à la Rivière-Rouge 60,000 sauvages, dont 20,000 ont reçu le Baptême : parmi ces sauvages l'on compte une certaine population blanche, et un grand nombre de métis. Mais je vous le dirai, ce ne sont pas de ces derniers que nous recevons la plus grande joie dans nos travaux. Comme les RR. MM. Provencher et Dumoulin, les premiers apôtres de la Rivière-Rouge, nous éprouvons plus d'obstacles chez cette population mixte, que chez les sauvages eux-mêmes. Et bien souvent, saisi d'une douloureuse tristesse, assis au bord de la Rivière-Rouge et du grand fleuve McKenzie, nous faisons Dieu et les flots, confidants de nos peines et de nos angoisses. Pour travailler à civiliser ou à éclairer cette vaste étendue de pays qu'on appelle le Nord-Ouest, il y a quatre évêques, 36 prêtres, 25 religieuses, et 20 frères convers de l'ordre auquel j'ai le bonheur d'appartenir.

“Maintenant, vous dirais-je ma pensée ? Le territoire du Nord-Ouest attaché au Canada par les événements accomplis il n'y a que quelques jours encore, doit attendre beaucoup de ce lien nouveau qui va rendre communs les intérêts de l'un et de l'autre pays. Je vous dirai donc, s'il y avait des canadiens décidés à laisser le pays pour aller à l'étranger, que la Rivière-Rouge offre des avantages réels. Vous n'y trouverez peut-être pas fortune, mais vous y goûterez une aisance et un bonheur que la religion seule peut donner.

“ Chercher fortune ! mot presque vide de sens. Car il n'y a jamais eu sur la terre qu'un seul jardin fortuné d'où l'homme fut chassé par sa faute, et de ce jour malheureux, il a fallu que tous les hommes prissent sur leurs épaules le fardeau des privations et de la misère. Si donc il s'en trouvait qui eussent la pensée de laisser le Canada, je leur dirai : habitez-vous le centre du pays, votre devoir est d'y demeurer, car nulle part vous ne rencontrerez aussi bien l'objet de vos désirs.

“ J'ai rencontré aux États-Unis un grand nombre de Canadiens, et, quand je leur demandais s'ils étaient heureux : Oh ! non, non, répondaient-ils. Il est vrai que nous avons gagné quelque argent, mais avec bien du travail et bien des sueurs. Et, toujours, toujours, un grand ennui, un malaise inexplicable nous remplit le cœur. Nous avons ici certains avantages matériels, mais ce n'est pas tout dans la vie.

“ Non, les avantages matériels ne sont pas tout pour un chrétien, s'ils constituent tout le bonheur qu'envient les habitants de la grande république. Mais habitez-vous ailleurs qu'au centre du Canada, je vous dirai, si vous voulez émigrer, passez à la Rivière-Rouge, vous trouverez-là des cœurs canadiens qui vivront de votre vie et qui vous aideront peut-être par leur énergie et leur dévouement à trouver moins durs, les sacrifices qu'il faut faire, quelque part que l'on soit. Par dessus tout, ce que je demande, ce sont vos prières les plus ferventes qui nous assisteront, pour donner à Dieu les âmes qu'il a bien voulu nous confier.”

Une nouvelle promotion honorifique a eu lieu dans la Province, celle de l'Honorable A. Galt, qui a été élevé à la dignité de Chevalier de l'Ordre de Saint Michel et de Saint George. Cette dernière promotion donne une dernière satisfaction au Canada, qui depuis longtemps avait jugé l'honorable ministre digne d'une pareille distinction, et qui avait regretté de ne pas le voir plus tôt récompensé des services qu'il a rendus au pays et à la Métropole, en travaillant avec tant de zèle à la prospérité d'une de ses plus belles colonies.

Une autre promotion non moins agréable aux catholiques, a été celle de M. Gauthier, Consul Général de France au Canada, que Pie IX vient d'élever au grade de Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire-le-Grand.

En même temps nous avons eu à regretter la mort de deux vénérables prêtres du Clergé Canadien. La première est celle de M. J. Paquet, Vicaire-Général de Chatham, Nouveau-Brunswick, décédé vers la fin de juillet à l'Hôtel-Dieu de Montréal à l'âge de 65 ans, et après une carrière laborieuse et honorée. La seconde est celle de M. Harper, curé de Saint-Grégoire, décédé le 30 juillet. Mgr. Laffèche, qui a prononcé son oraison funèbre au milieu de toute la paroisse en pleurs, a résumé, en deux mots, la longue carrière du vénérable curé : *pertransiit bene faciendo*, il a passé en faisant le bien.

III.

Les fêtes qui font suite à la translation du corps de sainte Françoise la Romaine à son église du Forum et le concours immense du peuple à son tombeau, témoignent de l'importance que Rome sait donner à la sainteté qui est, après tout, la seule gloire véritable, puisque, née sur la terre, elle y a un prolongement qui durera jusqu'à la consommation des siècles et continuera éternellement dans le ciel. Le St.-Père s'est rendu à l'église du Forum pour y vénérer les reliques de la noble thaumaturge. Comme la nef était remplie de fidèles qui écoutaient le sermon d'un prédicateur de l'ordre des Olivétains, Sa Sainteté est entrée dans le chœur, où se trouvaient des religieuses oblates, lesquelles avaient obtenu de venir dans des voitures fermées de leur monastère de Tor de Specchi à la dite église, pour assister, de derrière les grilles du chœur, à la solennité. Pie IX a prié longtemps. Avant de se retirer, il a pris aux mains d'un de ses prélats un calice d'or d'un beau travail, enrichi de pierreries, l'a dégagé d'un voile de fines dentelles qui l'enveloppait, et a donné à la supérieure des oblates le voile, et à Sainte-Françoise le calice. Le pape a l'usage de mettre ainsi de la grâce dans tous ses actes.

On cite de lui un trait charmant.

L'autre jour, il était allé se promener à la ville Borghèse. Des paysans qui travaillaient à la terre accoururent vers lui, et l'un d'eux se jetant à ses pieds lui dit :

« Très-saint père, je suis accablé de vieillesse et de misère.

— Mon ami, répond le pape, quant à la misère, j'y puis remédier, encore que je ne sois pas riche. Quant à la vieillesse, je n'y puis véritablement rien. Après tout, quel âge avez-vous ?

— Soixante-six ans.

— Seulement ! Vous respirez l'air pur des bois et des champs, et vous parlez de vieillesse ! Allons, allons, vous êtes jeune encore. J'ai dix ans de plus que vous, et ne me sens pas vieux... Voilà pour la misère."

Et Pie IX lui a donné sa bourse.

Le 17 juin, le pape a tenu chapelle à la chapelle Sixtine ; c'était l'anniversaire de sa création : la langue de l'Église appelle ainsi l'élévation du souverain pontife. Aucune parole ne saurait mieux rendre la vérité du fait. Encore que l'esprit de Dieu se serve des éléments humains, lui seul prend l'homme de son choix et le crée vicaire du Christ.

Pie IX est entré dans la vingt-quatrième année de son pontificat. Bientôt il aura régné autant que Pie VII et Pie VI, autant qu'Adrien 1er, autant que saint Sylvestre 1er, et son pontificat, dépassant les plus longues

limites atteintes par ces pontifes, renouvellera, on n'en doute pas à Rome, la durée du règne de saint Pierre (vingt-cinq ans deux mois sept jours.)

C'est le sentiment qu'a exprimé, avec les vœux du sacré collège, S. Em. le cardinal Patrizi, sous-doyen, en se présentant à Sa Sainteté après la messe :

“ La joie de cet anniversaire, a-t-il dit, est universelle. Le mode même de votre élection avait déjà été le présage des événements extraordinaires de votre règne, et l'enthousiasme que le monde entier a manifesté récemment pour votre personne est un gage que les desseins de Dieu sur vous ne sont point achevés et qu'il voudra prolonger votre pontificat au-delà des limites ordinaires, afin qu'après avoir éprouvé toutes les vicissitudes des combats, vous jouissiez des douceurs de la victoire. Et cette victoire vous est préparée dans le concile œcuménique que vous avez indicté ; elle vous est assurée, enfin, par l'intercession de celle dont vous avez proclamé les gloires.”

Je voudrais pouvoir donner le texte de la réponse du saint-père ; mais, hélas ! il faut que je me borne à en indiquer le sens. Le lecteur verra cependant que le sens même, dépouillé des grâces du langage et du charme que Pie IX donne à sa voix et à son geste, suffit à augmenter sa vénération et son amour :

“ La vingt-troisième année de mon pontificat est accomplie, a dit le saint-père, et je dois avant tout remercier Dieu d'avoir soutenu ma fragilité au milieu de tant et de si dures épreuves. Je dois le remercier aussi de sa protection sur l'Église, encore qu'il la laisse exposée à de redoutables orages, parce qu'en même temps il la soutient et suscite des hommes animés d'un courage saint, qui défendent vaillamment ses droits (*le sue ragoni*). Je vous remercie aussi, vous tous qui êtes ici, pour la noble part que vous prenez à la lutte et pour les vœux que vous faites à l'endroit de mon bien.

“ Le monde est comme divisé en deux sociétés, l'une nombreuse, agitée et puissante ; l'autre plus réduite, mais calme et fidèle. Un de mes prédécesseurs, saint Léon le Grand, a comparé ces deux sociétés à celles qui se trouvèrent réunies, l'une à Sennaar, pour élever la tour de Babel, que Dieu dispersa et dont il confondit les langues ; l'autre devant les apôtres, le jour de la Pentecôte, sous leur chef saint Pierre, et laquelle, composée d'hommes étrangers les uns aux autres, entendit et comprit le même langage et conquit des milliers d'âmes à Jésus-Christ.

“ Ainsi, aujourd'hui, nous voyons d'un côté la révolution suivie du socialisme, niant la religion, la morale et Dieu même ; de l'autre les fidèles, calmes et fermes dans leur foi, attendant patiemment que les bons principes reprennent leur empire.

“ Ah ! si les rois adoptaient ces bons principes, combien mieux ils pourraient gouverner leurs peuples ! . . .

“ L'avenir est dans les mains de Dieu. Il a abattu les premiers révolutionnaires, les démons ; il abattra aussi ceux-ci.

“ En attendant, remplissons nos devoirs sacrés : *Ego autem exercebar*, a dit le Psalmiste, et soyons reconnaissants envers Dieu, qui a merveilleusement protégé ce coin de terre, tandis que de toute part s'étend un déluge de maux et de douleur. . . Au moment où je parle, un empire est peut-être privé de son dernier évêque, jeté en prison ou conduit en exil !

“ Certes Dieu pourrait permettre qu'un sort égal fondît sur nous ; mais

espérons que la plante mystique qui plonge si profondément ses racines dans le sol de Rome, continuera à être préservée.

“ Mon âme invoque sur vous tous, sur le sacré collège, sur les prélats, sur cette chère cité, sur ceux qui la représentent (le sénat était là), sur tous ceux qui l'habitent la bénédiction du Seigneur.”

Puis, ayant ajouté d'autres paroles d'édification, le saint-père a béni l'assistance, très-fortement émue de ce qu'elle venait d'entendre.

Tout ce qui se rattache au premier temple du monde est digne d'intérêt. La basilique vaticane, qui a déjà subi, grâce à la munificence de Pie IX, de si nobles embellissements, est en ce moment l'objet d'une restauration considérable. Après avoir réparé et redoré les mosaïques à l'intérieur de sa coupole, on va renouveler à l'extérieur de cette même coupole la couverture de plomb et de cuivre qui protège la maçonnerie. Les architectes préposés à la surveillance et à l'entretien de la basilique se sont aperçus que, le plomb s'étant oxydé, des infiltrations d'eau pouvaient nuire à l'intérieur. Une fabrique de lames de plomb a été établie dans une des cours du Vatican; la dépense totale est évaluée à 100,000 fr., et le pape y contribue personnellement, comme toujours, pour une large part. Dorena-t-on les arêtes et le contour des lucarnes? Nous le croyons, parce qu'il en était ainsi autrefois, du temps de Sixte V.

Rien n'est du reste plus saisissant, n'exprime mieux la majesté de la maison divine et ne convient davantage à Saint-Pierre que de dorer sa coupole. La coupole ne donne-t-elle pas une idée du ciel? Cela est si bien compris par les artistes qu'ils représentent toujours à l'intérieur des coupoles les gloires célestes. Ainsi le chevalier d'Arpino, fournissant les cartons de la mosaïque de Saint-Pierre, a montré le Christ accosté de sa mère et entouré des apôtres, des saints et de différents ordres de la hiérarchie angélique, le tout étant couronné par l'image de Dieu le Père.

En ce moment la France postule auprès des tribunaux de la sainte Congrégation des Rites, la béatification de quarante de ses enfants parmi lesquels nous citerons :

Celle de M. Gault, évêque de Marseille, mort en odeur de sainteté, en 1643.

Celle de Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec.

Celle de Madeleine de saint Joseph, carmélite.

Les Sulpiciens s'occupent de la cause de M. Olier, leur fondateur.

Les Jésuites, de celle du père Lefèvre, compagnon de saint Ignace.

Les Doctrinaires, du vénérable César de Bus leur fondateur.

Les Dominicains, du père Abelon.

Les Pères du Saint-Esprit, du père Liberman, leur fondateur.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes, du vénérable de la Salle.

Les Capucins, du père Champigné.

Les Dames de la Présentation, de la vénérable Marie Rivier, leur fondatrice.

Les Carmélites, de Madame Louise de France, tante de Louis XVI.

Les Sœurs de Notre-Dame, de Jeanne de Lestonnac.

Les diocèses d'Orléans et de Sens, de la bergère Alpaix.

Le diocèse de Luçon du vénérable Louis Grignon de Montfort et de l'abbé Beaudoin.

Le diocèse de Dijon, de la vénérable Marguerite du Saint-Sacrement et de M. Bénigne Joly.

Le diocèse de Belley, de M. Vianney, curé d'Ars.

Le diocèse d'Avignon, du Marquis de Vidand.

Le diocèse de Nîmes, de l'abbé François de Chaussierguc.

Le diocèse de Rhodéz, de la mère Emilie, fondatrice des sœurs de la sainte Famille.

Le diocèse de Toulouse, du chanoine Jean de Cambelas et d'une sainte fille du nom de Germaine différente de Germaine Cousin.

Le diocèse de Sens du P. Muard.

Le diocèse d'Alger du vénérable Géromino, le martyr arabe du fort des Vingt-quatre Heures.

Il y a dans les actes de Pie IX quelque chose d'auguste et de vénérable qui relève les faits en apparence les moins importants. Voici, dit le *Monde*, un petit événement de ce genre qui s'est passé à Castel-Gondolfo lors du court séjour que le Pape y a fait dernièrement.

Le recteur du collège de Mondragone avait eu l'heureuse idée d'amener un certain nombre d'élèves faire visite au Saint-Père à sa villa de Castel-Gondolfo.

La course qui est assez longue devrait s'accomplir à cheval pour les élèves plus âgés, et pour les plus jeunes ou les moins bons écuyers en *omnibus*. Mais la réquisition des montures fut si générale, qu'au moment du départ il ne restait plus qu'un cheval à atteler à l'omnibus, et l'on se vit forcer de lui accoupler un mulet. L'expédition partit en cet attelage, et tout alla bien pendant le premier mille ; mais au bon moment le mulet refuse de marcher en avant. On emploie en vain les caresses et les menaces : le mulet s'obstine à regimber. Les cavaliers sont bientôt perdus de vue, et le père recteur avec les élèves en omnibus, reste au milieu de la route, dans la poussière ; que faire ? On tient conseil. Revenir à Mondragone, on n'y songe même pas ; il n'y a qu'à faire la route à pied. Le soleil est chaud, la poussière épaisse, la route est longue, mais qu'à cela ne tienne ! On se met en marche, et qui plus est il faut hâter le pas, car on risque autrement d'arriver trop tard. Bientôt tous les mouchoirs sont mouillés, les habits tout couverts de poussière, toutes les figures rougecerise ! Mais cela n'est rien. On arrive à Castel-Gondolfo tout essoufflé, mais juste à temps pour être admis en la présence du Pape.

Pie IX s'aperçoit naturellement de l'état de désordre mal réparé des enfants, et le Revd. Père lui fait ses excuses et raconte l'événement du mulet, dont le Pape rit de bon cœur. Et comme la marche doit naturellement exciter l'appétit des voyageurs de cet âge, le Saint-Père donne immédiatement l'ordre de préparer une omelette à ses petits amis, omelette qui fut acceptée avec reconnaissance par les visiteurs.

Après quoi, les élèves montent dans l'appartement du Pape. Pie IX les reçoit en souriant et leur dit : Je suis fâché, mes enfants, de n'avoir vraiment rien à vous donner ! . . . Ah ! voici ma boîte aux caramels. (Le Pape qui est à tout moment dans le cas de prononcer quelque discours, en fait souvent usage) je vais en donner un à chacun de vous. Avancez un à un, je vous le donnerai moi-même.

Et voilà les élèves d'avancer un à un. Le Pape, en mettant dans la bouche de chacun d'eux, un de ces bonbons, lui dit quelques mots à l'oreille. Naturellement en se groupant de nouveau, les élèves n'ont rien de plus pressé que de se demander ce que le Pape dit :

“ A moi, il m'a demandé si je n'avais rien de bien secret à lui dire, dit un des plus jeunes.”

“ A moi si je n'avais pas quelque chose qui me fit de la peine.”

Et tous à peu près répètent ces mêmes phrases. Bien entendu que tous se sont tenus bouche bée devant cette petite inquisition du Saint-Père, et ont attendu d'être en route pour faire leurs commentaires.

Après quoi, le Pape visiblement heureux de se voir entouré de toute cette jeunesse, leur demande en riant : “ Eh voyons ! donnez-moi donc quelque nouvelle de la politique ? ” Et comme tout le monde gardait le silence : “ Ah ! vous ne voulez rien me dire ? Eh bien ! voyons si je ne pourrais vous en dire moi-même quelque chose. Cherchons donc parmi ces journaux. Ah ! voici l'*Ape Iblea* : c'est un bon journal de Palerme, rédigé par des personnes pleines de zèle, voyons ce qu'il dit dans son premier article.

Et le Pape met ses lunettes, ouvre le journal et feint de lire le passage suivant avec la plus grande facilité :

“ Ce matin, les élèves du collège de Mondragone se sont rendus à Castel-Gondolfo, pour faire une visite au Pape. Mais ils avaient eu la malencontreuse idée d'atteler à l'omnibus qui les emmenait un mulet tête, qui après avoir fait un peu de chemin, se mit à regimber, de façon qu'ils se virent forcés de descendre, et de faire le reste de la route à pied, par le soleil, dans la poussière. Ce qui nous fait voir, qu'il ne faut pas se fier aux mulets, qui sont des animaux vicieux, et qu'il faut soigneusement éviter de tomber dans leurs vices, c'est-à-dire éviter l'entêtement, car les gens entêtés sont très-souvent obligés de s'arrêter à mi-chemin, sur le chemin de la vie, mais imiter le bon et obéissant cheval, qui était tout disposé à faire la volonté de son maître, et que l'on doit naturellement plus aimer que cette entêté de mulet. . . ”

Et le Saint-Père, sans hésiter un instant, acheva sa petite allocution avant que les élèves, ébahis, fussent revenus de la surprise de voir leur visite relatée par un journal de Palerme. Une fois l'allocution terminée, Pie IX plia tranquillement le journal, et regarda en souriant son auditoire qui, commençant à comprendre de quelle imprimerie était sorti cet article, écoutait gaîment de si sages conseils donnés sous une forme si aimable.

La petite colonne prit respectueusement congé du Saint-Père, et en revenant à Mondragone, on piétinait de grand cœur la poussière du chemin, car on ne pouvait pas en vouloir à ce mulet entêté qui leur avait ménagé par ses gambades une si agréable surprise et de si doux avertissements. Et nous sommes sûrs que les conseils du Pape resteront plus profondément gravés dans ces cœurs juvéniles, par la manière aimable et originale dont ils ont été donnés.

IV.

Le plus grand nombre des incarcérés à l'occasion des troubles de Paris ont été relâchés. Les émeutiers avaient obéi à un mot d'ordre, venant des sociétés secrètes, qui avaient fixé l'époque des élections françaises, pour une levée générale de boucliers. Mazzini, frappé d'une maladie incurable, voulait voir la *République Universelle*, régnant sur l'Europe, avant de dire son *Nunc dimittis*. Il s'était établi en Suisse pour surveiller le mouvement de France, d'où dépendait tout le succès : Mais les Cabinets

européens tenaient le fil du complot, et s'étaient mutuellement avertis. Quelques coups de cannes plombées des sergents de ville de Paris, et quelques coups de trique des bourgeois des faubourgs, ont suffi pour mettre toute cette canaille à la raison. Les troubles de Milan n'ont pas eu d'autre origine. Le premier avis de cette conspiration était venu de Rome.

Le 28 Juin, le Corps Législatif a ouvert sa première session qui n'a duré que quinze jours, et a été interrompue par un décret de l'Empereur au milieu de la vérification des pouvoirs. La nouvelle situation que l'adresse du 12 juillet fait à l'Empire, en lui rendant le ministère responsable et en accordant aux Chambres des privilèges réclamés depuis longtemps, la nécessité de composer un nouveau ministère, ont amené cette mesure extraordinaire que l'on a comparée à un nouveau coup d'Etat, et qui n'a été que l'exercice d'une des prérogatives de la Couronne.

On s'accorde généralement à envisager le nouveau cabinet comme un ministère de transition. Le fait le plus saillant est la sortie de M. Rouher et de M. Duruy. La nomination de M. de la Tour-d'Auvergne au ministère des affaires étrangères rassure les catholiques au sujet de l'occupation de Rome ; celle de M. Bourbeau au ministère de l'Instruction-Publique, donne aux catholiques l'espoir d'obtenir un jour la liberté de l'enseignement supérieur. Sont-ce des espérances prématurées ! On ne peut le dire, mais les positions souvent changent les hommes, et l'on dit encore que le ministre actuel a été présenté par M. Duruy.

. . . . *Timeo Danaos et dona ferentes.*

Les journaux anglais applaudissent, pour la plupart et sans réserve, au message impérial du 12 Juillet. Il est évident, dit le *Morning-Post*, que plus le Chef de l'Etat fait de concessions au parti libéral et modéré, plus il s'identifie avec ce parti, plus il assure l'avenir de sa dynastie.

L'Empereur, dit à son tour le *Sun*, vient de donner une preuve éclatante de sa fidélité à tenir ses promesses, en couronnant l'édifice que la Providence lui a permis de construire, c'est-à-dire en complétant par des institutions parlementaires la force et la gloire de son gouvernement Impérial.

Le conflit entre la France et la Belgique traîne en longueur, et ne laisse pas de donner certaines préoccupations dans le monde des affaires.

La conférence de Paris n'est en réalité saisie que de l'examen d'une difficulté économique, commerciale, industrielle. Il ne s'agit que d'examiner les traités projetés par la Compagnie française de l'Est, avec la Compagnie du chemin de fer du Grand-Luxembourg, et la Compagnie pour l'exploitation des chemins de fer néerlandais. Il est certain cependant, que de l'issue de la conférence, résulteront des conséquences qui affecteront les relations politiques des deux pays.

Si l'on ne peut encore prévoir l'issue du conflit, on peut dès maintenant discerner de quelles fautes il est né.

La principale est assurément la faute qu'a commise le ministre Belge, M. Frère-Orban, en forçant le corps législatif à voter avec éclat la suppression des droits de la Compagnie française, comme s'il s'était agi de l'invasion du territoire belge par les armées impériales. La précipitation du ministre a été critiquée, même en Belgique, elle a fait passer la question des chemins de fer belges et Hollandais du ministère des travaux publics à celui des affaires étrangères : Une question de commerce et d'industrie est devenue une question territoriale et politique, cette faute sera l'un des

plus forts griefs qui bientôt peut-être feront succomber le chef du cabinet belge devant un parlement fatigué de lui.

On espère cependant voir prochainement la fin du conflit, et s'il en faut croire le *Constitutionnel*, le traité serait conclu de manière que la Belgique gagnerait des relations nouvelles et importantes pour son industrie, et que la France s'assurerait deux grandes communications, l'une sur la Hollande, l'autre sur Anvers, la clef de la Belgique.

V.

En Angleterre, la question de l'enseignement public est également à l'ordre du jour. Après les débats solennels qui viennent d'avoir lieu au sujet de l'Eglise d'Irlande et dont l'issue a été conforme aux vœux du pays, doit se présenter la question de l'enseignement public sur laquelle l'accord est loin d'être fait.

En Angleterre, depuis trente ans, il existe un système confessionnel (*denominational system*) en vertu duquel chaque communion a ses écoles, qu'elle entretient à ses frais, recevant, lorsqu'elle remplit certaines conditions prescrites par le Conseil privé, une subvention de l'Etat. Grâce à ce régime, sur les 3,500,000 enfants capables de recevoir l'enseignement qui existent en Angleterre et dans le pays de Galles, 2,165,000 sont inscrits sur les registres des différentes écoles. Encore dix ans d'efforts généreux comme ceux qui ont été faits depuis trente ans, et tous les enfants du royaume uni recevraient le bienfait de l'instruction et seraient élevés dans la religion de leurs parents. Mais les radicaux anglais en ont décidé autrement. Ce qui les séduit, c'est le système d'éducation qu'ils appellent "national." Ce système, voilà vingt-trois ans que l'Irlande le subit, et elle ne cesse, par la voix de ses évêques, d'en demander la suppression, de réclamer le système confessionnel. Par suite du régime "national," les écoles de ce peuple dont les cinq sixièmes sont catholiques se voient privées, par déférence pour les préjugés du sixième restant, de tout signe, de tout symbole qui rappelle la religion catholique ; dans un grand nombre de localités, les enfants catholiques reçoivent les leçons d'un maître protestant et sont forcés d'étudier dans des livres qui, pour ne rien dire de plus, ne sont pas catholiques. Appeler cela un enseignement "national" est une ironie sanglante.

Pour mettre du baume sur cette plaie, les radicaux n'ont rien imaginé de mieux que de blesser également les sentiments du peuple anglais, et, au lieu d'établir en Irlande le régime confessionnel, ils veulent implanter en Angleterre le système dit "national." L'année prochaine, ils présenteront un projet de loi à cet effet. Inutile de dire l'émotion que l'annonce de cette intention a produite parmi les catholiques. Mgr Manning, qui est toujours sur la brèche et qui attache à juste titre une immense importance à la question de l'enseignement, a poussé un cri d'alarme, et publié une lettre pastorale que nous croyons utile d'analyser ici. Après avoir affirmé que le christianisme était lui-même la civilisation, le prélat ajoute que l'Eglise catholique avait toujours regardé l'éducation de ses enfants comme un legs sacré de son divin Fondateur, et affirmé que, pour un peuple chrétien, l'éducation sans la religion était chose impossible. Partant de ce principe, Mgr l'archevêque de Westminster se déclare prêt à discuter publiquement, et même à soulever un conflit au sujet de l'éducation nationale. "Nous sommes tenus, dit-il, par la loi naturelle et par la loi

révélée, à élever nos enfants dans la connaissance et l'amour de Dieu et de ses commandements, et, comme peuple chrétien, nous savons que la connaissance et l'amour de Dieu et de ses commandements ne se trouve que dans le christianisme." L'éminent prélat rappelle la supériorité des Hébreux sur les païens pour leur culture intellectuelle, la justice de leur système politique et la chasteté de leur vie domestique, et il l'attribue à leur connaissance de Dieu et de ses lois. Naturellement, le monde chrétien surpasse la nation juive dans toutes les qualités qui élevaient cette dernière au-dessus du paganisme, et dans plusieurs autres inconnues auparavant et qui dérivent de la personne, de l'exemple, de l'enseignement et des œuvres de son divin Fondateur.

Après avoir réfuté en quatre pages les théories des doctrinaires et autres qui poussent à une instruction nationale sans religion, Mgr Manning énumère quatre systèmes d'éducation nationale possibles.

Le premier serait applicable à un peuple qui, unanime dans sa foi, serait élevé religieusement et chrétiennement dans des écoles qui seraient à la fois celles de l'Eglise et de l'Etat. Mais, ajoute le savant prélat, cet âge d'or est loin de nous.

Le second, sans contredit le meilleur en pratique, est celui en vertu duquel toutes les sectes religieuses, ainsi que l'Eglise catholique, auraient pleine et entière liberté de fonder et de diriger leurs écoles au moyen de contributions volontaires et de l'appui de l'Etat, de manière à enseigner librement leurs doctrines et leur croyance. Tel est, depuis 1839, le système anglais, qui pourrait s'étendre et s'améliorer si les dons du gouvernement proportionnés à cette question vitale d'éducation étaient sagement distribués.

Le troisième système, réellement déplorable, en usage en Irlande, est celui dans lequel les enfants d'une population dont les cinq sixièmes sont catholiques, se trouvent privés, pour obéir aux préjugés de l'autre sixième, de tout ce qui pourrait rappeler la religion catholique ; où des enfants catholiques, instruits par des protestants dans des livres infectés d'hérésie, ne peuvent avoir en leur possession aucun ouvrage catholique. Nommer cela une éducation nationale, ajoute Mgr Manning, est une ironie de nature à blesser profondément une nation catholique.

Le dernier et le pire de tous les systèmes est celui des écoles communes, d'où la religion est complètement exclue. Il est en usage en Amérique ; et le témoignage des Américains, protestants, ecclésiastiques ou laïques, médecins, juges ou hommes d'Etat, est unanime pour attester un accroissement considérable dans le chiffre des crimes et des faits immoraux en dépit du développement de l'instruction. Cela se comprend, du moment où l'on bannit de ces écoles ce qui peut seul former, purifier et gouverner la nature morale, la religion. Cependant, on défend ce système en s'appuyant sur ce que la religion est l'affaire des parents et des ministres du culte, tandis que l'Etat ne réclame que le droit d'instruire les enfants sur les questions séculières.

A ceci Mgr Manning demande l'origine des droits réclamés par l'Etat, de forcer les parents à envoyer leurs enfants à des écoles qu'ils rejettent. En effet, l'Etat ne peut usurper l'autorité des pasteurs en vertu de son caractère moral, car cette usurpation serait la violation de son premier devoir, puisque le caractère moral de l'Etat est de protéger les droits et les devoirs moraux de tous ses membres. Or, les parents chrétiens ayant

le droit et le devoir de donner à leurs enfants une éducation chrétienne l'Etat n'a nullement le droit de les contraindre à envoyer leurs enfants soit à des écoles où l'on enseigne une autre religion que la leur, soit à des écoles où l'on n'en enseigne aucune.

Nous citons textuellement :

“ En ceci les parents s'appuient sur les droits et les devoirs de la loi morale et divine, devant laquelle l'Etat est sans puissance. L'eau ne peut remonter à sa source. L'Etat n'a aucun droit et, par suite, aucun devoir plus fort que ceux des parents. Le sacerdoce ne réclame pas de droits semblables sur les droits naturels des parents. L'Eglise réclame et possède le droit et la charge de diriger et de contraindre par toute sa puissance morale ses membres à élever leurs enfants en chrétiens, et, en outre, de les protéger dans ces droits et ce devoir contre tous leurs adversaires. Or, de tous les adversaires, depuis Julien jusqu'à Voltaire, le plus implacable, c'est l'Etat, lorsqu'il excède ses droits. Une puissance civile chrétienne instruisant par son action publique une population entière dans des écoles profondément chrétiennes est le plus bel exemple du caractère moral de l'Etat. Un pouvoir civil tenant la balance de la justice dans une ferme neutralité entre les diverses sections religieuses d'un peuple désuni, en les aidant à élever leurs enfants en partie par des contributions volontaires et en partie par des deniers publics, dans des écoles appropriées à leurs convictions religieuses réciproques, représente la condition moins parfaite, mais inévitable, d'un Etat qui a perdu son unité religieuse.

“ Un pouvoir civil rejetant toute religion de sa vie publique, la supprimant dans son éducation populaire et se mêlant néanmoins de ce qui regarde les professeurs, les écoles et les livres, devient la pire de toutes les tyrannies sociales, la tyrannie des bureaux et des pédants. Dans un tel système non-seulement l'Etat laisse de côté le sacerdoce, mais encore il usurpe les droits paternels de son peuple. Son usurpation sur les devoirs de l'Eglise est également une usurpation sur l'autorité de chaque père et de chaque mère du pays.”

Mgr Manning démontre ensuite que cette prétention de l'Etat équivaut à un acte de suprématie de sa part sur la conscience. En effet, en exerçant le droit d'exclure complètement la religion de l'enseignement, il s'arroge celui de l'admettre quand il jugera convenable, et, en l'admettant, d'en régler la forme et le degré où l'on devra s'arrêter. L'éminent prélat passe ensuite à la question de moralité, et prouve qu'en proscrivant le christianisme de la formation intellectuelle d'un peuple, on le conduit inévitablement à un état de dégradation pire que celle de l'ancien monde, que ce même christianisme avait fait disparaître.

VI.

Jusqu'à présent la Constitution espagnole n'a pas fait fortune ; M. Figuerola, ministre des finances, a essayé d'en faire un engin économique.

Dans la séance des Cortès du 5 juillet, il a lu un projet de loi supprimant les traitements et la pension de tous les employés en activité, ou retirés, qui refuseraient de prêter serment à la Constitution. Si le procédé ne fait pas de bien à la Constitution, il ne fera pas de mal au trésor.

En Navarre, les refus de serment à la Constitution sont si nombreux que le Régent ne sait comment organiser les municipalités.

Dans la Manche, (en Espagne,) les partisans de Don Carlos ont tenté une levée de boucliers, qui n'a pas réussi, mais qui prouve que l'Espagne n'est pas loin de la guerre civile. "Les Carlistes prennent le dessus, disait tristement le général Prim il y a peu de semaines, je les vois venir. A l'étranger on les croit perdus, pour avoir trop tarder ; mais ici, nous le voyons que trop, non seulement Charles VII et le principe qu'il représente ont gagné du terrain, mais eux seuls sont réellement à craindre."

Les conspirations militaires ont en effet recommencé dans l'armée espagnole, le funeste exemple de Prim et de Topete sera longtemps imité. Ces conspirations organisées par des sous-officiers et en faveur de Don Carlos, ont eu le tort d'éclater trop tôt, le gouvernement a eu le dessus.

Les Gouvernements de Vienne et de Florence font assaut de courtoisie, et font un échange de promotions et de décorations royales qui témoigne du bon désir qu'ont les deux Cours de faire cesser l'état d'antagonisme dans lequel vivent depuis 1815 l'Autriche et l'Italie.

Victor-Emmanuel ayant envoyé à l'Empereur d'Autriche le collier de l'Ordre de l'Annonciade, l'Empereur François-Joseph a répondu à cette avance en envoyant au roi d'Italie le grand cordon de l'Ordre de Saint Etienne, et au prince Humbert, celui de l'Ordre de la Toison-d'or. Ces manifestations n'ont pas manqué d'attirer l'attention des cabinets de Berlin et de Saint-Petersbourg, mais elles sont une garantie de paix pour l'Europe, puisqu'elles tendent à faire oublier cette longue querelle Austro-Italienne qui était un continuel brandon de discorde pour l'Europe, et une occasion favorable pour la Prusse et la Russie, de poursuivre des plans de conquêtes qui ne tendent à rien moins qu'à l'absorption de toutes les autres puissances du vieux continent.

De telles relations entre l'Autriche et l'Italie ne sont pas de nature à consoler M. Bismark du double échec parlementaire, qu'il a éprouvé dans les dernières sessions des chambres Berlinoises et du parlement douanier. Dégoûté des hommes et des choses, il vit en ermite dans ses propriétés de Varzin, décidé à ne point intervenir dans la prochaine session du parlement prussien, persuadé peut-être que les affaires ne pourront se traiter sans lui et qu'on sera obligé de le rappeler.

Il lui reste une consolation, celle d'avoir joué un joli tour à la Russie. Le Czar avait prétendu faire de la Baltique un lac russe, et voilà que M. Bismark au nom de Guillaume réclame sa part. Il s'empare de la baie de Ladhe, fonde le port militaire de Heppens, projète le canal de la Baltique à la mer du Nord, et voilà une puissance maritime qui se fonde rivale de la Russie, et qui est ainsi payée par où elle a péché.

La Russie se venge du mécontentement qu'elle éprouve du côté de la Prusse et de l'Autriche, en poursuivant son odieuse persécution contre la Pologne et faisant de nouveaux martyrs.

Les plus tristes nouvelles nous arrivent de ce pays. Le vénérable évêque d'Augustowo, Mgr. Lubinski, enlevé par les gendarmes russes, pour avoir mieux aimé obéir à Dieu qu'aux hommes, et conduit en exil, en Sibérie, est mort en route.

Il était souffrant au moment de son arrestation ; malgré cela le général Moller exécutant les ordres du comte de Berg et ceux de la cour, n'a pas cru devoir lui laisser reprendre ses forces et le prélat est mort en route. Des lettres particulières ajoutent que plusieurs membres de la famille

Lubienski, une des plus considérables de Pologne, ont été arrêtés. D'autres lettres portent que le vénérable évêque de Zitomir vient aussi d'être arrêté et déporté ainsi que l'évêque Kiela..

Il ne reste plus un seul évêque en Pologne. Mais les martyrs se multiplient, et le sang des martyrs est une semence féconde. Le schisme aura beau faire, il ne triomphera pas de la Pologne catholique : il sera vaincu à son tour, et n'est-ce pas parce qu'il sent les approches de la défaite qu'il redouble de violence.

Mgr. Lubienski s'était rendu digne de la palme qu'il vient de conquérir. " C'était, dit M. Veuillot, une âme austère et douce, un esprit très-vaste, très-aimable et très-éclairé, mais surtout un admirable prêtre. Il n'y avait pas de vertu sacerdotale qui ne fut en lui et avec éclat. D'une santé extrêmement délicate, toujours malade, il menait néanmoins la vie la plus mortifiée. Sa nourriture ne lui coûtait que 20 Kopeck, (70 cents,) par jour ; il couchait sur un peu de paille et distribuait aux pauvres tout ce qu'il possédait et tout ce qu'on lui donnait. Dans ses souffrances de tout genre, étendu et tourmenté sur sa croix d'évêque, il était inaltérablement gai, accessible, affable, et sa vertu ne se montrait jamais moins gracieuse que son esprit. Il avait le plus grand air dans ses habits pauvres, souvent déchirés. Un rayon de sainteté illuminait ces haillons que les pauvres contemplaient à travers des larmes de reconnaissance, et ils devenaient augustes. Mais quelque présent que fit l'évêque, sa parole paraissait un don plus précieux, sa sainte, sa profonde parole d'homme de Dieu. Partout et toujours, il était prêtre et on l'aimait partout ; les protestants, les juifs, les Russes même ne le vénéraient pas moins que les catholiques.

" Voilà l'homme dont le schisme a fait un martyr, parce qu'il n'a pas voulu reconnaître l'autorité d'un collège, soi-disant catholique, établi à Saint-Petersbourg, malgré les condamnations du Saint Siège. Continuez, persécuteurs, là où vous creusez une fosse, là Dieu pose des fondements ; là où tombe un martyr, là germera une église, et il n'y a point de poussière qui puisse assez boire le sang que vous versez pour empêcher d'y lire un jour notre *Credo*."

A l'occasion de cette mort glorieuse, les feuilles polonaises publient la liste des membres du clergé du royaume de Pologne qui, depuis 1863, sont morts sur le champ de bataille, qui ont été condamnés à mort et exécutés, qui ont été déportés ou obligés de se réfugier à l'étranger. Cette liste donne les chiffres suivants.

87 prêtres tués dans les combats, ou mis à mort par les tribunaux militaires.

15 évêques, 3 prélats, 218 prêtres déportés dans l'intérieur de l'empire ou en Sibérie.

200 ecclésiastiques emprisonnés. 44 prêtres, obligés pour se soustraire à la peine, de fuir à l'étranger.

Ces chiffres ne concernent que le royaume de Pologne seul, et ne comprennent pas les martyrs encore plus nombreux de la Lithuanie, de la Volhynie, de la Podolie et de L'Ukraine.

VII.

La grande entreprise de la pose du Câble transatlantique français a réussi avec un succès presque inespéré, c'est le 30 juillet qu'il a été fixé

au Continent Américain. L'Empereur et le Président ont échangé des messages de félicitations et les fêtes de Duxbury ont couronné magnifiquement cette œuvre de civilisation.

Les élections de la Virginie et des autres Etats du Sud qui doivent rentrer dans l'Union, agitent de nouveau les partis, et donnent lieu à des rixes sanglantes. Les démocrates, aidés des noirs, ont triomphé des radicaux, qui veulent annuler cette victoire et prévenir un nouvel échec dans le Mississippi, la Louisiane et le Texas. C'est une habile politique de la part des colons du Sud, de s'être alliés le suffrage noir, pour chasser ces tyrans du nord qui le leur avait violemment imposé ; mais ces luttes ravivent de vieilles haines, et le pouvoir central ne se sent pas la force de s'opposer aux violences des radicaux, une nouvelle guerre civile pourrait facilement sortir de ce conflit.

Cependant le Sud reprend la vie. Une grande question se traite aujourd'hui dans l'intérêt de son agriculture et de son industrie. Pour suppléer au défaut de bras que lui a enlevés l'abolition de l'esclavage, on s'occupe d'organiser, sur une vaste échelle, une émigration chinoise ; ces coolies, hommes actifs et sobres, non esclaves mais ouvriers, après avoir remboursé les avances des frais de leur transport, deviendront la richesse des propriétaires du Sud et serviront plus à donner des exemples de travail, d'économie et de conduite aux noirs que les déclamations incendiaires des radicaux du nord. Peut-être aussi cette émigration accueillie et évangélisée par le clergé catholique deviendra-t-elle un moyen puissant de prospérité pour les missions de la Chine qui ne progressent que lentement.

Pour ne pas gêner la question de l'*Alabama*, le Gouvernement de Washington s'est enfin décidé à dissoudre la junte Cubaine de New-York et à arrêter les expéditions filibustières qui s'armaient pour Cuba ; c'est habile, mais on vise au plus gros intérêt.

La révolte se maintient toujours dans la colonie espagnole, et malgré l'incertitude des nouvelles, on peut dire qu'elle a fait quelque progrès. Les fièvres et les chaleurs lui sont de puissants auxiliaires contre les troupes espagnoles qu'elles déciment. Aujourd'hui organisé en gouvernement sous la présidence de Capédés, elle semble être maître de tout l'intérieur aux environs de Puerto-del-Principe et d'une partie du littoral.

Trois partis se disputent la domination de cette malheureuse colonie. Les *Impérialistes*, tous espagnols, qui veulent conserver Cuba à l'Espagne.

Les *Volontaires* ou Cubains qui réclament l'indépendance sous la tutelle de la Métropole.

Les *Révoltés* qui se divisent en deux partis, les uns sont annexionistes et appellent à leurs secours les américains, les autres veulent être *indépendants* purs et sans lien, ni avec l'Espagne ni avec les Etats-Unis.

Au Paraguay, Lopez se relève. Acculé dans les Cordilières il tient en échec les troupes alliées et souvent leur inflige de durs échecs. Les alliés espèrent cependant lui porter un dernier coup, mais ce ne sera probablement pas aussitôt qu'ils le pensent. La position du Président est presque inaccessible, et ce ne sera que par de grands travaux et de grandes pertes qu'ils parviendront à terminer cette guerre désolante.

H. * * *

Nous accusons réception des *STATUTS de la Province de Québec*, et nous offrons nos remerciements bien sincères à qui de droit.